

# LE CANADA FRANÇAIS

135<sup>e</sup> ANNÉE NO 32 • LE MERCREDI 11 JANVIER 1995

L'Hebdo du Haut-Richelieu  
FONDÉ LE 1<sup>er</sup> JUIN 1860

SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU • 96 PAGES

\$109  
-TAXES

EN JANVIER C'EST  
LE MOIS DE  
L'USAGÉ!  
Voir page B-34



**Racine**  
Chevrolet Geo Oldsmobile  
200, rue Moreau, Saint-Luc 359-5900

**La région tente  
un dernier recours**

## CMR: l'espoir s'amincit

La menace de la fermeture du Collège militaire est imminente, déclare le président du Conseil économique du Haut-Richelieu, Robert Blanchard.

louise BÉDARD

qui ajoute que la communauté régionale est prête à s'impliquer pour sauver l'institution, quitte à trouver des fonds pour combler l'écart qui séparent les positions de Québec et d'Ottawa.

Tous les yeux sont tournés aujourd'hui vers Québec et la ministre québécoise des Affaires intergouvernementales, Louise Beaudoin, qui doit faire le point après en avoir discuté avec ses collègues.

Après avoir refusé, malgré les pressions de la communauté régionale, de repousser l'échéance du 6 janvier, date à laquelle les employés du collège devaient signifier leur intention de quitter ou non la fonction publique, le ministre Marcel Massé se dit toujours disposé à négocier sans toutefois formuler une nouvelle proposition.

**Week-end**

A-4

*Il s'en sort miraculeusement*

## Frappé par



## le train

A-9

PHOTO RÉMY BOUVI

*Des dégâts importants*



## Vandales à la piscine

A-5

## LA NEIGE soufflée sur votre gazon pour sauver \$100,000?

La ville de Saint-Jean-sur-Richelieu pourrait économiser environ \$100,000 par année en soufflant la neige sur les gazons des propriétés privées.

marc-o. TRÉPANIÉ

Ce n'est toutefois pas avant l'hiver 1995-96 que les Johannais verront les politiques de déneigement modifiées dans l'hypothèse où le conseil municipal décide d'aller de l'avant avec une telle mesure.

Il importe aussi de préciser que cette politique de soufflage de la neige sur les gazons ne pourrait pas s'appliquer partout.

A-13

*St-Jean*

## Les patineurs en furie

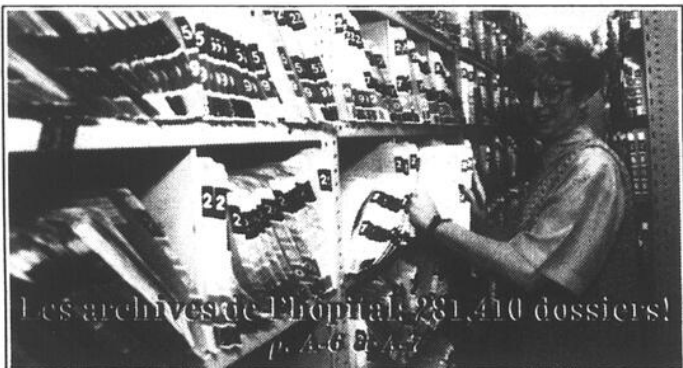
Il fallait jouer du coude en fin de semaine dernière pour avoir accès à l'unique roulotte mise à la disposition des patineurs désireux de fréquenter la patinoire du canal Chambly à Saint-Jean. Tant et si bien que plusieurs Johannais ont préféré aller patiner à Saint-Luc.

A-8

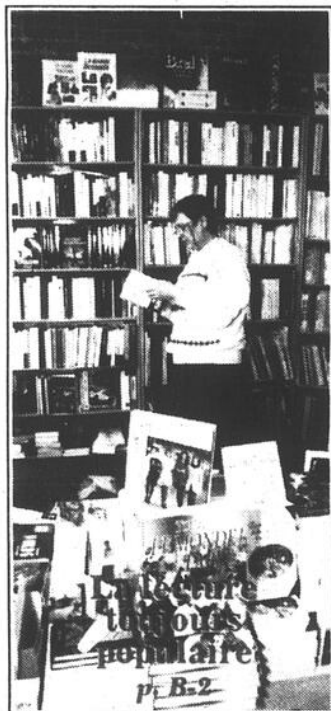


# Sommaire

actualité



Les archives de l'hôpital: 281.410 dossiers!



Un Salon pour la famille

p. A-30

économie

St-Jean Forsyth ferme

p. A-34

Agriculture	A-38	Éducation	A-26
Au Palais de Justice	A-10	Nécrologie	A-32
Aux tableaux indicateurs	A-46	Opinions	A-16
Économie	A-34	Sport	A-40
Éditorial	A-14		

## météo

### Mercredi

Ennuagement graduel Neige tard en après-midi ou tôt en soirée  
Maximum 0-14°C.

### Judi

Neige, gésil, risque de pluie verglascente Accumulation possible de 10 cm.  
Minimum -8°C Maximum -1°C

### Vendredi

Faible pluie ou neige  
Minimum -3°C Maximum -2°C

### Samedi

Faible pluie ou neige Minimum -3°C Maximum -2°C

## LE CANADA FRANÇAIS

347-0323

ANNONCES CLASSÉES: 347-8555

### DIRECTEUR GÉNÉRAL

Robert Paradis

### DIRECTEUR ADJOINT

René Bouchard

### REDACTEUR EN CHEF

René Bouchard

### DIRECTEUR DE L'INFORMATION

Gilles Lévesque

### JOURNALISTES

Marc-O. Trépanier

Michel Phaneuf

Gilles Berubé

Louise Bedard

Yves Mallette

### SECRETARIE

Louise Any Dubois

### PHOTOGRAPHES

Jacques Paul

Bruno Petozza

Michel Lafontaine

François Labbé

### CARICATURISTE

Michèle Choquette

### COLLABORATEURS

Daniel Simard

Claude Plette

Sylvie Provost

### PUBLICITÉ

Directrice

Nicole Desrochers

### PUBLICITÉ NATIONALE

Réseau Sélect

### SECRETARIAT

Gabrielle Agara

### AGENTS DE TÉLÉMARKETING

Diane Gauthier

Jacques Laliberté

### DIRECTRICE ARTISTIQUE

Julie Bruneau

### PUBLICITAIRES

Denis Jolin

André Corriveau

Sylvie LeBlanc

Luc Moreau

Madeline Gilbert

Robert Gagnon

Diane Hébert

Donat Serres

### ANNONCES CLASSÉES

Michelle Choquette

Louise Dupont

### CONTRÔLEUR

Roger Trahan

### DIRECTRICE DES SERVICES ADMINISTRATIFS

Christiane Lebrun

### COMPTABILITÉ

Suzette Vincent

### IMPRESSION

Impression Québecor

St-Jean

### PRÉIMPRESSION

Les Ateliers Graphiques du Haut-Richelieu inc.

### DIRECTRICE

Gaëtane Dion

### CONTREMAÎTRES D'ATELIER

Raymond Perrier

Alain Lebeau

Rose Audette-Lemond

### DISTRIBUTION

Les Messageries Saint-Jean inc.

### DIRECTEUR

Paul Pendleton

### ENCARTAGE

Poly-Encarts inc.

Directeur

Claude Brodeur

Éditeur  
Les Éditions Le Canada Français Ltée, 84 rue Richelieu, Saint-Jean, Qué J3B 6Z8

Président  
Robert Paradis

Vice-présidente  
Maryse Racicot-Gagnon

Membre des Hebdo Régionaux. Tirage certifié par ABC. Poste-publication - contrat de vente no 422370. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec. Toute reproduction des annonces ou informations, en tout ou en partie, de façon intégrale ou déguisée, est formellement interdite sans la permission écrite de l'éditeur. Les journalistes permanents sont membres du Syndicat des travailleurs de l'information du journal Le Canada Français (S.N.).

L'exemplaire 1,095 \$ taxes  
Au Canada abonnement 12 mos 52,505 \$ taxes  
6 mos 27,255 \$ taxes  
Pays étrangers, abonnement 12 mos 276,005 \$ taxes  
6 mos 138,005 \$ taxes

# «C'est comme plonger dans un bol de toilette»

Si vous n'avez pas encore terminé votre petit déjeuner, revenez plus tard à la lecture de cet article dans lequel vous constaterez que la plongée sous-marine, pratiquée comme un travail plutôt que comme un sport, n'est pas toujours une expérience aussi envoûtante...

Mercredi dernier, Alain Pépin, assisté de Pierre Bazinet,

marc-o. TRÉPANIÉ

tous deux membres de l'équipe de plongée de Réal Béchard, a plongé sous la glace dans les eaux froides et pas toujours limpides de la rivière Richelieu.

Sa mission n'avait rien d'excitant. La compagnie Pirelli avait fait appel aux services de plongée de Réal Béchard Sports pour faire dégager le grillage qui protège une prise d'eau de 24 pouces (60 cm).

À sa petite station de pompage située sur la rue Loyola, Pirelli s'alimente directement en eau de la rivière Richelieu. Cette eau non traitée est utilisée comme eau de refroidissement dans son processus de fabrication de câbles.

La station de pompage de Pirelli se trouve tout à côté de la station Champlain, la plus grosse station de pompage des eaux usées (égouts sanitaires) de la ville de Saint-Jean. La station Champlain déverse les eaux usées directement dans la rivière Richelieu, tout à côté de la prise d'eau de Pirelli, à environ cinq mètres (quinze pieds) du rivage et à deux mètres (six pieds) de profondeur.

## ■ De la vraie «zimboula»

Deux ou trois fois par année, raconte Réal Béchard, Pirelli doit donc faire débloquer le grillage de sa prise d'eau. Pour les plongeurs, c'est à peu près le travail le plus dégueulasse qui puisse exister.

«C'est comme plonger dans un bol de toilette. L'été, l'eau bout, tellement il y a d'acidité. On plonge dans de la vraie zimboula», ajoute notre interlocuteur qui a ainsi baptisé le mélange d'eau, de merde et de produits chimiques qui s'agglutinent à cet endroit où se déversent les égouts de Saint-Jean.

L'eau est tellement brouillée que c'est à l'aveuglette que le

plongeur doit travailler. L'été dernier, Réal Béchard et son équipe ont localisé exactement la prise d'eau de Pirelli afin de ne pas avoir à la chercher à chaque fois.

Le courant est assez fort à cet endroit. Le plongeur est attaché par une corde pour signaler immédiatement tout danger à son assistant hors de l'eau.

## ■ Rasoirs jetables, condoms, etc.

Ce ne sont pas des algues qui bouchent la prise d'eau mais plutôt de multiples cochonneries dont plusieurs ne sont pas biodégradables. Réal Béchard en dresse une liste sommaire: des sacs de plastiques, des rasoirs «jetables», des serviettes d'hygiène féminine, des condoms, etc.

«Je ne peux pas comprendre que des gens disposent de leurs rasoirs jetables dans les toilettes», s'indigne Réal Béchard pour qui le programme d'assainissement des eaux de la rivière Richelieu ne sera pas un luxe quand l'usine régionale d'assainissement se mettra en branle...

Si le plongeur est



Aidé de Pierre Bazinet, le plongeur Alain Pépin a débloqué une prise d'eau obstruée par beaucoup de produits non biodégradables, notamment des rasoirs jetables... (photo Jacques PAUL)

En attendant la mise en marche de l'usine

toutes les précautions, on se retrouve à l'occasion avec un feu sauvage. Ça fait partie du métier.» note-t-il.

de d'épuration. M. Béchard demande aux gens de faire preuve de sens civique et de respect de l'environnement en évitant de jeter aux égouts des produits non biodégradables.

# LIQUIDATION FINALE

1994 COLT climatiseur  
1994 COLT WAGON  
1994 DODGE SPIRIT démonstrateur  
1994 GRAND CARAVAN  
(2) 1994 INTREPID ES  
1994 CONCORD  
1994 DAKOTA CLUB CAB SPORT  
(2) 1994 RAM T300  
1994 DODGE STEALTH

**TOUT ÇA EN BAS DU PRIX  
COUTANT, MOINS RABAIS  
CHRYSLER, SI ADMISSIBLE**

**190, rue Moreau  
Saint-Luc 348-3838**

**AGELAD  
DODGE-CHRYSLER**

# Actualité

La saison est ouverte à Venise-en-Québec

## Georges Hansotte a déjà pêché 900 poissons en une journée, à raison de quatre à la minute!

À chaque hiver, depuis maintenant 45 ans, Georges Hansotte s'emmitoufle et va taquiner le poisson sur la glace de la baie de Venise. Il se souvient de l'époque où les autres pêcheurs étaient rares et le doré abondant. Il hésite à trop se vanter des pêches exceptionnelles qu'il a connues, de peur de se faire traiter de menteur. Sachez toutefois qu'il en a déjà pêché 900 au cours d'une journée, à raison de quatre à la minute!

Malgré un soleil resplendissant, il faisait froid jeudi der-

éric DESROSIERS

nier à Venise-en-Québec, alors que la saison de pêche sous la glace venait de débiter. Emportée par le vent, la neige courait sur la vaste étendue plane, ne rencontrant, pour tout obstacle, qu'une dizaine de cabanes à pêche.

Près d'elles se tenaient quelques courageux pêcheurs regardant fixement leurs lignes qui refusaient obstinément de bouger. Au volant de son 4X4, Georges Hansotte, 70 ans, roule droit en direction de la cabane de son ami Bill.

Dans quelques semaines à peine, la baie sera couverte d'au moins 250 cabanes. Comme à chaque année, environ 500 autos emprunteront durant les fins de semaine les «rues» de ce qui sera devenu un petit village de pêcheurs. Un village qui avancera graduellement sur la glace vers l'embouchure de la baie, au gré des déplacements des bancs de poissons et selon l'épaisseur de la glace.

Des familles de Saint-Jean, de la Rivière-Sud et de Mon-

tréal arriveront pour passer une journée à pêcher, discuter, boire et jouer dehors. Et elles repartiront en fin d'après-midi après avoir sorti de l'eau une moyenne de 60 poissons.

### ■ La pêche il y a 45 ans

Lorsque M. Hansotte est arrivé de Belgique, en 1950, ils n'étaient pas nombreux à pêcher l'hiver. Les cabanes sur la glace étaient rares. On les amenait à l'aide de traîneaux tirés par des chevaux. La plupart des pêcheurs restaient simplement dehors.

Dans un coin, on coupait de la glace qui servait à la conservation du lait dans les fermes. Comme aujourd'hui, on prenait de la perchaude, de l'achigan, du brochet et de la barbotte, mais en bien plus grande quantité. Il y avait même du doré, qui a disparu, depuis, sans que l'on sache pourquoi.

M. Hansotte affirme que la pêche sur la glace n'est pas tellement compliquée. On peut la pratiquer dès que la glace a une épaisseur sécuritaire minimale de 12 pouces. Elle atteindra 24 et même 36 pouces en février. Avant, on pouvait commencer à pêcher dès Noël,

alors qu'aujourd'hui, il faut patienter jusqu'en janvier.

La ligne à pêche est attachée à un balancier appelé brimbale et passe dans un trou d'environ 12 pouces de diamètre. Appâtée d'un mené vivant, elle descend dans une eau de cinq à huit pieds de profond. Lorsque la brimbale bouge, c'est le signe qu'un poisson est au bout et qu'il faut la ramener.

On arrive à la cabane verte et blanche de Bill McCarthy, 67 ans. L'ami de M. Hansotte, qui est arrivé vers 7h30 ce matin, n'a pu résister à la douce chaleur du poêle à bois et au sifflement du vent. On le réveille en entrant. La pêche n'a pas été brillante jusqu'à maintenant; à peine cinq petites perchaudes. «Les poissons sont tous partis pour les États-Unis», résume l'infortuné pêcheur. Georges Hansotte remonte les lignes et constate que les menés sont pratiquement tous morts gelés. Pas fameux comme appâts, grand-t-il. À défaut de prendre du poisson, on se raconte ses exploits passés.

### ■ Histoires de pêcheurs

M. Hansotte déclare que c'est à la dandinette, aussi appelée «jigger», que l'on attrape le plus de poissons. Cette méthode de pêche a été amenée récemment dans la région par des Scandinaves. Elle consiste en une petite canne avec laquelle on fait danser la ligne de haut en bas jusqu'à ce qu'il y ait



Il y a 55 ans, M. Georges Hansotte découvrait le Québec et la pêche sur la glace. Avec le temps, il est devenu un véritable prodige de la dandinette, ou «jigger», et arrive à pêcher quatre poissons à la minute. (photos Jacques PAUL)

une touche. Les bons pêcheurs, qui ont su se placer au-dessus d'un banc de poissons, peuvent sortir ainsi 400 poissons par jour. M. Hansotte dirait qu'il en a déjà pêché 900 (9 chaudières) s'il ne

craignait pas d'être traité de menteur. Des amis ont déjà chronométré qu'il pouvait pêcher quatre poissons à la minute!

Bill avoue qu'il n'est pas aussi bon pêcheur que Georges, quoiqu'il ait déjà pris 375 poissons en 1992. Ce retraité vient, en moyenne, quatre fois par semaine taquiner le poisson. Après 40 ans de pêche, il ne pourrait plus s'en passer. «Il y en a pour qui c'est la Floride en hiver. Pour moi, c'est la pêche sur glace», résume-t-il. Et puis, du filet de perchaude frais en fondue chinoise, c'est si bon. M. Hansotte reconnaît que la pêche hivernale n'est pas aussi intéressante que la pêche d'été. «Mais faut faire avec, dit-il. Et ça permet de faire une belle sortie en famille.»

Au moment de reprendre place dans le camion, la glace est traversée par un craquement sourd. La chose est courante et



La pêche de M. Bill McCarthy n'a pas été brillante, ce jour-là... «Quand on prend pas de poisson, dit-il, on jase.»

absolument sans danger. Elle nous force seulement à reprendre conscience de l'étrange phénomène climatique qui nous permet, trois mois par an, d'établir un petit village sur les eaux gelées d'une baie.

### Pendant les Fêtes

## Les ventes de la SAQ ont augmenté de 7.5%

Tout comme ce fut le cas à la grandeur du Québec, les ventes du temps des Fêtes des succursales de la SAQ du Haut-Richelieu ont augmenté de l'ordre de 7.5%.

marc-o. TRÉPANIÉRIER

«La semaine de Noël a été très forte et a fait toute la différence», déclare M. Yvon Chabot, directeur de la succursale du boulevard du Séminaire à Saint-Jean-sur-Richelieu.

Dans une entrevue qu'il nous accordait dans notre édition du 21 décembre, M. Chabot précisait alors que les ventes de la période des Fêtes étaient similaires à l'an dernier dans notre région.

«Tout s'est précipité dans les deux dernières semaines, principalement durant la semaine de Noël. L'affluence a considérablement augmenté», souligne-t-il.

En plus d'un climat de reprise économique, M. Chabot explique cette hausse des ventes par un effet de calendrier. Comme Noël était un dimanche, les succursales ont joui d'une journée additionnelle d'achalandage comparativement à l'an dernier.

Le directeur de la succursale de la SAQ précise que c'est du côté des liqueurs, surtout le Bailey's et l'Amaretto, que s'est produite l'augmentation des ventes des Fêtes par rapport à l'an dernier.



424, BOUL. DU SÉMINAIRE NORD  
SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU

**SEZ**  
**PORTER**  
**-SIX**  
LUNETTES  
EXCLUSIVES



20 ans  
d'expérience professionnelle  
à votre service

LA QUALITÉ VISUELLE TOTALE  
♦ Service d'optométrie pour examen de la vue  
♦ Lunettes  
♦ Lentilles cornéennes

**348-4231**  
**348-4656**

L'échéance du 6 janvier est tombée au CMR

# La région se mobilise, Massé ne bronche pas

C'est sans succès, la semaine dernière, que divers intervenants de la région ont demandé au ministre canadien des Affaires intergouvernementales, Marcel Massé, de repousser d'un mois l'échéance du 6 janvier pour permettre aux employés du CMR d'en savoir plus sur l'avenir de l'institution avant de décider s'ils quittent ou non la fonction publique fédérale.

Jeudi matin, le Conseil économique du Haut-Richelieu et

**Louise BÉDARD**

la Chambre de Commerce ont réuni des représentants du monde municipal, économique, des services et des organismes communautaires pour sonner l'alarme, à moins de 24 heures de l'échéance. Les deux organismes demandaient un délai additionnel d'un mois pour permettre la conclusion d'une entente fédérale-provinciale et éviter la diversion du corps professoral.

Les politiciens de Québec comme d'Ottawa ont été qualifiés d'irresponsables par le président du Conseil économique du Haut-Richelieu, Robert Blanchard, qui n'a toutefois pas voulu les identifier nommément, en conférence de presse.

Devant les représentants des nombreux médias accourus à Saint-Jean jeudi dernier, le directeur général du Conseil économique, Gerald Brassard, a dit que le collège était en train de s'effriter. Le président du Conseil, M. Blanchard, a déclaré que la communauté du Haut-Richelieu se demande pourquoi les deux gouvernements n'avaient pas encore réglé le dossier, d'autant plus qu'un grand pas avait été fait depuis un an avec la reconnaissance du principe de la démilitarisation de l'institution et du retrait du fédéral. Il a chiffré à \$2 millions l'écart entre les positions de Québec et d'Ottawa.

Il a parlé d'entêtement de la part des politiciens qu'il a accusés de faire preuve d'irresponsabilité enfantine et de démontrer de la mauvaise foi. Si le CMR ferme, les responsables se-

ront identifiés, a-t-il menacé. Or, il ne veut pas pour l'instant attribuer les responsabilités ou plutôt il tape sur les têtes des deux gouvernements. Ainsi se tournant vers Ottawa, il se demande si le fédéral, dans la négociation au sujet du CMR, ne veut pas montrer comment pourraient être ardues des négociations possibles avec le Québec. Puis se tournant vers l'autre gouvernement, il parle d'attribuer la responsabilité de la fermeture du CMR au fédéral.

Le Conseil économique et la Chambre de Commerce ont réitéré leur appui à la proposition du maire de Saint-Jean. A la veille de l'échéance de vendredi dernier, les présidents des deux organismes déclaraient qu'après la décision prise par les professeurs, le collège ne pourra plus être considéré comme tel puisqu'il sera vidé de sa substance tant militaire que civile.

Ils estimaient alors que de repousser d'un mois l'échéance du 6 janvier pour permettre la conclusion d'une entente fédérale-provinciale n'aurait

changé en rien la décision du fédéral de fermer le CMR en août prochain.

«Le retrait du gouvernement fédéral implique une compensation qui ne doit en aucun cas être laissée sur la table. Nous avons par conséquent tous les éléments réunis pour prendre une décision collective courageuse: relancer le collège pour en faire une véritable institution universitaire ouverte sur le monde», faisaient valoir les deux organismes dans une déclaration commune. Par compensation, on fait référence aux \$25 millions répartis sur cinq ans offerts par le fédéral tant au Québec qu'à la Colombie-Britannique où un autre collège militaire est fermé.

Par ailleurs M. Blanchard a chiffré à \$2 millions l'écart qui sépare les deux gouvernements. Cet écart se traduit dans la réalité par le nombre d'élèves-officiers de niveau collégial que le fédéral accepte de maintenir à Saint-Jean et la proposition Smereka.



Sur la photo, de gauche à droite: Gerald Brassard, Robert Blanchard, Marcel Beauregard, Marcel Bellavance et Fernand Ledoyen. (photo Jacques PAUL)

## ■ Bachand

De son côté, vendredi dernier, le député fédéral bloquiste, Claude Bachand, a adressé une dernière demande au ministre Massé par le biais des médias.

Le député a réagi à la réponse que lui

avait servie la veille le ministre Massé à qui il a avait demandé de prolonger le délai du 6 janvier. Il n'a pas apprécié le ton de sa réponse qu'il juge méprisant. Le ministre Massé écrivait que sa demande de report était en faite une nouvelle tentative de faire durer l'incertitu-

de dont est victime le personnel du collège et dont la responsabilité revient au gouvernement péquiste.

Le député Bachand a répliqué en ces termes: «Comment peut-on conclure que la négociation va se poursuivre le lendemain (du 6 janvier),

alors que l'on risque de se retrouver avec une coquille vide. Le menu de la décision du lendemain risque d'être mince si la décision de M. Massé est maintenue».

## ■ Alliance

À quelques heures de l'échéance, vendredi après-midi dernier, la vice-présidente de l'Alliance de la fonction publique du Canada, Johanne Hurens, exhortait les ministres Massé et son collègue de la Défense, David Colletette, au respect élémentaire de leurs employés.

Le syndicat a rappelé que la fermeture du CMR a été et demeure un exemple classique de coupure aveugle et improvisée du gouvernement fédéral. Pour le syndicat, il appartenait donc au fédéral de faire preuve de compassion à l'égard de ses employés.

L'Alliance demandait à Ottawa de prolonger l'application du programme de réduction du personnel civil (PRPC) jusqu'à ce que les négociations aboutissent entre les gouvernements.

# Des heures critiques pour l'avenir du CMR

Même si depuis près de onze mois, le dossier du CMR de Saint-Jean occupe l'avant-scène de l'actualité et les débats entourant son sort prennent l'allure d'un long roman feuilleton, plus que jamais son sort semble vouloir se jouer ces jours-ci.

**Louise BÉDARD**

La menace de la fermeture du Collège militaire est imminente, déclare le président du Conseil économique du Haut-Richelieu, Robert Blanchard.

Tous les yeux sont tournés aujourd'hui vers Québec et la ministre québécoise des Affaires intergouvernementales, Louise Beaudoin, qui doit faire le point après en avoir discuté avec ses collègues. Le dossier n'est pas nécessairement à l'ordre du jour du conseil des ministres mais pourrait être discuté.

La proposition Smereka reste la position défendue par le gouvernement du Québec. Il y a toujours place à la négociation, indique le chef de cabinet de Mme Beaudoin, Gilles Corbeil. Le gouvernement du

Québec a besoin d'une garantie du fédéral quant aux nombres d'élèves pour rendre viable une nouvelle institution, précise-t-il.

Quant à la proposition avancée par le président du conseil économique voulant que le milieu régional puisse combler l'écart de \$2 millions qui sépare la position des deux gouvernements, M. Corbeil explique que c'est plutôt la garantie d'un nombre d'étudiants qui importe. Des étudiants qui autrement ne seraient pas dans le réseau des universités québécoises. Il apparaît aux yeux de Québec que la proposition Smereka est une nécessité pour démarrer une nouvelle institution.

Après avoir refusé, malgré les pressions de la communauté régionale, de repousser l'échéance du 6 janvier, date à laquelle les employés du CMR devaient signifier leur intention de quitter ou non la fonction publique, le ministre Marcel Massé se dit toujours disposé à négocier sans toutefois formuler de nouvelle proposition. Il reconnaît que les espoirs sont minces.

Dans une lettre adressée le 23 décembre dernier au maire My-

rosław Smereka mais reçue le 4 janvier, le ministre Massé réitère sa volonté d'envoyer seulement 200 étudiants par année à Saint-Jean et continue à fixer à \$25 millions la compensation financière offerte au Québec.

La proposition Smereka prévoit plutôt la présence de 395 élèves-officiers et fonctionnaires en septembre prochain, de 425 en septembre 1996 et de 200 par la suite.

Le président du Conseil économique veut rencontrer Mme Beaudoin pour lui offrir sa collaboration et lui indiquer le désir du milieu de s'impliquer dans la création d'une nouvelle institution. Quant au fédéral, il lui apparaît clair qu'Ottawa a dit son dernier mot.

Répliquant aux critiques adressées à sa collègue Beaudoin à l'effet que ses déclarations aient attisé la querelle avec Ottawa et compromis les chances de règlement, le député provincial péquiste Roger Paquin juge malencontreuse cette déclaration de M. Blanchard. Il rappelle qu'on ne doit pas perdre de vue que c'est le fédéral qui a décidé en

février dernier de fermer le CMR.

Les propos du président du Conseil économique du Haut-Richelieu recueillis par l'agence de presse NTR, ont provoqué des réactions. M. Blanchard ne nie pas avoir blâmé Mme Beaudoin pour sa déclaration concernant une future armée québécoise et qui selon lui aurait sérieusement hypothéqué les chances de négociations avec Ottawa. Mais il précise avoir aussi reproché au fédéral d'avoir utilisé exagérément cette déclaration croyant que cela faisait son affaire.

Mais pour M. Paquin cette déclaration a été démobilisatrice pour ceux qui travaillent à la recherche d'une solution. Le projet de création d'une armée du Québec est dans le programme du PQ depuis 20 ans, dit-il.

Par ailleurs on comprend qu'au cours des derniers jours, le député provincial s'est employé à garder le dossier du CMR bien vivant à Québec. Il a notamment participé vendredi dernier à une longue séance de travail avec les fonction-

naires. Il croit qu'il faut encore donner une chance à la négociation. Si Massé veut régler sur une base d'affaires, il peut le faire, ajoute-t-il.

De même de son côté, le député fédéral bloquiste Claude Bachand, désigne le ministre Marcel Massé comme le véritable responsable du gâchis du CMR. C'est son gouvernement qui est responsable de la fermeture sauvage du collège et maintenant de la dilapidation du savoir-faire et de l'exode des cerveaux, soutient-il. Il rappelle que Mme Beaudoin a fait une offre de règlement le 4 novembre dernier qu'a refusée Ottawa. Puis elle a soutenu la proposition Smereka qui n'est pas acceptée.

Le président de l'Association des professeurs du CMR, Fernand Ledoyen, rappelle aussi à son tour que la décision de fermer le collège est fédérale.

Enfin le maire de Saint-Jean, Myrosław Smereka, qui joue un rôle de médiateur dans le dossier, n'a pas retourné hier nos appels pour commenter les récents développements dans le dossier.

## Chez Irène BAR-B-Q

«LA REINE DU  
POULET»

359, 9<sup>e</sup> Avenue, Iberville



Claude Bissonnette, propriétaire

LES MEILLEURS BUFFETS POUR VOUS

- Chauds ou froids
- Service à domicile ou en salle à manger
- Peut servir de 1 à 5 000 personnes

Salle à manger - Bar-salon

APPELEZ: 346-4486-7

# Pas question pour Québec de publier le rapport Parent

Pas question pour le gouvernement du Québec et le ministre de l'Éducation, Jean Garon, de rendre public le rapport du comité Parent sur l'avenir académique du Collège militaire tant qu'une entente définitive ne sera pas signée avec le gouvernement fédéral.

**louise BÉDARD**

Le député péquiste, Roger Paquin, a été apostrophé jeudi dernier lors de la conférence de presse convoquée par le Conseil économique et la Chambre de commerce du Haut-Richelieu. Un professeur du CMR, Pierre Paquette, lui a demandé quand le rapport Parent commandé par l'ancien gouvernement libéral allait être connu?

Devant la centaine de personnes rassemblées, le député a servi une réponse évasive, indiquant que la responsabilité de rendre public le rapport revenait au ministre de l'Éducation.

Interrogé par la suite, M. Paquin n'a pas caché que Québec ne dévoilera pas le rapport Parent tant qu'une entente ne sera pas conclue avec le fédéral sur l'avenir du campus. L'application des recommandations du rapport Parent est liée à la conclusion d'une entente avec le fédéral et sa participation financière à la survie de l'institution.

Le député Paquin plaide que son gouvernement a fait de multiples concessions dans ce dossier, allant jusqu'à reconnaître le principe de démilitarisation de l'institution. On sait qu'à une semaine du deuxième scrutin provincial dans le comté en octobre dernier, le premier ministre Jacques Parizeau avait exigé le maintien du CMR comme lieu de formation des élèves-officiers francophones de l'armée canadienne.

Depuis le gouvernement du Québec a fait sienne la proposition du maire de Saint-Jean, Myroslaw Smereka, qui suggère une période de transition par un départ progressif des élèves militaires et leur remplacement par des étudiants civils.

## ■ Dans un Québec indépendant!

Mais le Parti québécois n'a-t-il pas inscrit dans sa plate-forme électorale la création d'une université en Montérégie, rappelle-t-on au député qui a fait campagne en mettant de l'avant cette promesse? Cet engagement, il ne sera réalisé que dans un Québec indépendant, précise-t-il aujourd'hui.

En décembre dernier, les professeurs du CMR ont demandé au ministre Garon de pouvoir prendre connaissance des recommandations du rapport Parent pour être en mesure d'adopter une position. Ils ont eu pour toute réponse qu'un accusé de réception de leur demande.

Selon certaines informations, Jacques Parent, président du comité chargé par l'ancien ministre de l'Éducation, Jacques Chagnon, devait réunir cette semaine les membres du comité. Ceux-ci avaient été chargés de proposer une vocation académique à une nouvelle institution sur le site du CMR.

Des bribes d'information glanées ici et là nous permettent de croire que l'application des recommandations du comité auraient pour effet de garder la majorité des professeurs du CMR à l'emploi de la future institution. Ainsi l'enseignement dispensé le serait non seulement dans des secteurs reliés aux études internationales mais aussi à des programmes de sciences.

Par ailleurs des propos du député Paquin, on comprend que les universités québécoises ne s'opposeraient pas à la création de cette nouvelle institution d'enseignement supérieur dans la mesure où elle offre des programmes originaux qui n'entrent pas en conflit avec ceux déjà dispensés. Dans la mesure aussi où les universités ne perdent pas de clientèle ni de subventions gouvernementales. Pas question pour elles de voir transférer certains de leurs crédits pour permettre la création d'une nouvelle institution.

# Le complexe sportif Claude-Raymond de nouveau visité par des vandales

Le complexe sportif Claude-Raymond, à Saint-Jean, a été de

**louise BÉDARD**

nouveau la cible de vandalisme au cours de la nuit de mardi. Des individus ont fracassé des fenêtres près de la piscine en plus de causer des dégâts importants à l'intérieur de l'immeuble.

Plutôt que le vol, les vandales semblent en effet avoir pris un malin plaisir à causer des dommages.

Ils ont brisé à coups de bar de fer deux ordinateurs, une imprimante et une cafetière dans les bureaux administratifs de la piscine. Ils ont de plus éventré une caisse enregistreuse, mais y ont laissé l'argent. Les vandales ont toutefois quitté les lieux en emportant un télécopieur et un appareil téléphonique.



Louis Michaud, régisseur sportif à la ville de Saint-Jean, montre les dommages qui ont été causés dans la nuit de mardi dernier par les vandales dans les bureaux de la piscine du complexe sportif Claude-Raymond. (Photo Jacques PAUL)

On pourrait chiffrer à environ \$10.000 le montant du vol et des dommages.

Au cours du congé de la Saint-Jean-Bap-

tiste, deux fenêtres avaient aussi été fracassées à la piscine et une autre du côté du Colisée Isabelle-Brasseur.

Le 19 décembre dernier, un important

vol d'argent avait également été commis dans les bureaux du club de hockey Les Lynx, au Colisée. Le coffre-fort avait été brisé et les recettes du dimanche soir volées.

# Treize professeurs ont choisi de se mettre en disponibilité

Treize professeurs du Collège militaire ont choisi de se mettre en disponibilité et d'attendre les offres de poste que leur fera le gouvernement fédéral.

**louise BÉDARD**

Sur les 57 professeurs permanents excluant ceux de langue qui enseignent au collège, 26 ont décidé de se prévaloir du programme de réduction du personnel civil (PRPC) et d'accepter l'offre monétaire de séparation de la fonction publique fédérale.

Déjà onze autres avaient déjà été relocalisés. Certains sont déjà partis au Royal Military College de Kingston. Il reste encore sept professeurs qui ont jusqu'au 17 février pour signifier leur choix. Ce sont entre autres des doyens qui resteront à l'emploi du collège jusqu'à sa fermeture en août.

Il faut se rappeler que le collège a aussi à son emploi des professeurs chargés de cours et des associés de recherche qui sont à contrat. Pour eux, leur contrat ne sera tout simplement pas renouvelé. Ils n'ont pas droit au PRPC.

Par ailleurs des 170 membres du personnel du CMR, professeurs et employés de soutien réunis, 74 ont déjà accepté l'offre de séparation, 32 ont été réaffectés, 38 sont placés en disponibilité. Quant aux autres, 26 employés, ils doivent pour certains effectuer un choix d'ici le vendredi 27 janvier pour d'autres d'ici le 17 février.

Le président de l'Association des professeurs, Fernand Ledoyen, laisse entendre que des professeurs sont prêts à oeuvrer sans solde la première année pour faire démarrer une nouvelle institution à Saint-Jean.

Aucun sondage n'a été effectué auprès des élèves-officiers pour connaître le pourcentage des étudiants qui seraient intéressés à demeurer à Saint-Jean dans l'éventualité d'une entente leur permettant de terminer ici leurs études. On se rappelle qu'en réponse à la proposition Smereka qui prévoyait cette éventualité, le fédéral laissait le choix aux élèves d'être transférés à Kingston ou de rester à Saint-Jean.

Par ailleurs soulignons que l'inventaire de la bibliothèque, des équipements informatiques et autres, de l'ameublement, des biens patrimoniaux a été complété avant Noël. La valeur totale atteindrait les \$120 millions, un chiffre non confirmé mais qui ne serait pas loin de la réalité.

## Écrasement d'une montgolfière

# Le ministère du Transport vient d'ouvrir une enquête

Le ministère canadien du Transport vient d'ouvrir une enquête qui portera sur l'écrasement d'une montgolfière dans le quartier

**éric DESROSIERS**

Saint-Eugène, le 21 août, au dernier jour du Festival de montgolfières. L'enquête visera à déterminer si cet incident, qui n'avait fait aucun blessé, a été la conséquence d'un non-respect, par le pilote ou les organisateurs du Festival, des règlements régissant la pratique de l'activité.

Ce dimanche-là, en fin de journée, une quinzaine de ballons avaient pris part au dernier envol du Festival. La décision du décollage avait été prise par les organisateurs, à la suite de deux réunions de pilotes et malgré la présence, à l'horizon, de lourds nuages. En quelques minutes, une forte pluie s'était abattue sur les montgolfières, forçant les pilotes à se poser immédiatement.

Immobilisé au-dessus de la rivière Richelieu et n'ayant presque plus le contrôle de son

ballon *Aventure*, M. Mario Lafrance, de Thedford Mines, avait préféré éteindre le brûleur et sauter à l'eau, avec ses deux passagers. Brusquement délestée, la montgolfière avait repris de l'altitude et était allée finir son vol dans un arbre et sur des fils électriques, du quartier Saint-Eugène, non sans avoir endommagé, au passage, l'auvent, la toiture et l'antenne d'une résidence.

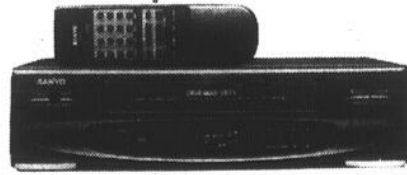
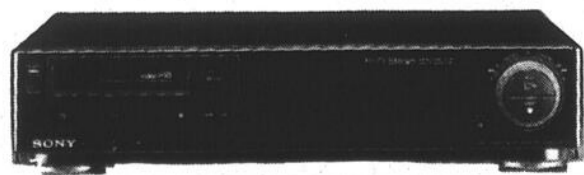
L'incident a déjà fait l'objet d'une première enquête du Bureau de la sécurité des Transports qui a rapidement conclu qu'il n'y avait rien de neuf à y apprendre en terme de sécurité; l'écrasement ayant de toute évidence été causé par le mauvais temps. Le dossier est maintenant entre les mains du Service d'application des règlements qui verra, quant à lui, à déterminer si des règlements ont été enfreints à cette occasion, ou si la mésaventure a seulement été le fait de la malchance et des risques inhérents à l'activité. Selon la porte-parole du ministère, Mme Louise Elliot, l'enquête peut nécessiter quelques jours ou quelques mois.

## NETTOYAGE DE MAGNÉTOSCOPES

# SPECIAL 24<sup>95</sup>\$

SERVICE 24 HEURES

SONY  
SANYO  
Panasonic.  
Quasar  
SAMSUNG  
GENERAL ELECTRIC  
RCA  
JVC  
TOSHIBA  
GoldStar



**VIDEOLOGUE**  
*Electronique*  
989, boul. du Séminaire Nord  
Saint-Jean-sur-Richelieu  
**349-1199**

32 personnes pour s'en occuper

# Les archives de l'Hôpital comptent 281,410 dossiers

Il faudrait pratiquement toute une vie, énormément de patience et de bonnes connaissances médicales pour lire tous les dossiers entassés avec minutie au Service des archives de l'hôpital du Haut-Richelieu. On en dénombre 281,410 touchant autant d'individus. Certains sont nettement plus épais que d'autres. Et si la tendance observée au cours des dernières années se maintient, on ouvrira 10,000 nouveaux dossiers cette année.

Il faut mettre les pieds dans ce Service occupant deux étages

**gilles LÉVESQUE**

pour en découvrir l'importance. Le mot impressionnant est un qualificatif inapproprié pour décrire tout ce qu'on peut y voir.

Des tonnes et des tonnes de documents y occupent pratiquement toute la place. Tant et si bien que dans six mois, il n'y aura plus d'espace pour de nouveaux dossiers. Débutera alors une phase d'épuration dans les dossiers ayant cinq ans d'âge. Mais rassurez-vous: aucun dossier ne sera détruit. On se contentera d'en retirer des informations qui n'ont pas vraiment d'importance.

La responsable du Service des archives, Mme Diane Théoret, s'est évidemment fait un plaisir d'alimenter notre étonnement. Elle y est parvenue sans difficulté. Elle n'a eu qu'à nous faire visiter les lieux et à nous expliquer le fonctionnement de son service pour nous faire réaliser à quel point l'hôpital pourrait être affecté si du jour au lendemain ces dossiers « secrets » devenaient inaccessibles.

## ■ Des chiffres

Mme Théoret, une archiviste de profession, était visiblement bien préparée. Notre visite était même inscrite au babillard. Il y a longtemps, très longtemps qu'un journaliste n'y avait pas mis les pieds. En fait, n'entre pas qui veut au Servi-

ce des archives. Aussi bien vous le dire: votre dossier médical est entre bonnes mains.

Allons-y donc avec ces dossiers rangés avec soin sur 300 étagères fixes, mobiles ou électriques. Si vous avez fréquenté l'hôpital du Haut-Richelieu depuis son ouverture, ne serait-ce que pour une simple coupure il y a 20 ans, sachez qu'un dossier a été ouvert à votre nom. Il y est toujours.

L'auteur de cet article a appris du système informatique que le sien porte le numéro 41.363 et qu'il dort dans une boîte au Centre Gertrude-LaFrance. Pourquoi? « Parce que vous êtes au nombre des dossiers inactifs. Ça doit faire longtemps que vous n'êtes

pas venu à l'hôpital », questionne Mme Théoret. Oui, très longtemps.

Ces dossiers inactifs côtoient ceux d'ex-patients de l'hôpital qui ne sont plus de ce monde, soit l'équivalent de 34,000 dossiers empilés dans 1.500 boîtes.

Les 281,410 dossiers de l'hôpital ont tous un numéro pour en faciliter l'accès. Lorsque vous vous présentez à l'urgence, ce n'est dans le but de vous embêter si la réceptionniste vous pose autant de questions. C'est entre autres pour s'assurer que le médecin traitant aura en mains le bon dossier. Des Gilles Lévesque, il y en a plusieurs dans la région. Tous n'ont sans doute pas le même groupe sanguin!

L'index étant informatisé, il suffit de quelques minutes pour identifier le numéro du patient et acheminer le dossier à l'urgence tout en prenant les dispositions nécessaires pour que ledit dossier revienne aux archives

dès que le bénéficiaire aura quitté les lieux.

## ■ Personnel

Le fonctionnement du Service des archives est assuré par une équipe de 32 personnes, toutes des femmes. On y retrouve 15 préposées aux dossiers, neuf secrétaires médicales et sept archivistes médicales.

Les préposées aux dossiers sont des gens qui aiment la paperasse, note Mme Théoret. Des dossiers, elles en voient défiler 500 par jour en moyenne. Ça implique énormément de manipulation et de suivi.

« Les secrétaires médicales sont des personnes compétentes et très polyvalentes, enchaîne la responsable du Service. Elles rédigent des résumés et font de la transcription de rapports. Pour l'exercice 1993-94, elles ont fait pas moins de 56,670 transcriptions et 10,726 dossiers, dont 1,350 d'une façon urgente, soit dans la même journée que la demande. »

Les archivistes médicales sont encore plus qualifiées. « Elles ont en quelque sorte un rôle de policier face aux médecins, explique Mme Théoret. Elles font de la codification, analysent des dossiers médicaux, vérifient les signatures, font des recherches et établissent des statistiques. Ce sont elles qui répondent aux demandes concernant l'accès à un dossier. Il leur faut être minutieuses et patientes. Elles doivent en tout temps s'assurer que la confidentialité des dossiers est protégée. »

Depuis un an, les archivistes médicales ont accès à un système informatique connu sous le nom de MED-ECHO. Il leur est alors possible de compiler une foule de



Mme Diane Théoret, responsable du Service des archives de l'hôpital du Haut-Richelieu, tient dans ses mains l'un des 281,410 dossiers rangés avec soin sur 300 étagères. (photos Jacques PAUL)

statistiques allant du nombre de diagnostics à la durée moyenne de séjour pour les patients d'un médecin donné. En quelques minutes, les archivistes médicales peuvent savoir par exemple combien de vasectomies ont été faites chez des hommes âgés de 40 à 45 ans. Ces données sont entre autres acheminées au ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec.

## ■ Informatique

Si l'informatique occupe une place de plus en plus importante au Service des archives, ce n'est pas demain la veille qu'on mettra sur disquettes l'ensemble des données se trouvant à l'intérieur des 281,410 dossiers remis sur des tablettes.

« C'est pratique-

ment impensable, reconnaît Mme Théoret. Ça prendrait un temps fou en plus d'impliquer des fonds importants. On pourrait toutefois pas rendre ça. Nous n'en sommes toutefois pas rendus là. Ça prendrait une foule d'ordinateurs à l'intérieur des départements et une gestion sans faille. Non, ce n'est pas pour demain. »

Répétons-le: votre

dossier, à moins d'indication contraire de Québec, ne sera jamais détruit. Même pas après votre mort. Il pourrait faire l'objet d'une épuration après cinq ans d'âge, mais en aucun temps des informations importantes pourraient en être retirées. Soit dit en passant, le Service des archives est ouvert 24 heures par jour, sept jours par semaine, 365 jours par année.



À moins d'indication contraire de Québec, votre dossier médical ne sera jamais détruit. Même pas après votre mort!



Les archivistes médicales jouent en quelque sorte un rôle de policier auprès des médecins.



## L'AIDE AUDITIVE

DORENNAVANT UNE PROTHÈSE AUDITIVE SANS FRAIS ET SANS LIMITE D'ÂGE par le biais de la carte d'assurance-maladie du Québec

Des milliers de malentendants ont retrouvé leurs activités grâce à l'aide auditive. Elle est si petite et se glisse confortablement dans l'oreille.

## Laflamme & Ass.

Audioprothésistes

900, boul. du Séminaire Nord, bureau 140 (près de l'hôpital du Haut-Richelieu) Saint-Jean-sur-Richelieu

**349-1260** (sur rendez-vous seulement)

Montréal et Longueuil: 522-6181 Granby: 378-6746



N'y a pas accès qui veut

# Votre dossier médical est entre bonnes mains!

N'a pas accès aux archives médicales qui veut. Tant les médecins que les patients doivent respecter une procédure rigoureuse pour y avoir accès. Et encore là, bien des précautions sont prises pour que les documents originaux ne fassent l'objet de corrections susceptibles de modifier les faits.

Tout le monde peut avoir accès à son dossier, en autant.

gilles LÉVESQUE

bien entendu, que les règles prévues à ce sujet soient respectées.

Les demandes des particuliers sont rares. On en dénombre environ une par se-

maine. Il faut en faire la demande par écrit, apposer sa signature au bas d'une feuille prévue à cet effet et présenter une pièce d'identité.

«L'archiviste médicale effectuera alors certaines recherches pour s'assurer de la validité de cette démarche», explique Mme Diane Théoret, responsable du Servi-

ce des archives. Si la demande est acceptée, l'archiviste médicale s'assurera que toutes les informations obtenues par l'entremise d'une tierce personne soient retirées du dossier. Le patient en est toutefois avisé.

N'allez pas croire que le demandeur quittera l'hôpital avec son dossier sous le bras. Il obtiendra des photocopies, rien de plus. En fait, seules les archives médicales peuvent quitter les lieux avec le dossier d'un patient. Une telle chose se produit lorsqu'une cause im-

pliquant l'hôpital ou un patient est entendue devant les tribunaux. «C'est la seule raison pouvant justifier la sortie d'un dossier en dehors des murs de l'hôpital», tient à préciser Mme Théoret.

Il arrive à l'occasion qu'une personne en état de crise se présente au Service des archives pour consulter son dossier. Des démarches sérieuses seront alors faites auprès du médecin traitant avant de donner suite à une telle demande. Il en va de même pour la personne qui voudrait



Impressionnante cette déchiqueteuse du Service des archives. Toutes les feuilles retirées des dossiers y passent.



En 22 ans d'histoire, l'hôpital n'aurait perdu qu'un seul dossier, celui qu'un patient aurait apporté avec lui en quittant sa chambre.

avoir accès au dossier de son conjoint. On lui dira non.

«Ces dossiers sont ici pour protéger le patient, l'hôpital, les médecins et autres intervenants. Nous agissons d'une façon neutre à l'égard de tout le monde, y compris à l'endroit des médecins. On veut à tout prix éviter les cas litigieux», explique la responsable du Service des archives.

## ■ Médecins

Si vous pensez que les médecins peuvent avoir accès à votre dossier pour y apporter des corrections, détrompez-vous. La chose est toujours possible, mais pas sur les documents originaux. Aucune note se sera rayée. En présence d'une archiviste médicale, le médecin pourra toujours apporter des correctifs, mais sur une autre feuille au bas de laquelle il apposera sa signature.

Votre dossier ne traîne pas non plus sur les étages. À l'aide d'une fiche semblable à celle utilisée dans les bibliothèques, le Service des archives exerce un suivi serré sur les entrées et les sorties de chaque dossier. Le jour même où vous quitterez l'hôpital, votre dossier devra retourner au Service des archives.

En 22 ans d'histoire, l'hôpital du Haut-Richelieu n'aurait perdu qu'un seul dossier, celui qu'un patient aurait apporté avec lui en quittant sa

chambre.

## ■ Que trouve-t-on dans un dossier

Votre dossier médical est le miroir de tous les soins qui vous ont été prodigués durant votre séjour à l'hôpital. D'infimes détails s'y trouvent.

«On y retrouve entre autres toutes les ordonnances qui ont été prescrites au patient de même que les notes des infirmières. Ces notes sont très détaillées. On peut entre autres savoir comment était la plaie du patient, s'il a fait de la température, etc.»

«Tous les résultats des tests passés à l'hôpital s'y trouvent également», poursuit Mme Théoret. Dans le cas d'une chirurgie, vous seriez surpris du protocole prévu à cet effet. Toutes les étapes de l'opération doivent figurer au dossier. C'est assez impressionnant comme détails.»

Qu'arriverait-il du jour au lendemain s'il fallait que le Service des archives soit dévasté par un incendie? «Ce serait un désastre. Il faudrait entre autres reprendre une foule de tests. Je préfère ne pas y penser», répond notre interlocutrice.

Il y a quelques années, le personnel des archives avait dû s'adonner à la chasse à l'écuriel après la découverte de dossiers quelque peu rongés. La chasse a finalement été bonne et tous les dossiers ont pu être préservés!

Autre anecdote: si vous êtes né à l'hôpital du Haut-Richelieu et que vous n'y êtes jamais retourné, sachez que votre dossier existe, mais sans votre prénom. C'est ce qui explique pourquoi les nouvelles mères sont invitées à faire parvenir cette information au Service des archives dans les jours suivant l'accouchement.

## L'Hôpital et trois de ses médecins poursuivis

### ■ Les plaignants réclament \$80,000

L'hôpital du Haut-Richelieu et trois de ses médecins sont poursuivis par un couple de Blainville pour une somme de \$80,000.

gilles LÉVESQUE

Dans leur poursuite, les plaignants soutiennent que le décès de leur enfant aurait pu être évité si une surveillance et une action diligente avaient été assurées au moment de l'accouchement.

Tel que promis, le directeur général de l'hôpital du Haut-Richelieu, M. André Trottier, s'est empressé de communiquer à nos bureaux, vendredi dernier, pour nous signifier que l'hôpital venait de recevoir un avis de cour à cet effet en date du 5 janvier.

On se souviendra que LE CANADA FRANÇAIS avait fait état de cette affaire en novembre dernier. Pour des raisons techniques, les plaignants avaient déposé

une plainte en cour peu avant l'expiration des délais prévus pour tenter une poursuite (17 novembre 94), mais ont finalement attendu jusqu'au début de janvier pour y donner suite.

Diane Beauparlant et Robert Gervais, de Blainville, poursuivent l'hôpital du Haut-Richelieu et trois de ses médecins, les docteurs Marc Brière, Anne Di Zazzo et Gilles Perreault. Ils réclament chacun une somme de \$40,000 pour «dommages psychologiques et perte de soutien future».

Ces incidents remontent au 17 novembre 1991, alors que le couple de Blainville se présente à l'hôpital pour un accouchement impliquant une césarienne. L'enfant était mort à la naissance. Dans la requête, il est écrit: «Il s'agit d'un décès qui n'aurait pas dû survenir si une surveillance et une action diligente avaient été assurées».

Il est à noter que cette requête a été déposée à la cour supérieure du district de Montréal.

## Aspirateur central

# EUREKA

Satisfaction garantie

Inclus:

- Boyau régulier 30 pieds
- Ensemble accessoires
- Support à boyau
- Support à accessoires

**379\$**  
Sugg.: 479\$

Modèle CV167

### PIÈCES ET RÉPARATION DE TOUTES MARQUES

ÉLECTROLUX  
PANASONIC  
NUTONE  
KENMORE

SOLUVAC/SINGER  
FILTER QUEEN  
GENERAL ELECTRIC  
BLACK & DECKER

KIRBY  
BEAM  
REGINA  
HOOVER

COMPACT  
SHOPVAC  
BISEL  
EUREKA



700, rue Saint-Jacques  
Saint-Jean-sur-Richelieu  
**346-3575**



Une roulotte un peu trop étroite

# Plusieurs patineurs de Saint-Jean ont préféré aller patiner à Saint-Luc

À Saint-Jean, plusieurs centaines de patineurs ont envahi la patinoire du canal Chambly en fin de semaine dernière. Les nouvelles installations et le manque évident de places dans les roulettes en ont cependant découragé plusieurs, au point où certains ont décidé d'aller patiner à Saint-Luc.

La décision de Parcs Canada d'interdire à la ville de

sylvie PROVOST

Saint-Jean d'installer ses roulettes sur la bande du canal a sans aucun doute perturbé l'accès au site. La situation devrait être temporairement remédiée dès la fin de semaine prochaine.

Contrairement aux autres années, la ville de Saint-Jean a dû aménager ses roulettes dans le minuscule stationnement de Parcs Canada, à l'intersection des rues Saint-Paul et Champlain.

Cette décision a été prise après que l'organisme fédéral ait complètement interdit l'installation des roulettes sur la bande du canal en raison des nouveaux aménagements effectués au cours des derniers mois à cet endroit. Parcs Canada motive cette décision par le fait que le transport des roulettes en question, au moment du dégel, pouvait endommager le terrain et les infrastructures.

«Nous sommes conscients de ce problème depuis le mois de septembre. La situation actuelle n'est pas satisfaisante

ni idéale, mais nous tentons toujours de trouver une solution. Nous avons envisagé plusieurs solutions mais en raison des travaux d'assainissement, il nous a fallu composer avec beaucoup d'incertitude dans ce dossier», mentionne Suzanne Méthé, régisseuse communautaire au service des Loisirs de la ville de Saint-Jean.

«Pour mieux répondre aux besoins des patineurs, deux petits chapiteaux



Deux chapiteaux seront installés cette semaine sur la glace de la patinoire du canal Chambly afin de mieux répondre aux besoins des utilisateurs de la surface glacée. (photos rémy BOILY)

(15' X 15' et 20' X 20') seront aménagés cette semaine sur la glace, au bas de l'escalier, afin de permettre à un plus grand nombre de personnes de chausser

leurs patins à l'abri», ajoute Mme Méthé. Des tables à pique-nique et des îlots de sapins viendront agrémenter le tout.

côté municipal, on semble manifester la volonté d'en arriver à trouver une solution à long terme avec Parcs Canada. On étudie

Dans ce dossier, du

différentes possibilités. Il est question de la construction d'un bâtiment permanent, de roulettes sur des barges ou même d'un immense chapiteau.

Au cours des dernières années, les patineurs avaient accès à deux et même à un certain moment donné à trois roulettes de 40 pieds sur la bande du canal. Présentement, ces derniers ont accès à une seule roulotte de 30 pieds. L'autre est utilisée pour la cantine et pour l'affûtage des patins. De plus, pour la sécurité des patineurs, des travers de bois ont été installés sur la passerelle qui relie les deux rives du canal.



Plusieurs centaines de personnes ont envahi la patinoire dimanche après-midi. Il fallait toutefois jouer du coude pour se trouver une place à l'intérieur de l'unique roulotte mise à la disposition des patineurs.



Près de 200 sapins seront utilisés pour décorer la patinoire. (photo michel LAFLAMME)



## Ça patine aussi à Saint-Luc

Les autorités de la ville de Saint-Luc ainsi que ceux du service des Loisirs ont procédé vendredi dernier à l'inauguration officielle de la patinoire du canal Chambly. Au service des Loisirs, on estime que pas moins de 1,500 personnes ont profité des installations en fin de semaine dernière. Sur la photo: Alain Paradis, conseiller muni-

cipal, Stéphane Beaudin, animateur sportif, Gilles Dolbec, maire, la mascotte de la Fête des mitaines, Louis Lemay, animateur communautaire, Michèle Hébert, directrice du service des Loisirs et Jean-Pierre Bruneau, directeur municipal. (photo jacques PAUL)

## TÉLÉPHONES CELLULAIRES

■ Sécurité sur la route

■ Liberté d'action

à partir de

49<sup>95</sup>\$

■ Économie de temps



\* Offre valable pour tout nouvel abonné sous contrat de 12 ou 36 mois avec le forfait argent minimum

**HÉBERT & GOUIN**

Audio · vidéo · communications

Agent autorisé

391, boul du Séminaire, Saint-Jean-sur-Richelieu

348-5210



**Bell Mobilité**

Enfin libre

# Collision avec un train: il s'en sort indemne

Vous ne croyez pas aux anges-gardiens? Demandez à ce jeune homme de 27 ans, de Fleurimont, ce qu'il en pense.

Samedi matin, la chance était de son côté quand son auto est entrée en collision avec le train Amtrak venant des États-Unis. Il s'en est sorti sans blessure.

La collision s'est produite à la hauteur de la rue Vanter, à Saint-Jean. Il était environ 10h15. Le train de passagers se dirigeait vers Montréal.



L'auto a été très endommagée mais le conducteur s'en est sorti indemne. (Photo rémy BOILY)

Selon les informations de source policière, le conducteur a eu une distraction. Les feux rouges glignotaient, mais il n'en aurait pas tenu compte.

Son auto de marque Plymouth a frappé le lourd engin. L'avant et l'arrière de la voiture a été endommagé. Le véhicule a été poussé hors de la route, alors que le train s'est arrêté à plus de 500 mètres du point d'impact. Des vérifications ont été effectuées à l'engin avant que l'Amtrak ne reprenne sa route.



C'est plus de 500 mètres plus loin que le train Amtrak s'est immobilisé après avoir frappé l'auto. (Photo rémy BOILY)

## aux quatre coins de la ville

Louise Bédard

### Facultés affaiblies

■ Jeudi dernier, vers 22h55, une conductrice de 37 ans de Sabrevois a attiré l'attention des policiers en brûlant un feu rouge. Elle a été interceptée sur la rue Laurier, à Saint-Jean. Soupçonnée de conduire avec les facultés affaiblies, elle a été soumise à l'alcootest qui a révélé la présence de 130 milligrammes d'alcool par cent millilitres de sang.

Le vendredi soir, vers 20h10, c'est un appel d'un citoyen qui a amené les policiers à arrêter un automobiliste au coin des rues Mercier et Saint-Jacques, à Saint-Jean. Le citoyen équipé d'un téléphone cellulaire a suivi l'automobiliste le soupçonnant de conduire en état d'ébriété. Ce dernier, un résident de 36 ans, de Saint-Alexandre, a été sommé de subir l'alcootest qui a montré la présence de 150 milligrammes d'alcool dans son sang.

Vendredi vers 22h39, un jeune homme de 17 ans de Saint-Athanasie, a été arrêté à la suite d'un délit de fuite, indique les policiers. Il est aussi soupçonné d'avoir conduit avec les facultés affaiblies et d'avoir été en possession de haschich.

### 15 vols par effraction

■ Une quinzaine de vols par effraction ont été rapportés au Service de police du Haut-Richelieu au cours de la dernière semaine.

La grande majorité de ces vols ont été commis dans des résidences. Des maisons situées sur les rues Jacques-Cartier Sud, Frontenac, Desaulniers, Montcalm, Foch, Beauchamp, Saint-Eugène, Village suisse, à Saint-Jean, ont été visitées

par les voleurs. Un délit semblable a été perpétré dans une résidence de la 1<sup>re</sup> avenue, à Iberville. Le cambriolage le plus important a eu lieu dans une maison de la 8<sup>e</sup> avenue, à Iberville, dimanche. Des appareils électroniques, des bijoux et des CD d'une valeur de plus de \$1.500 ont été volés.

Deux logements de la rue Mercier, à Saint-Jean, et un de la rue Saint-Jacques ont aussi été victimes de vol.

Des vols dans trois commerces sont aussi à déplorer. Un commerce de la rue Arcand et de la 16<sup>e</sup> avenue, à Saint-Athanasie, et un du boulevard d'Iberville ont été cambriolés.

### Agression sexuelle

■ Un homme de 23 ans de Saint-Jean a été arrêté samedi dernier après que les parents d'un enfant de trois ans aient porté plainte. Le prévenu gardait l'enfant et l'aurait agressé sexuellement.

L'individu a comparu lundi devant le juge Jacques Rancourt, de la Cour du Québec, et a plaidé non coupable à l'accusation portée. Il a été remis en liberté. Le tribunal lui a défendu de se trouver seul en présence de mineurs. De plus, il doit rencontrer un psychologue. Son procès a été fixé au 30 janvier pour la forme.

### Arrêté à 14 ans

■ Un adolescent de 14 ans a été arrêté vendredi dernier dans un logement de Saint-Jean. On lui reproche d'avoir frappé sa mère. Il est accusé de voies de fait et d'avoir proféré des menaces. Le jeune est gardé en détention.

# notre Résolution

La super fraîcheur

Plus POUR VOTRE ARGENT

Plus DE QUALITÉ ET FRAÎCHEUR

Plus DE SERVICE ET PLUS DE 20 SPÉCIAUX

<b>TOMATES ROUGES</b> pr. Mexique no 1 Gr. grosses	<b>POMMES «CORTLAND»</b> pr. Québec no 1 Sac 5 lb
<b>99¢</b>	<b>249</b> ch.
<b>CHOUX DE BRUXELLES</b> pr. E.-U. no 1	<b>ORANGES À JUS</b> pr. Floride no 1 Gr. 125
<b>99¢</b>	<b>10/99¢</b>
<b>PIMENTS ROUGES</b> pr. Espagne no 1 Gr. gros	<b>POIS MANGE-TOUT</b> pr. Guatemala no 1
<b>249</b>	<b>249</b>
<b>BROCOLI</b> pr. E.-U. no 1 Gr. 14	<b>ANANAS «DEL MONTE»</b> pr. Costa Rica no 1 Gr. 14
<b>99¢</b> ch.	<b>89¢</b>
<b>CHAMPIGNONS</b> pr. Canada no 1 Paquet 8 onces	<b>POIRES «ANJOU» ET «BOSC»</b> pr. E.-U. no 1 Gr. 135
<b>99¢</b> ch.	<b>149</b> ch.
<b>CLÉMENTINES</b> pr. Espagne no 1 Qualité supérieure	<b>BANANES</b> pr. Costa Rica no 1
<b>99¢</b>	<b>29¢</b>

<b>CHARCUTERIE</b>	<b>FROMAGERIE</b>
<b>JAMBON FUMÉ «TOUR EIFFEL»</b> (au poivre) <b>369</b> lb	<b>FROMAGES «DELI CREME»</b> (assortis) <b>599</b> lb
<b>SAUCISSON «TOUR EIFFEL»</b> (au poivre ou à l'ail) <b>399</b> lb	<b>BRIE FRANÇAIS OU CANADIEN</b> <b>569</b> lb
<b>PASTRAMI «MONTREAL DÉLI»</b> (smoked meat) <b>339</b> lb	<b>ÉPICERIE</b>
<b>JAMBON CUIT «LAFLEUR»</b> extra-maigre <b>179</b> lb	<b>MARGARINE «GOLDEN GIRL»</b> 454 g <b>99¢</b> ch.
<b>RÔTI DE PORC «SCHNEIDER»</b> (cuir au four) <b>589</b> lb	<b>FROMAGE À FONDUE SUISSE «FROMALP»</b> 400 g <b>359</b> ch.
<b>TERRINES «BRETAGNE»</b> (assorties) <b>339</b> lb	

Spéciaux en vigueur du mardi 10 au dimanche 15 janvier 1995

## FRUITS ET LÉGUMES RACINE

773, rue Saint-Jacques, Saint-Jean-sur-Richelieu 346-2440  
950, boul. du Séminaire Nord, Saint-Jean-sur-Richelieu 348-8834

**HORAIRE**  
Lundi, mardi mercredi et dimanche: 9 h à 19 h  
Jeudi et vendredi: 9 h à 21 h  
Samedi: 9 h à 18 h



Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.

# 20\$ - 30\$ - 40\$

## OPTION MODE MATERNITÉ

640, boul. Industriel, local 101  
Saint-Jean-sur-Richelieu 349-1510

\*tailles fortes disponibles

## Père incestueux en prison

■ Un homme de 47 ans a été condamné à neuf mois de prison pour avoir agressé sexuellement sa fille sur une période de dix ans. Les crimes ont été commis à ville Lasalle puis à Saint-Paul-de-l'Île-aux-Moix, entre 1983 et 1993.

Lundi dernier, Me Éric Simard, de la couronne, a indiqué que les agressions ne sont pas allées jusqu'à des relations sexuelles complètes se limitant à de multiples attouchements. C'est à la suite du visionnement de films pornographiques que l'accusé commettait ces gestes à répétition, ayant de la difficulté à retenir ses pulsions.

Se référant au rapport présentiel, le procureur de la poursuite a ajouté que la vie familiale de l'accusé était complètement bouleversée depuis la dénonciation et qu'il régnait une forte tension dans son entourage. Il a aussi indiqué que la victime était perturbée et devait poursuivre une thérapie.

Me Simard s'est objecté à toute mesure alternative à une peine d'emprisonnement tout comme au fait que l'accusé puisse purger sa peine de détention les fins de semaine. Dans le rapport présentiel, on faisait état qu'une peine de prison purgée de façon continue mettrait en cause la thérapie qu'il suivait. On indiquait aussi que l'accusé était admissible au programme de travaux communautaires.

La couronne, de concert avec la défense, a plutôt recommandé l'imposition d'une peine de neuf mois de prison associée à une probation de trois ans au cours de laquelle l'accusé devra continuer à se soumettre à une thérapie. Il lui est aussi interdit d'être seul avec des mineurs et de communiquer avec sa fille, à moins que celle-ci en exprime le désir.

Tout en qualifiant de clémente la suggestion, le juge Jacques Rancourt l'a retenue. Il a dit tenir compte du fait que l'accusé ait reconnu sa culpabilité sans obliger la tenue d'un procès, qu'il n'avait pas d'antécédents judiciaires et que les avocats étaient d'accord pour soumettre cette recommandation de sentence.

## Barrett détenu

■ Henry A. Barrett, un américain de 31 ans du Bronx, est toujours détenu, n'ayant pas réussi à amasser les \$20.000 de cautionnement exigés par le tribunal pour reprendre sa liberté. Son enquête préliminaire doit être entendue aujourd'hui, mercredi.

Il a été arrêté le 5 décembre dernier au poste frontalier de Blackpool, à Saint-Bernard-de-Lacolle. On lui reproche d'avoir importé trois kilos de haschich au Canada. La drogue avait été trouvée dans un autobus Greyhound en provenance de New York et dans lequel prenait place le prévenu. Ses empreintes digitales ont été trouvées sur les

## Cocaïne saisie

# Tenancier du bar 133 cité à son procès

L'ancien tenancier du bar Rendez-vous 133, à Saint-Athanase, Claude Boucher, a été cité à subir son procès

Louise BÉDARD

sous une accusation de possession de drogue dans le but d'en faire le trafic à la suite de la saisie de cocaïne dans son bar.

Le 31 mars dernier, le caporal Luc Vincent, de la GRC, recevait un appel d'un de ses informateurs à l'effet qu'il se faisait du trafic de drogue à ce bar de la route 133.

Vendredi dernier, il a indiqué au tribunal que sa source d'information lui avait fourni des renseignements fiables depuis dix ans qui lui avaient permis de traduire des individus devant les tribunaux.

L'information était à l'effet que la vente se faisait au quart de gramme et que la cocaïne venait du groupe de motards Les Jokers.

La source lui a aussi fait part qu'un dénommé Claude était responsable du

«commerce» de stupéfiants et qu'il habitait un logement au-dessus du bar. L'informateur indiquait aussi au policier où trouver la drogue dans la bâtisse.

Munis d'un mandat de perquisition, les policiers s'y sont rendus la journée même en fin d'après-midi. Ils ont trouvé au total 35,9 grammes de cocaïne répartis en petits sachets dans deux endroits différents, soit un local de rangement et au sous-sol dans l'embouchure de l'aspirateur central.

Les policiers ont aussi saisi une facture de bière datée du 20 mars et envoyée à l'accusé qui était le détenteur du permis d'alcool. Des empreintes digitales ont été retrouvées sur un des sacs contenant la drogue mais ce ne sont pas celles de l'accusé mais plutôt d'une femme. Celle-ci a été identifiée par les policiers, mais n'a pas été accusée.

La journée de la perquisition, l'accusé revenait d'une audition devant la Régie des alcools. Me Luc Boulais, procureur de la couronne, a tenté de mettre en preuve une copie de la décision de la régie suspendant pour

sacs, a-t-on appris au cours de l'enquête sur cautionnement.

## Pris sur le fait

■ Le 30 décembre dernier, Dominique Lessard a été pris sur le fait alors qu'il était en train de cambrioler une résidence de la rue Front, à Clarenceville. Le propriétaire est arrivé avec des amis et l'ont pris sur le fait.

C'est en arborant un oeil au beurre noir qu'il a comparu devant la cour. Lundi dernier, il a reconnu sa culpabilité et a été condamné à vingt mois de prison. Il a été placé sous probation pour une période de deux ans. Lors du vol par effraction, il était accompagné d'un complice qui a pris la fuite.

## Leavy en prison

■ Georges Leavy, un jeune récidiviste, a été condamné à six mois d'emprisonnement lundi. Il sera placé sous probation pour une période de trois ans.

Il avait été arrêté le 31 décembre dernier, dans un immeuble de la rue Saint-Jacques à Napierville. Avec un présumé complice, Jasmin Belhumeur, qui est présentement derrière les barreaux, il s'était introduit par effraction. Il avait volé les cadeaux du Jour de l'an puis il était entré par effraction dans une autre pièce où se trouvait une vieille dame de 87 ans qui avait eu peur.

Les deux jeunes hommes avaient été arrêtés à la suite d'informations obtenues par les policiers de la SQ. Les objets volés ont été retrouvés. Quant à Belhumeur, il a renoncé à la tenue d'une enquête sur cautionnement et a été cité lundi à subir son procès. Il doit être ramené aujourd'hui, mercredi, devant la cour.

## Un seul procès devant les assises

■ Durant les vacances des Fêtes, plus d'une centaine de citoyens de la région ont eu la surprise de recevoir une convocation comme candidats jurés pour le terme d'hiver des assises.

Un seul procès devrait être entendu en février. Les autres accusés qui avaient initialement choisi de subir leur procès devant un jury devraient changer d'option et leur cause être entendue par un juge seul.

Le seul procès devant jury devrait être celui de Gilles Monchamp, un camionneur de 42 ans de Sherrington, accusé de conduite dangereuse et d'avoir causé la mort d'un jeune garçon de onze ans. Au volant d'un camion de livraison d'huile, il avait été impliqué dans un accident de la route, le 4 mai 1993, sur le rang des Sloanes, à Sherrington. Le garçon à vélo était mort. Le procès pourrait durer de trois à cinq semaines.

deux mois le permis de vente d'alcool dans l'établissement en raison du trafic de drogue. Par ailleurs la même journée, l'accusé s'était engagé à veiller à ce que ne se tienne pas un tel commerce dans son établissement. Une copie du document a été saisie sur la personne de Boucher au moment de son arrestation.

L'avocat de la poursuite voulait ainsi aller au-devant d'un argument que pouvait soulever la défense à l'effet que l'accusé n'avait pas connaissance de la présence de la drogue dans son bar. Il cherchait à présenter une preuve d'actes similaires. Le juge Jacques Rancourt a indiqué avoir déjà suffisamment de preuves pour citer Boucher à son procès.

Mais Me Gilles Peltier, de la défense, est revenu à la charge pour faire libérer son client. Il a fait valoir entre autres que les employés du bar avaient accès aux lieux où la drogue a été trouvée. Il a plaidé que la couronne n'a pas fait la preuve que son client avait la possession de la drogue.

Le procès a été fixé au 30 janvier pour la forme.



## Porté disparu

Gabriel Dubois, un homme de 82 ans résident au 156, De Salaberry, à Saint-Jean, est porté disparu. Il a quitté son domicile le 30 décembre dernier et n'est plus revenu. Il a été vu la dernière fois à la succursale de la rue De La Gauchetière, à Montréal, de la Banque de Montréal, le 6 janvier. L'homme est diabétique. Il mesure 5' et pèse 200 livres. Il a une couronne de cheveux gris, a le teint pâle et porte des lunettes. Il parle français.

Toute personne ayant des informations permettant de le retracer est priée de communiquer avec le sergent-détective Alain Poirier au 357-2022 ou le responsable des enquêtes, l'inspecteur Yvan Huard, au 357-2016.

# Accident grave à Venise-en-Québec

Un résident d'Iberville âgé de 39 ans, Louis Simard, a été très gravement blessé dans un accident qui s'est produit dimanche après-midi, vers 13h50, sur la baie Missisquoi, à Venise-en-Québec.

Louise BÉDARD

L'homme a été heurté par une motocross sur une piste aménagée sur la glace. Il agissait comme signaleur quand il a été happé par une des motos. Il a subi des blessures très graves. Après avoir été transporté à l'hôpital du Haut-Richelieu, il a été transféré à l'Hôpital général

de Montréal.

La piste tracée sur la glace avec le consentement de la municipalité, est entretenue chaque hiver par des amateurs de motocross de la région. Le groupe a toujours au moins une personne qui veille à la sécurité.

Dimanche dernier, c'est justement cette personne qui a été victime de l'accident. Un des conducteurs de moto a perdu le contrôle de son véhicule et est tombé. Le signaleur a alors levé le bras pour inciter les autres à ralentir afin de l'éviter. Il a été heurté par une des motos qui filait.

**BOUTIQUE**  
*Célébration*  
TOUT POUR LES OCCASIONS SPÉCIALES

Vente et location de robes de mariée

Accessoires

Bouquets

Vente et location de décor

Ballons

Photographe

etc.

*Liette et Manon vous souhaitent la bienvenue*

**240, boul. Saint-Luc, Saint-Luc 359-7144**

12897-c32-LL

Un envoi de 10,400 factures

# Les comptes de taxes postés le «vendredi 13» à St-Jean!

Personne n'aime recevoir son compte de taxes et les superstitieux en prendront pour leur rhume à Saint-Jean-sur-Richelieu cette année puisque c'est un «vendredi 13» que la facture municipale sera mise à la poste!

Si tout se déroule comme prévu, exactement 10,427

marc-o. TRÉPANIÉ

comptes de taxes doivent prendre le chemin du bureau de poste vendredi prochain, précise le trésorier adjoint, Michel

Dussault.

Les citoyens et corporations bénéficieront d'un délai légal de 30 jours, suivant la réception de l'état de compte, pour acquitter leur premier versement. Le second versement deviendra exigible le 4 juillet.

La Loi sur la fiscalité municipale fixe un minimum de deux versements pour le paiement des comptes de taxes, ce qui est le cas à Saint-Jean-sur-Richelieu. Certaines municipalités permettent à leurs citoyens de régler la note en trois ou quatre versements.

Des frais d'intérêts de 12% seront exigés pour tout retard à payer son compte à l'intérieur des délais prescrits.

## Revenus de \$30,3 millions

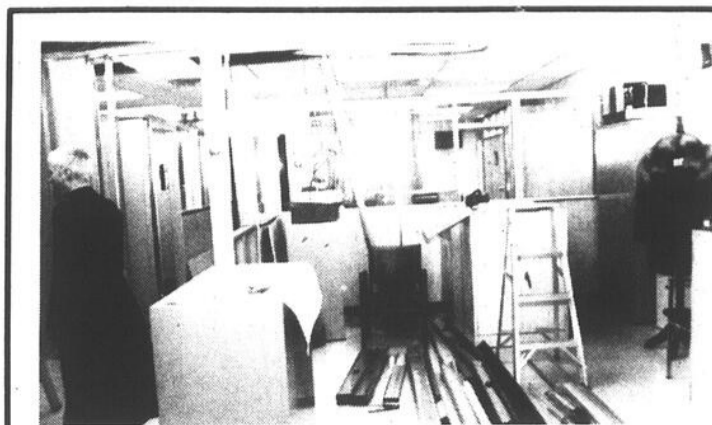
La ville de Saint-Jean percevra cette année des revenus de taxe foncière, de taxe sur les immeubles non résidentiels et de taxe d'eau totalisant \$30,3 millions.

Les rentrées de taxe foncière s'élèveront à \$20,9 millions; les répartitions locales aux riverains rapporteront \$1,38 million; la taxe d'eau, \$3,6 millions; et la taxe sur les

immeubles non résidentiels, \$4,46 millions.

Les autres revenus complétant les recettes de \$45,2 millions proviennent de la vente de services municipaux, d'amendes et, principalement, de compensations de Québec et d'Ottawa.

L'évaluation foncière imposable de la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu s'élève à \$1,3 milliard, soit \$1 milliard en bâtiments et \$312 millions en terrains.



## Du ménage aux Finances!

Au grand bonheur des employés qui vivaient dans le même décor depuis une quinzaine d'années, des travaux de rafraîchissement (peinture et recouvrement de plancher) et de réaménagement (nouvelles divisions) se sont déroulés à l'hôtel de ville de Saint-Jean pendant la période des Fêtes, notamment au service des Finances (notre photo). Les conduites du système de ventilation ont été nettoyées. Plus tôt en novembre, la salle du conseil avait été repeinte, ce qui n'était pas un luxe. Ces travaux de l'ordre de \$20,000 ont été pour la plupart effectués par les cols bleus. (photo Jacques PAUL)

## Une légère hausse de taxes pour 70% des contribuables

En plus d'essayer la nouvelle taxe spéciale de \$0.03 par \$100 d'évaluation foncière sur l'assainissement des eaux, sept contribuables sur dix de la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu subiront également une légère hausse de leur compte de taxes foncières en 1995.

Voilà ce que révèle une analyse plus pointue du nouveau

marc-o. TRÉPANIÉ

rôle d'évaluation foncière, mis en relation avec l'indexation de 2,45% du taux de la taxe foncière, qui est passé de \$1,53 à \$1,5675.

On se souviendra que le nouveau rôle d'évaluation foncière a subi une diminution générale de 2,39%. Les variations du rôle d'évaluation n'ont cependant pas été les mêmes pour toutes les catégories de propriétés.

Par exemple, la valeur des bungalows a diminué en moyenne de 0,8% tandis que la valeur des industries baissait de 11,1%; la valeur des commerces n'a baissé que de 1,75% et celle des maisons mobiles et des terrains vacants augmentaient respectivement de 7,73% et de 5,79%.

Selon les données obtenues auprès du service de l'évaluation, 27% des contribuables ont vu leur évaluation foncière diminuer en-deça de la moyenne de 2,39%. Ces contribuables recevront donc, excluant la taxe spéciale, un compte de taxes foncières moins élevé qu'en 1994.

\$22,21 de plus pour un bungalow moyen

Quant aux autres contribuables, ils auront droit à un compte de taxes foncières

relativement plus élevé. Prenons l'exemple d'un propriétaire du bungalow dont la valeur moyenne s'établit à \$89,000 au rôle d'évaluation de Saint-Jean.

Son compte de taxes foncières générales s'élevait à \$1,361,70 avec un taux de taxe de \$1,53 du cent dollars d'évaluation.

Dans l'hypothèse où la valeur de son bungalow a fléchi de 0,8% (suivant la moyenne) avec le nouveau rôle, elle s'établira à \$88,288 pour cette année. Avec le taux de taxe de \$1,5675 du cent dollars d'évaluation, le compte de taxes foncières générales s'élèvera à \$1,383,91, soit \$22,21 de plus qu'en 1994.

Rappelons que malgré ces légères variations à la hausse du compte de taxes foncières, la municipalité touchera sensiblement les mêmes revenus: la taxe foncière générale a rapporté \$20,800,000 en 1994 et doit générer des rentrées de \$20,867,855 en 1995.

En somme, comme les revenus de taxes provenant des industries, des édifices à bureaux et des multi-familiales de plus de six logements seront inférieurs en 1995 à ceux de 1994, ce sont donc les propriétaires de bungalows et autres contribuables (commerces, etc.) dont la valeur des propriétés a moins fléchi que la moyenne générale qui écopent.

# FRUITERIE

L'avenue du potager  
145, boul. Saint-Joseph,  
Saint-Jean-sur-Richelieu tél.: 349-3209



C'est l'année des meilleurs prix à la Fruiterie!

<b>LAITUE «ICEBERG»</b> pr. E.-U. no 1 <b>99¢</b> ch.	<b>Chou-fleur</b> pr. E.-U. no 1 <b>99¢</b> ch.	<b>Poires «Anjou»</b> pr. E.-U. no 1 <b>89¢</b> lb 1,96\$ kg
<b>LAITUE «BOSTON»</b> pr. E.-U. no 1 <b>99¢</b> ch.	<b>Poires «Bosc»</b> pr. E.-U. no 1 <b>89¢</b> lb 1,96\$ kg	<b>Pommes du Québec</b> «Empire», «Spartan», «Cortland» et «McIntosh» pr. Québec no 1 <b>69¢</b> lb 1,52\$ kg
<b>MEILLEURE QUALITÉ MEILLEURS PRIX</b>	<b>Citrons</b> pr. E.-U. no 1 <b>6/99¢</b>	<b>Mangues</b> pr. Mexique no 1 Gr. 14 <b>99¢</b> ch.
	<b>Mandarines et tangerines «Tangellos» et «Fairchild»</b> pr. E.-U. no 1 <b>99¢</b> lb 2,18\$ kg	<b>Prunes, pêches et nectarines</b> pr. Chili no 1 Gr. 80-60 <b>1 99\$</b> lb 4,38\$ kg
	<b>Oignons</b> pr. Québec no 1 Sac 2 lb <b>69¢</b> ch.	<b>Carottes</b> pr. Québec no 1 Sac 2 lb <b>69¢</b> ch.

## Technique Nadeau

Initiation à la détente



Nicole Boudreau,  
infirmière et prof. affiliée

Soirée d'information:  
17 janvier

348-8314

### CHARCUTERIE

<b>JAMBON FORÊT NOIRE «TOUR EIFFEL»</b> 8,78\$ kg <b>3 99</b> lb
<b>VIANDE FUMÉE (smoked meat)</b> 8,78\$ kg <b>3 99</b> lb
<b>JAMBON CUIT</b> 4,38\$ kg <b>1 99</b> lb

### FROMAGERIE

<b>EMMENTAL SUISSE «SWITZERLAND»</b> 13,20\$ kg <b>5 99</b> lb
<b>SUISSE FUMÉ «FRITZ»</b> 13,20\$ kg <b>5 99</b> lb
<b>COGRUET TYPE SUISSE</b> 11\$ kg <b>4 99</b> lb

### ÉPICERIE

<b>CRÈME SURE «LIBERTÉ»</b> 500 ml <b>1 69</b> ch.
<b>YOGOURTS «LIBERTÉ»</b> 2,5% m.g. Saveurs variées 125 g <b>2/99¢</b>
<b>OEUFs BRUNS</b> Directement de la ferme Gr. extra-gros <b>1 89</b> douzaine

Spéciaux valables du mardi 10 au dimanche 15 janvier ou jusqu'à épuisement des stocks.

## Les vieux hangars démolis

# Reprise des travaux à la Place du Quai

À la faveur de conditions hivernales propices, le chantier d'assainissement des eaux est avancé d'environ deux semaines et

**marc-o. TRÉPANIÉ**

reprend ces jours-ci à la Place du Quai à Saint-Jean-sur-Richelieu. L'entrepreneur Jean-Paul Trahan Ltée entend ainsi profiter de la gelée peu profonde du sol et du bas niveau de la rivière Richelieu.

Deux équipes de mettront en branle pour réaliser les travaux d'installation d'une conduite d'égout sanitaire de 600 mm (24 pouces de diamètre) entre la sortie du pont Gouin et la marina du Club nautique, pour aller rejoindre la rue Jacques-Cartier Sud.

À partir du Club nautique jusqu'au Centre des aînés, un égout pluvial de 1050 mm (42 pouces) sera installée. On remplacera une vieille conduite d'aqueduc sur une section de la rue Richelieu devant l'ancienne usine Pirelli.

Selon l'ingénieur Éric Genest de la firme *RBI Experts Conseils*, ces travaux devraient restreindre temporairement la circulation automobile sur la Place du Quai au moment où les équipes oeuvreront à proximité du pont Gouin.

### ■ Archéologue sur les lieux

L'ensemble de ce chantier devrait durer entre six et huit semaines. Tout dépendra de la

clémence de la température ainsi que des obstacles qui pourraient s'élever lors de l'ouverture de la tranchée qui sera creusée au milieu de la rue.

Comme la Place du Quai est un site à caractère patrimonial, Parcs Canada exige en effet la présence d'un archéologue qui surveillera le déroulement des travaux d'excavation.

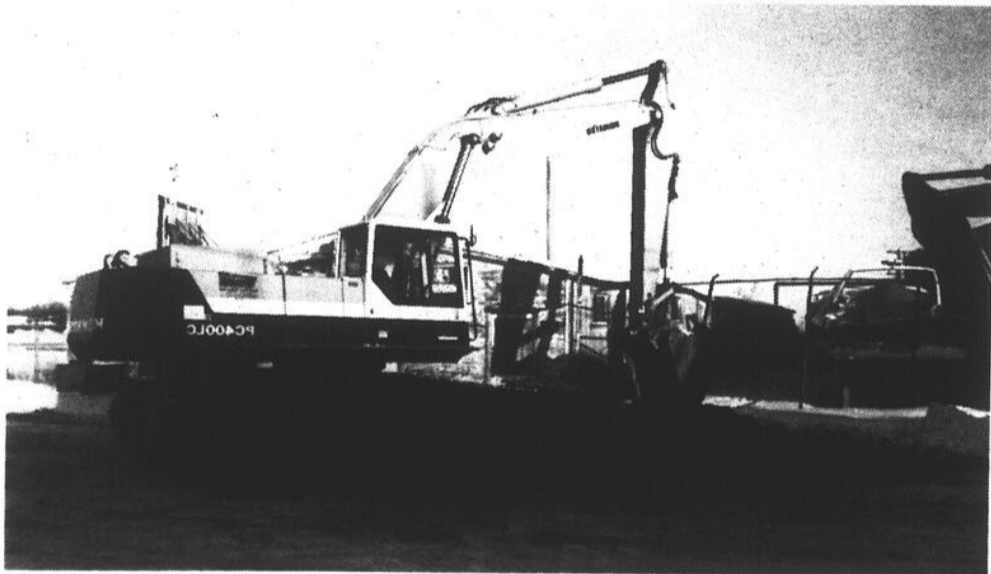
### ■ Hangars démolis

Ces travaux d'assainissement comportent une bonne nouvelle pour les Johannais.

En effet, un contrat a été octroyé pour la démolition des vieux hangars situés derrière l'ancienne usine Pirelli, ce qui redonnera à la population une nouvelle fenêtre sur la rivière en prolongeant la Place du Quai vers le sud jusqu'à la marina.

On sait que cette bande de terrain doit éventuellement être rétrocédée à la ville par Parcs Canada.

Pour ce qui est du sol contaminé derrière l'usine de Pirelli, M. Genest indique qu'il a déjà fait l'objet d'une caractérisation. Il sera traité selon les standards de la politique du ministère de l'Environnement sur la gestion des sols contaminés.



Les travaux d'assainissement reprennent ces jours-ci à partir de la Place du Quai jusqu'à la marina du Club nautique. Les vieux hangars derrière l'ancienne Pirelli seront démolis. (photo Jacques PAUL)

## Surplus de \$1,58 million à St-Jean

La ville de Saint-Jean-sur-Richelieu débute l'année 95 avec un surplus accumulé de \$1,587,506 dans ses coffres. Ce montant représente l'équivalent de revenus générés par environ 10 cents de taxe foncière.

**marc-o. TRÉPANIÉ**

Les chiffres préliminaires compris dans les prévisions budgétaires 95 indiquent que la municipalité prévoyait terminer le dernier exercice financier avec un surplus libre (non affecté) de \$1,632,996 et un surplus réservé (affecté) de \$554,510, pour un total de \$2,18 millions.

Le conseil municipal a pigé \$600,000 dans le surplus libre pour en affecter cette année quelque \$500,000 au Fonds de roulement et \$100,000 à titre de contribution au Fonds de parcs, ce qui a porté le surplus libre estimé à \$1,032,996 au 31 décembre 1994.

Le surplus libre était de \$1,3 million au 1<sup>er</sup> janvier 1994. Les mouvements observés dans le surplus libre en cours d'année ont été les suivants:

Le surplus a été diminué de \$400,000 par une contribution (1994) de \$150,000 au Fonds de parcs et une contribution de \$250,000 au budget de 1995.

Le surplus a ensuite été augmenté par un surplus d'opérations de \$250,000 en 1994 ainsi que par des revenus exceptionnels de \$467,000 provenant de la régularisation d'exercices antérieurs relatifs aux contributions de Saint-Jean au Conseil intermunicipal de transport (CIT) Le Richelain.

Après les contributions au Fonds de roulement et au Fonds de parcs, le surplus libre s'est établi à \$1,032,996 en fin d'année.

Le surplus «réservé» à des fins spécifiques, excluant la contribution au budget 95, s'élève à \$554,510.

Ce surplus est composé d'une réserve de \$400,000 pour le Festival de montgolfières, d'une réserve de \$100,000 pour l'achat de terrains à des fins industrielles et d'un montant de \$54,510 provenant de dépôts confisqués de promoteurs qui n'ont pas réalisé un projet industriel dans les délais requis par la loi.

# Les «comités de réflexion» se rapporteront à Smereka

Les quatre groupes de réflexion que mettra sur pied le maire

**marc-o. TRÉPANIÉ**

Myrosław Smereka sur différents sujets reliés à la politique municipale auront un caractère officieux et ne se rapporteront qu'à la mairie.

À la tribune de la Chambre de commerce du Haut-Richelieu peu avant Noël, le maire de Saint-Jean avait annoncé la création de quatre groupes de bénévoles sans toutefois préciser la nature de leur mandat.

On sait maintenant qu'ils ne se rapporteront pas au conseil municipal mais seront essentiellement des créatures de la mairie.

«Cette formule m'est apparue comme la plus flexible et la plus efficace pour me permettre d'aller chercher vraiment le pouls du milieu», déclare M. Smereka. Il considère qu'un processus de consul-

tation menée de cette façon favorisera des échanges plus fructueux que dans un contexte formel et officiel.

Rappelons que les quatre groupes de

réflexion que formera le maire porteront sur les sujets suivants: 1) le développement touristique régional; 2) l'attribution des contrats de génie-conseil et de services

professionnels; 3) la politique des droits acquis en matière de zonage; 4) les relations entre la ville et les citoyens «à travers le prisme des médias».

## Le nouveau conseil dirait non à Domisa

Dans une proportion de 5 contre 3, le conseil municipal de Saint-Jean s'apprêterait à refuser

**marc-o. TRÉPANIÉ**

le projet de construction d'une seconde glace au Colisée Isabelle-Brasseur par le groupe Domisa.

Après de longues discussions à huis clos lundi soir sur le projet Domisa, seuls les conseillers Jean Lamoureux, Jean Grimard et Michel Thibodeau, a appris LE CANADA FRANÇAIS, se sont montrés favorables au projet Domisa tandis que leurs collègues Yves Denis, René Galipeau, Lise Dallaire-Durocher, Germain Granger et Robert Lafontaine s'y opposaient.

C'est à l'assemblée publique de lundi soir prochain, le 16 janvier à

20 heures, que le conseil municipal se prononcera officiellement sur l'acceptation ou le refus de la soumission déposée par le groupe Domisa, formé des membres de la famille d'Isabelle Brasseur et de Lloyd Eisler.

Hier (mardi), le maire Myrosław Smereka s'est réfugié dans le mutisme le plus complet. Il n'a pas trouvé le temps de retourner les appels du CANADA FRANÇAIS, tant pour commenter le dossier Domisa que pour faire le point sur l'épineux dossier de l'avenir du Collège militaire.

La semaine qui vient sera donc la dernière au cours de laquelle le président du Groupe Domisa, Dominique Brasseur, pourrait faire une ultime tentative pour obtenir une majorité au conseil municipal.

# GYM "N" TONIC

**ABONNEMENT 3 MOIS**  
Prix rég. 109\$  
**Spécial 89\$**

\* Taxes en sus

## CENTRE DE CONDITIONNEMENT PHYSIQUE

**MOINS DE 1\$ PAR JOUR!**

### OUVERT 7 JOURS

182, boul. Saint-Joseph (voisin de Bouclair)  
Saint-Jean-sur-Richelieu **359-7917**

PARLEMENT DIRECT VISA

Pas de décision avant l'hiver prochain

# Souffler la neige sur les gazons permettrait d'épargner \$100,000

La ville de Saint-Jean pourrait économiser environ \$100,000 par année en soufflant, là où c'est

marc-o. TRÉPANIÉ

possible, la neige sur les gazons des propriétés privées.

«Selon une étude préliminaire, nous estimons que nous pourrions épargner approximativement 10% du budget de déneigement en soufflant la neige sur les terrains devant les propriétés plutôt que de la transporter», déclare le surintendant

aux Travaux publics, Michel Larivière.

Il précise qu'il s'agit d'une estimation «très préliminaire» et que ce n'est pas avant l'hiver 1995-96 que les Johannais verront les politiques de déneigement modifiées dans l'hypothèse où le conseil municipal décide d'aller de l'avant avec une telle mesure.

Le scénario de voir la neige soufflée sur les gazons a beaucoup fait jaser depuis que le maire Myroslaw Smereka a indiqué, lors

de l'adoption des prévisions budgétaires, que la ville songeait à cette alternative pour réduire ses coûts de déneigement.

Présentement, la neige est soufflée et transportée par camion sur environ 60% du territoire de Saint-Jean tandis qu'elle est poussée sur les terre-pleins ailleurs.

Une politique de soufflage de la neige sur les gazons ne pourrait pas s'appliquer partout. Il faut exclure a priori le centre-ville ainsi qu'une partie de Saint-Edmond et une partie de NDA, souligne M. Larivière.

Mais souffler la neige sur les terrains n'est-il pas de nature à abîmer les pelouses en raison des abrasifs? «C'est sûr qu'on pourrait abîmer les gazons. Il faudrait adapter nos politiques d'épandage des abrasifs en conséquence», ajoute notre interlocuteur.

Il note que dans les quartiers résidentiels, les abrasifs sont déversés aux intersections des rues. Le surintendant aux Travaux publics souligne que dans la région de Québec, plusieurs municipalités soufflent la neige sur les terrains privés.

Dans une étude plus approfondie, il faudrait voir quelles sont les méthodes employées par ces municipalités pour protéger les terrains privés. Une chose est certaine, assure M. Larivière, c'est qu'à la fin de la saison, la ville veillerait à la remise en état des terrains.

Pour l'instant, l'idée de souffler la neige sur les gazons n'est encore qu'une démarche politique au stade exploratoire. Il reste à voir si les politiciens demanderont aux fonctionnaires d'approfondir les études et d'élaborer une nouvelle politique détaillée de déneigement pour l'hiver prochain.

**VENTE D'INVENTAIRE**  
DU 3 AU 31 JANVIER 1995  
**PRIX RÉDUIT T.T.C. (TOUTES TAXES COMPRIS)**  
VOUS PAYEZ LE PRIX DE L'ÉTIQUETTE, PAS UN SOU DE PLUS!

**NE PAYEZ RIEN AVANT JANVIER 1996**  
\* Taxes payables à l'achat  
\* Sur approbation de crédit  
\* Avec léger supplément

**VENTE D'ÉCHANTILLI DE PLANCH**

**CINEMA SERIES**  
**TOSHIBA**  
**FST Perfect**

**TÉLÉCOULEUR 32 PO**  
(81 cm) à supertube<sup>md</sup>  
FST Perfect<sup>md</sup>  
Son ambiphonique Dolby Surround<sup>md</sup>  
et haut-parleur arrière inclus  
#TV32090  
\* Base en sus

**2199\$\*** T.T.C.  
(Toutes Taxes Comprises pas un sou de plus)

**SORTIES AUDIO 43 WATTS**

**MAISON**  
**ETHER**

**FACE AU COLLÈGE MILITAIRE**

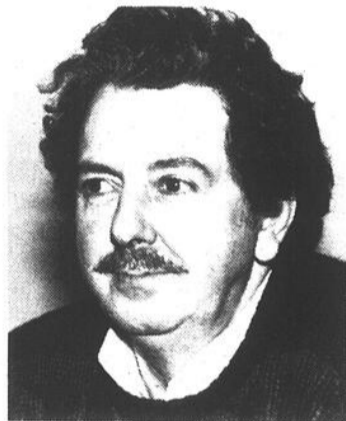
**Ultra**

126, rue Jacques-Cartier Nord, Saint-Jean-sur-Richelieu  
346-1090 / 1-800-363-1090

LE CANADA FRANÇAIS, le mercredi 11 janvier 1995 A-13

## Bannir les armes: une logique désordonnée!

Le ministre fédéral de la Justice, Allan Rock, va de l'avant avec son projet de loi touchant les armes à feu au pays. Il se fait fort de l'appui de plus de 70% de la population qui serait favorable à la prohibition des armes de poing pour les particuliers. Pourtant, il faut reconnaître que les sondages et les opinions majoritaires servent avant tout de guide d'orientation et il faut les utiliser avec beaucoup de parcimonie. En effet, l'opinion générale, même démocratique, apporte souvent le risque d'être tyrannique. En ce sens que les gens donnent rapidement des opinions tranchées, sans mesure et, surtout, sans approfondir une situation. Souvent même, cette opinion est basée sur un seul fait récent. S'il fallait optempérer aux opinions du moment d'une population, nous risquerions de voir disparaître bon nombre d'institutions fort utiles à la société.



Même si un sondage populaire nous demandait de couper toute aide humanitaire financière étrangère sous le prétexte que nous sommes aussi endettés que le tiers monde, cela ne veut pas dire qu'il faudrait cesser de nous attendre devant les nombreuses et monstrueuses guerres qui sévissent présentement dans notre nouveau monde universalisé et rapetissé par la disparition de l'ancienne guerre froide où les risques d'un gros conflit existaient sans qu'il se montre le visage. Aujourd'hui, il n'y a plus ce risque. Il a été remplacé, dans quelque cinquante endroits sur notre planète, par des guerres qui naissent plus rapidement que les raisons qui peuvent les motiver.

Dans tous ces pays, les armes circulent à profusion. Et pa armes, nous entendons tout ce qui peut servir comme moyen de défense, y compris les machettes des travailleurs de canne à sucre. Ce ne sont pas les armes qui créent ces guerres, mais bien les gens derrière ces armes. Il est évident, depuis que le monde existe, depuis l'âge de pierre, que les armes ont toujours autant fasciné que fait peur. Elles ont fait l'histoire et ont modifié l'histoire. À quoi sert aujourd'hui l'illusion de vouloir débarrasser la planète des petites armes

au moment où, de nouveaux engins, sophistiqués, permettent des guerres chirurgicales. Nous ne pouvons faire disparaître les gripes en décrétant l'abolition des rhumes!

En France, lit-on dans les livres sur les armes, "une législation méfiante, tatillonne et compliquée" a pratiquement tué le tir sportif. L'arme, dans l'esprit désordonné de nos politiciens, est un bouc émissaire pratique et facile pour qui veut dénoncer une violence. Pourtant, la nation en Europe qui accorde le plus de liberté à ses citoyens pour la détention des armes et "qui honore dans le tir une vertu nationale" est aussi le pays le plus pacifique: la Suisse. Tout est dans l'éducation. En France, on interdit plusieurs catégories d'armes, dont la 30-06 et la 303, en plus, évidemment, de tout faire pour décourager le collectionneur et le tireur à la cible avec les armes de poing. On a d'ailleurs écrit à ce sujet que c'est avec de tels exemples qu'on en vient à "tuer le civisme, puisqu'un citoyen en tutelle (bombardé de lois) n'est plus un citoyen".

On argumente en parlant de la violence chez les jeunes. Pourtant, ces derniers utilisent surtout les armes blanches. Cette violence n'a pas de racines dans la présence ou pas des armes de poing ou de chasse. Elle est ailleurs et c'est ailleurs qu'il faut apporter des correctifs. Les lois ne peuvent changer le comportement général d'une population à moins que celle-ci veuille bien collaborer. Et elle collaborera si elle estime qu'il s'agit de lois justes administrées efficacement. Qui oserait bannir les couteaux de cuisine sous le prétexte que des femmes sont violentées? Il faut ramener les choses à leurs proportions normales.

"Les Canadiens ne veulent pas d'un pays où il faut posséder une arme à feu pour se défendre" dit le ministre Rock. Il veut rendre encore plus difficile la possibilité de se procurer une arme. Il ne connaît donc pas les dernières lois actuelles: pour acheter une arme à autorisation restreinte (pistolet-revolver), aujourd'hui, il faut suivre un cours de plusieurs heures, à un coût de \$50, il faut se procurer un permis d'acquisition d'arme à feu, aussi au coût de \$50, et être membre d'un club de tir (\$150 par année et plus) ou prouver être un véritable collectionneur. Après tout ça il faut être patient et attendre entre trois et cinq mois pour obtenir le droit d'acheter cette arme et attendre un autre mois pour obtenir un permis de transport temporaire pour ramener l'arme à la maison.

Pourtant, pendant ce temps, il est très facile de se procurer une arme sur le marché noir, à bon coût, sans taxes, sans papiers, sur le champ. Eh bien, c'est là justement qu'il faut frapper et frapper fort. Tout, aujourd'hui, est disponible, sans problème, à meilleur prix, avec une facilité déconcertante. Des mitraillettes aux grenades. C'est cette contrebande qu'il faut contrer et au plus vite. L'individu qui pratique la chasse en homme civilisé, le tir au pistolet dans un environnement sécuritaire n'est pas un criminel. Pas plus que la personne qui souhaite collectionner ces armes, nouvelles et anciennes, qui représentent des portions importantes de l'histoire de l'Homme.

Si les armes deviennent hors-la-loi, seuls les policiers et les hors-la-loi en posséderont. Dans le cas des policiers, sachez que ceux-ci ne peuvent utiliser leurs armes que s'ils sont placés dans une situation où leur propre vie est en danger. Et encore, le policier qui utilisera son arme devra faire face à de multiples problèmes qui le placeront dans une situation où il devra se défendre au même titre qu'un criminel. Pour être logique, dans un tel dossier, il faudrait que toutes les armes soient bannies. Même les armes des policiers et des militaires (sauf pendant les conflits armés) ne devraient pas être permises puisque ce droit ne leur est accordé que pour leur propre protection et non pas la nôtre.

Le projet de loi veut, entre autres, bannir certaines armes. Certaines parce qu'elles sont efficaces, d'autres parce qu'elles ne le sont pas. Une logique toute désordonnée. Parce qu'il y a eu le drame à Polytechnique, on veut bannir la Mini-14 de Ruger. Pourtant, il s'agit d'une carabine de moyen calibre, de petite chasse, robuste, simple d'utilisation. Ce n'était pas la carabine qui était mauvaise, mais celui qui la tenait. On veut aussi bannir les pistolets de calibre .25 et .32, sous le prétexte qu'ils sont moins précis. Pourtant, le pistolet .38 des détectives, petit et léger pour être porté sous la veste, avec son canon de moins de deux pouces, est beaucoup moins précis que le pistolet .32. Enfin, croyez-vous vraiment que le citoyen qui passe à travers toutes les présentes lois pour se procurer une arme, principalement les armes de poing, et qui doit afficher un dossier vierge, croyez-vous vraiment que celui-là, qui a laissé son adresse et tous ses coordonnées, sera celui qui créera la violence et multipliera les mauvais coups?

Ne criminalisons pas les honnêtes citoyens avec des lois abusives qui ne seront aucunement respectées par les criminels. Il serait de beaucoup préférable que la société punisse sévèrement les criminels et qu'elle applique des sanctions pénitentiaires sévères à ceux qui font et propagent la violence. Mais, avant de croire en l'application rigoureuse des lois, il faut que celles-ci tiennent compte des droits des individus et qu'elles accordent un minimum de respects aux honnêtes citoyens. La loi actuelle prévoit une peine possible de prison de cinq années à celui trouvé, sans permis, en possession d'une arme à autorisation restreinte. Savez-vous que cette même loi prévoit une peine de deux années au criminel qui fait son crime avec une arme. Cinq ans à l'honnête citoyen et deux ans au bandit!

Une loi ne permet pas. Elle défend. Et, quand tout est défendu, tout devient permis aux hors-la-loi. Il ne faut pas donner d'excuses à ces derniers qui, de toutes les façons, n'observent pas les lois. Ils cesseront leurs violences le jour où ils auront effectivement peur des conséquences de leurs actes et qu'on cessera de les choyer au point de leur permettre, entre autres, des "visites complètes, régulières, mixtes et isolées". D'ici là, ce sont d'honnêtes citoyens qui voient peu à peu, graduellement, et infailliblement, s'écouler, chaque jour, un peu de cette liberté que leurs ancêtres leur ont procurée, pourtant, avec du courage et des... armes.

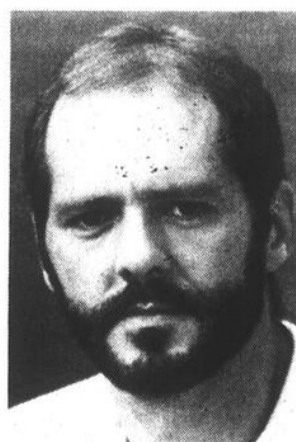
Robert PARADIS

## C'est écrit dans les astres!

A-14 LE CANADA FRANÇAIS, le mercredi 11 janvier 1995

Il y en a qui croient en Marcel Massé, André Ouellet et le caporal Lortie, alors pourquoi pas en l'astrologie! C'est une science au même titre que les mathématiques, même s'il arrive à l'occasion que deux et deux fassent trois! Les astres peuvent aussi se tromper vous savez.

Vous croyez donc en JoJo, cette Mitsou gros format dont les prédictions sont parfois aussi énormes que la grosseur de ses «poumons». On la voit partout la JoJo. On peut même l'entendre au téléphone pour aussi peu que \$4.99 la minute. Une aubaine pour entendre cette devineresse excentrique atteinte de verbomanie, pourrait nous dire Roger Paquin.



Comme plusieurs, sans doute, vous aimez commencer la journée sur le bon pied en lisant votre horoscope entre deux gorgées de café. Pourquoi pas!

Mais comment font-ils, ces lecteurs d'astres, pour satisfaire autant de croyants?

Prenez par exemple ce Poissons qui apprend le matin que l'amour sera au rendez-vous alors que sa conjointe l'a quitté la veille. Que doit-il comprendre: 1) sa conjointe va changer d'idée; 2) sa secrétaire l'aime en secret et lui avouera son amour à la pause-café; 3) sa belle-mère l'aime toujours même si sa fille en aime un autre!

Vous riez? Alors comment faut-il traduire ce qu'on nous prédit chaque matin pour arriver à y croire?

Les 600 millions de Poissons de la terre à qui on prédit des déceptions sur le plan financier ne pourront pas tous connaître un tel sort la même journée. Pensez-y, diraient les gars de RBO. Pensez par exemple à ce Poissons qui a fait une faillite personnelle la semaine précédente. Aussi bien l'inciter au suicide, le pauvre, s'il croit fermement en cette science infuse.

Une astrologue dit même être en mesure de donner la longueur du sexe d'un homme si on lui fournit certaines indications comme la date, l'heure et le lieu de naissance dudit individu. Avec de telles données, peut-être aurait-elle été en mesure de prédire que John Bobbit verrait le sien tranché à la manière d'un saucisson!

Si vous croyez en l'astrologie, vous croyez donc en ces émeules de Nostradamus qui y vont de leurs prédictions annuelles.

Quelques audacieux pourraient par exemple prédire que le caporal Lortie va de nouveau visiter l'Assemblée nationale cette année, mais se contentera cette fois de lancer son dentier, parce que trop surveillé.

Facile de faire des prédictions du genre: les impôts vont augmenter; il va y avoir d'autres guerres; la grève au hockey va se régler; Céline va aimer son René au point d'essayer de lui faire un bébé.

Mais qui ose se risquer à prédire l'imprévisible?

Le Oui va l'emporter, Québec aura ses Jeux olympiques. Miseriez-vous là-dessus, vous? C'est pourtant écrit dans les astres!

Si vous aimez vraiment les prédictions, alors lisez ce qui suit: Elvis va sortir de sa cachette lorsque Michael Jackson va avouer à sa fille qu'elle est beaucoup trop vieille pour lui; Marcel Massé va finir par être plus populaire qu'André Ouellet; la Poutine va vieillir d'une année; Jean-Marc Parent va faire le stade olympique avec André Lejeune; les créditistes vont tenter un retour en politique avec Claude Ryan comme chef; Mitsou va finalement oser...

Tout ça c'est écrit dans les lignes du crochet d'un manchot qui préfère conserver l'anonymat.

Gilles LÉVESQUE

## Crime et châtement!



Voilà un beau titre à emprunter au père Dostoïevski lorsqu'il s'agit de traiter de l'incurie fédérale face à notre système pénal. Si cet écrivain russe revenait en ce bas monde et dans notre beau pays, il devrait réécrire son roman. Le criminel Raskolnikov deviendrait le réhabilitable Raskolnikov et après quelques années passées à grand frais dans une maison de l'état, il serait de nouveau libre comme l'air. Le système pénal canadien est unique au monde en ce sens qu'il tend de plus en plus à criminaliser les honnêtes citoyens et à absoudre les criminels.

Quelle ne fut pas ma surprise, en lisant mon quotidien favori, d'apprendre que l'ex-caporal Denis Lortie, responsable du massacre à l'Assemblée Nationale avait obtenu un petit congé pour aller passer les Fêtes en compagnie de son amie de coeur. À son retour, il vivra en semi-liberté dans une maison de transition de Hull. Alors que le sang des trois morts et des neuf blessés n'est pas séché dans les souvenirs, l'absolution du crime est à demi prononcée. Est-ce possible?

Plus près de chez nous, dans le comté d'Huntingdon, les gens de cette région sont inquiets. Il n'y a pas dix ans, une jeune femme enceinte était battue, violée et poignardée. Son corps avait ensuite été morcelé par un chien enragé. Et quelle triste nouvelle les gens de cette même région ont-ils appris récemment? Que le meurtrier pourrait être admissible à une libération conditionnelle dès le présent mois. Est-ce possible?

Les maires de la MRC du Haut Saint-Laurent font des pieds et des mains pour que le meurtrier demeure derrière les barreaux mais réussiront-ils? J'en doute puisqu'en matière pénale la population se divise en deux: les «experts» et les ignorants. Ces maires et la majorité d'entre nous n'ayant pas les notions nécessaires en pénologie, en criminologie, en psychologie, en psychiatrie, nous sommes des ignorants et par le fait même, nos opinions ne font pas le poids d'un pet de lapin.

Toutefois, la grogne commence à s'installer. Se sentant non protégés par le système, les gens des régions tentent de se substituer à ceux qui sont payés pour assurer notre protection. Ainsi, le conseil des maires de ladite MRC

entend passer une résolution pour interdire au tueur de demeurer sur le territoire de la MRC advenant le cas où il bénéficierait d'une libération conditionnelle. Lorsqu'une région est obligée de compter sur ses propres moyens pour assurer sa sécurité, soyez certains qu'il y a quelque chose de pourri dans le royaume.

Cette pourriture provient sans doute du fait que notre système pénal ne tient à peu près plus compte de la notion de l'intention coupable. C'est quoi l'intention coupable? Prenons deux exemples: le premier, c'est celui d'un type qui a obtenu une promotion et décide de fêter l'occasion. Un verre, deux verres, trois verres et le voilà qui prend la route avec son automobile. Grisé par l'alcool, il brûle un feu rouge et tue un piéton. C'est un meurtrier, évidemment, mais jamais cet homme n'a eu l'intention de tuer ou même de blesser quelqu'un.

Second exemple: X a une énorme dette de jeu à payer à Y mais il refuse de la faire; Y décide donc de lui régler son compte. Il achète au marché noir un bon revolver de calibre 357 magnum. Pendant quelques jours, il observe X pour prendre connaissance de ses habitudes et un bon soir, comme X se dirige vers son bar favori, Y sort en trombe de son auto et lui loge deux balles dans la tête. C'est un meurtrier, comme l'automobiliste du paragraphe précédent mais son crime est beaucoup plus grave puisqu'accompagné d'une intention coupable.

Il est évident que les juges tiennent compte de l'intention coupable mais après, il semble que tous les meurtriers bénéficient des largesses du système comme si personne n'avait eu une intention coupable et c'est là que le bât blesse. Être tué par un automobiliste ivre ou un revolver, il n'y a pas une grande différence me direz-vous! Mais si nous continuons l'escalade de sévérité envers les criminels accidentels et le laxisme envers les autres, je suis prêt à parier que bientôt votre vie ne tiendra plus qu'à un fil.

À quoi donc servira le contrôle des armes à feu si tous ceux qui s'en servent illégalement sont libres comme l'air après une décade? Nous avons voulu être une société plus humaine et nous avons aboli la peine de mort. Nous avons aussi mis en place des programmes de réhabilitation coûteux et un système de libérations conditionnelles généreux. Mais sommes-nous plus avancés qu'il y a quarante ans? Vivons-nous dans une société moins violente? Sommes-nous plus en sécurité dans nos villes? Je ne le crois pas! Donc, il est grand temps de repenser notre système pénal sinon d'autres le feront pour nous. Déjà, les réformistes de l'Ouest canadien songent à enlever les poussières sur l'échafaud, éternel retour du pendule. Mais avant d'en arriver là, peut-être serait-il bon de penser qu'entre deux extrêmes, il existe toujours un juste milieu!

Gilles Jourdain

## Lisez-vous beaucoup?



«Ah oui, beaucoup, et à tous les jours. Je consulte la plupart des journaux à chaque matin, je lis régulièrement des livres et surtout beaucoup de revues. Des trucs de toutes sortes. J'en achète deux ou trois au moins par semaine et je vais régulièrement à la bibliothèque pour me procurer des livres.»



«Non absolument pas, mais je lis régulièrement LE CANADA FRANÇAIS pour savoir ce qui se passe ici et c'est tout. Je ne regarde jamais les autres journaux, car je préfère de loin écouter la télévision pour les nouvelles.»



«Oui, beaucoup, surtout des romans, des histoires et des affaires pour l'école, mais pas nécessairement des revues, seulement si c'est intéressant. Il m'arrive très régulièrement de lire dans le bus quand je retourne chez moi.»

Mario Roy Saint-Jean

Clément Dumesnil Saint-Jean

Josué Morrisette Saint-Grégoire



«Je n'ai pas toujours le temps. Je ne lis pas souvent mais quand je lis, je m'organise pour trouver des bons romans, «des briques» qui prennent beaucoup de temps à lire. Pour ce qui est des revues, je consulte surtout celles que ma mère me passe où qui traînent chez elle, mais moi je n'en achète pas.»



«Oui un petit peu mais surtout les journaux comme LE CANADA FRANÇAIS et le Journal de Montréal. Ma femme, elle, lit beaucoup plus que moi. Les journaux aussi, mais également des livres, des romans, des choses du genre.»



«Moyennement, mais je devrais lire plus que ça et prendre le temps de lire. J'achète et je lis surtout les journaux. Pour ce qui est des revues, par exemple, il est très rare que j'en achète mais je les regarde surtout dans des places comme chez le barbier.»

Christiane Henry Saint-Jean

Maurice Dauphinais Iberville

Jacques Goulet Saint-Jean

## Soigné à la façon de tout le monde



Pour une fois qu'un médecin se régale de faire des visites à domicile on essaye de le remettre à l'ordre. Il fait de l'argent aux dépens des autres estime-t-on sans le dire. Il ne suit pas le moule. Il perturbe les habitudes de l'ordinaire et du quotidien. En plus, il a moins de 10 ans de pratique et ne veut pas faire les 12 heures requises dans un hôpital ou clinique reconnus par les services de santé publique tel que prescrit par les ordres du ministère. Voilà la position officielle.

Les autres médecins ne se plaignent pas de cette ordonnance, eh bien, qu'il fasse la même chose lui, l'empêcheur de tourner en rond! Oui, mais s'il fait la même chose que les autres médecins justement, il ne fera pas de visites à domicile! Ce médecin dérange. Et si pour vrai, les clients pouvaient se plaindre que diraient-ils? Que peut-être ce n'est pas si bête sa position.

C'est comme dans le bon vieux temps. Ceux qui décidaient avaient raison tout simplement parce qu'ils

décidaient. Aucune interrogation possible, aucune curiosité même, puisqu'ils possédaient le pouvoir de décision, ils possédaient automatiquement la science infuse! Et voilà qu'aujourd'hui, la même réaction se reproduit. Une structure et un mode de fonctionnement sont créés et voilà qu'ils seront justifiés à vie. Ils ne peuvent être remis en question.

Alors que le monde change constamment justement. Dans le domaine de la santé, on nous rabat les oreilles de vœux ou souhaits pieux: oui, il faut favoriser la convalescence des patients chez eux, oui, il faut que les gens âgés soient capables de rester dans leur logement, oui, les urgences et les salles d'attente des cliniques regorgent de clients mal en point qui sont à la limite d'être capables de tenir debout, oui, une mère avec de jeunes enfants doit faire des miracles pour trouver tout à coup quelqu'un pour garder ses enfants quand une urgence se présente pour aller faire soigner le troisième.

Tout le monde souhaite et est d'accord pour développer les services à domicile. Mais que c'est pénible à établir pour le gouvernement. Lui seul a la recette magique. Il faut que ce soit fait selon les ordonnances du ministère autrement c'est dangereux. C'est le même raisonnement que pour les vidéos poker. Contrôlés par les particuliers c'est dangereux, même mortels, par le gouvernement ce n'est même pas une faute vénielle, c'est profitable pour la communauté!

Et voilà qu'un médecin s'organise pour se spécialiser dans les visites à domicile et qu'on le soupçonne de presser le citron sur le dos de l'assurance maladie et de ses clients. Pourtant, ses clients de la ville de

St-Lambert n'ont pas l'air de se plaindre de la chose, au contraire.

Si ce médecin faisait tant d'argent que ça, il est certain que tous les médecins l'imiteraient à qui mieux mieux. Pourtant, il n'y a pas foule sous la bannière des médecins visiteurs. Pour aller soigner, il faut se déplacer beau temps mauvais temps, à des heures qui ne tombent pas nécessairement en dehors des heures des repas et même du sommeil. De plus, il faut parler un peu avec le client. Le médecin ne peut vous expédier au rythme établi dans les cliniques.

Le gouvernement paye les visites à domicile plus cher soit 35,10\$ alors que pour une visite en clinique le médecin reçoit 14,70\$. À première vue cela peut sembler plus cher, mais ne serait-ce pas justement un service rendu à un coût moindre si l'on étudie la chose de plus près? Dans un après-midi, dans les cliniques bien organisées, la castonguette se fait aller plus rapidement que pour les visites à domicile. Alors que la population âgée augmente, alors que de plus en plus les gens travaillent à toutes heures du jour, les visites à domicile ne seraient-elles pas une façon de soulager avec efficacité une clientèle particulière et captive?

Non, on connaît tout et on sait tout au ministère de la Santé. Il ne vaut même pas la peine d'y penser, même pas la peine d'en discuter. Et comme des moutons on pense qu'ils doivent bien avoir raison. Pourtant, avant tout, les services sont faits pour vous et moi, non?

Maryse Racicot-Gagnon

# Que faites-vous, Monsieur Paquin?

M. Roger Paquin,  
Député provincial du comté de Saint-Jean

Où êtes-vous, M. Paquin?

Que faites-vous?

Si vous continuez comme ça ce n'est pas seulement vos campagnes électorales qui auront eu l'air «d'un beau gros chou sur une boîte vide», mais votre mandat au complet.

Depuis votre élection, nous vous avons vu occuper à votre assermentation, à l'ouverture de votre bureau et à la signature de cartes de Noël pendant la période des questions à l'Assemblée nationale (En plus, il semblerait qu'elles sont fabriquées aux États-Unis).

Pourtant, on a grandement besoin de vous ici. Prenez seulement, par exemple, le dossier du Collège militaire royal.

Pendant la deuxième campagne électorale, vous et vos gros canons du Parti québécois, êtes venus nous menacer qu'il en était foutu du CMR si les électeurs du comté de Saint-Jean ne vous élaient pas. Eh bien, tout porte à croire que Mme Beaudoin, M. Parizeau et peut-être même vous, n'avez pas vu les mêmes résultats que moi, le 24 octobre dernier. Peut-être que M. Parizeau vous croit membre de l'Action démocratique ou du Parti libéral puisqu'il vous a placé dans les banquettes de l'opposition.

Je vois ici un paradoxe étrange avec votre voisin au Salon bleu de l'Assemblée nationale, le député de Rivière-du-Loup M. Mario Dumont, qui lui fait vraiment partie de l'opposition, semble mieux se faire entendre et obtenir ce qu'il veut de votre gouvernement. Après tout, peut-être que vos amis du Bloc québécois, M. Bachand et ses confrères, ont raison en disant que le «Vrai pouvoir» est à l'opposition.

M. Paquin, à la prochaine session parlementaire, juste pour voir si cette théorie est bonne, passez donc quelques-uns de vos dossiers à M. Dumont. Qui sait, peut-être vous aidera-t-il à convaincre vos amis du PQ...

Mais malheureusement, même si ça marchait, le mal est fait. Il aurait fallu que vous vous montriez un peu plus convaincant quand vous avez appelé Mme Beaudoin (si vous l'avez fait, du moins j'espère que vous l'avez fait!).

Je serais maintenant curieux de savoir si vous répondriez la même chose à la question que je vous posais lors d'un débat pendant la première campagne électorale, sur la santé démocratique de

nos institutions et la ligne de parti. À ce moment-là, vous me répondiez que vous étiez à l'aise dans le système actuel et que vous n'étiez pas inquiet quant à la ligne de parti puisque vous étiez confiant de pouvoir l'influencer de l'intérieur par l'intermédiaire de vos multiples contacts, biens placés semble-t-il.

Alors, si nous tentons de faire un constat de votre travail concernant le CMR jusqu'à maintenant, trois constats sont possibles:

1- Soit que vous n'avez pas ladite influence sur vos amis bien placés;

2- Soit que vos amis ne sont pas si bien placés que ça.

Ces deux premiers constats nous mènent à la même conclusion: Vous avez beau être plein de bonnes intentions et être membre de la députation au pouvoir, il demeure que vous n'avez aucun pouvoir face à la situation. À titre d'exemple, vous n'avez même pas été en mesure de questionner la Chambre, au nom des électeurs du comté de Saint-Jean que vous représentez.

3- Soit que vous avez l'influence nécessaire sur les décideurs du gouvernement pour entériner la stratégie politique de votre parti: Sacrifier le CMR en tentant de mettre la faute sur le dos du fédéral, afin d'aider la cause de la souveraineté.

Je dois admettre que du point de vue strictement politicien, c'est une bonne stratégie; simpliste, mais bonne.

Je dois tout de même spécifier que nous n'avons pas besoin de politicien, mais plutôt de gens qui sont vrais, de vrais Québécois qui pensent à leur communauté et à leurs concitoyens avant de penser politiciennes et en ce sens c'est une stratégie suicidaire.

P.S. Félicitations à M. Smereka qui avec deux semaines de moins que vous, a su, du moins, attirer l'attention de tous sur le dossier CMR. J'espère qu'il saura continuer.

Sylvain Frenette  
Un électeur déçu

\* Expression que vous avez utilisé lors de la première campagne électorale 1994 alors que vous qualifiez l'entente survenue le 19 juillet dernier concernant le CMR. Cette expression a aussi été reprise par M. Daniel Lefebvre, candidat de l'Action démocratique, lors d'une conférence de presse où M. Lefebvre reprenait vos paroles pour qualifier votre programme et votre campagne électorale.

communion intime avec lui, dans un univers rénové. Divers textes du Nouveau Testament l'affirment ainsi que la tradition chrétienne.

Autrement dit, les innombrables mages et devins qui proposent leurs services (\$\$\$) dans la presse ou dans des centres spécialisés et prétendent «lire dans les étoiles»... si vous serez heureux en amour, si vous gagnerez à la loto ou si un danger vous menace... sont souvent que des imposteurs. La vérité est plutôt que l'astrologie, définie selon le dictionnaire Larousse Édition 1893: «art mensonger de prédire les événements d'après l'inspection des astres», n'a aucune valeur. Elle n'est que de la poudre aux yeux.

René La Belle

# Le Point Commun vous remercie

Monsieur le directeur,

nous aurions été réellement débordés.

Les 23, 24 et 25 novembre dernier, la Maison le Point Commun organisait sa grande friperie annuelle. Celle-ci nous a permis d'amasser \$1,100 qui serviront à organiser des activités avec les participants de la ressource.

Cette expérience a été très enrichissante pour nous tous. Nous prévoyons déjà la réitérer à la fin du printemps prochain. Alors, n'hésitez pas à communiquer avec nous au 346-5706 et nous irons chercher vos vêtements d'été que vous ne désirez plus.

Merci beaucoup de votre encouragement!

Nicole Dugas,  
Kristine Bachand  
pour la Maison le Point Commun

NAUTILUS  
club

SPÉCIAL  
SOLEIL

FRAIS D'ADHÉSION à 35 \$

ET 2 SESSIONS DE  
BRONZAGE GRATUITES

Rég. 140 \$

RABAIS DE  
105 \$

DE PLUS  
INFORMEZ-VOUS SUR...

Le Plan Diète et exercices  
avec suivi individuel personnalisé

La Danse aérobique  
à partir de 39 \$  
pour 8 semaines  
Gratuit avec  
abonnement annuel

Le Step Reebok  
à partir de 49 \$  
pour 8 semaines  
Gratuit avec  
abonnement annuel

Le Brûle-calories à 18 \$  
par semaine



FAITES VITE,  
TOUTES LES SESSIONS  
DÉBUTENT BIENTÔT

Détails disponibles au centre



Payable mensuellement en chèques post-datés, par carte de crédit ou prélèvements bancaires pré-autorisés

NAUTILUS  
club

Saint-Jean  
921, boul. du Séminaire nord  
(face à l'hôpital)  
359-4838

# Un art divinatoire!

Monsieur le directeur,

Concernant l'article sur l'astrologie du 4 janvier dernier, permettez-moi de vous dire que je suis loin de partager le point de vue et les propos de Mme Michelle Ferras.

Malgré les multiples contraintes qui pèsent sur lui, l'homme créé par Dieu, est un être libre. Les astres n'ont aucun pouvoir sur sa liberté et sa destinée. Notre destin n'est pas écrit dans les étoiles. Indifférents à ce que nous devenons, les astres continuent simplement leur course dans le ciel. Par nos actes, nos choix, nos décisions et nos engagements de chaque jour, nous orientons notre avenir et préparons notre éternité. Une éternité où Dieu nous attend, pour une

# Les fruits amers des stratégies référendaires

M. le directeur,

1. L'impasse dans les négociations entre Québec et Ottawa sur l'avenir du CMR, dont la fermeture était annoncée le 22 février dernier, et la spectaculaire disparition administrative de la majorité des employés de l'institution le 6 janvier, sont révélateurs d'un dossier d'avenir pour Saint-Jean qui semble ne plus en avoir. À toutes fins pratiques le dossier du CMR n'a à peu près pas bougé depuis 11 mois, et certainement regressé depuis l'élection du nouveau gouvernement à Québec nonobstant les indications électorales prometteuses dans le comté de Saint-Jean.

2. La médiation insistante du nouveau maire de Saint-Jean, monsieur Myroslaw Smereka par le biais d'une proposition fort raisonnable d'une transition civilisée entre l'ancien et le nouveau CMR aura contribué, à tout le moins, à confirmer les jeux politiques des partis en présence, car au-delà des désaccords sur les détails techniques de l'entente du

19 juillet, obtenus in-extremis par le gouvernement Johnson, et acceptée en principe par Québec, il semble tout à fait évident que la stratégie politique appliquée au dossier, soit la démonstration que le fédéralisme actuel est invivable, n'aura fait que produire des fruits forts amers non seulement à l'intérieur de l'institution, qui ne sera sans doute jamais relancée, mais aussi pour bon nombre de décideurs des milieux sociaux, économiques, municipaux et régionaux.

3. Fallait-il qu'il en soit ainsi?

4. Rappelons que des rapports de deux comités d'experts, soit un comité d'études (Comité Castonguay mai 1994) puis un comité d'implantation (Comité Parent octobre 1994) recommandaient la relance d'un CMR renouvelé. Dès sa réception, le rapport du comité d'implantation aurait été mis sous scellé, car sa divulgation aurait pu compromettre, selon nous, les objectifs de l'enjeu stratégique tracé d'avance, surtout à la lumière de l'accord récent

convenu entre ce même gouvernement fédéral et le gouvernement de la Colombie-Britannique jugeait, il y a quelques semaines, que l'équivalent de l'entente du 19 juillet est suffisant aux besoins de la relance du collège de Royal Roads qui fermera aussi ses portes en août 1995, comment peut-on croire qu'il est dans l'intérêt de la ville de Saint-Jean et de la communauté régionale d'en être privées?

5. Par les victimes qu'il fait et le cynisme qu'il crée, le traitement exclusivement politique du dossier de l'avenir du CMR créera des perceptions fort différentes de celles envisagées au départ. Un cynisme politique accru devant ce qui semble être «l'irresponsabilité des responsables» pour citer l'expression choc du président du Conseil économique du Haut-Richelieu, sèmera le doute tant chez les nationalistes modérés que chez les fédéralistes indécis par une éclatante confirmation de la thèse voulant que la campagne référendaire est annonciatrice de dislocations encore plus spectaculaires

que celles provoquées par l'échec de la relance du CMR.

Pierre Paquette\* économiste et professeur agrégé d'économie politique CMR

\* L'auteur est membre du Comité pour l'avenir du CMR et co-auteur des mémoires présentées au Comité Castonguay et au Comité Parent.

ICI C'EST TOUJOURS MOINS CHER

RÉDUCTION DE 50%

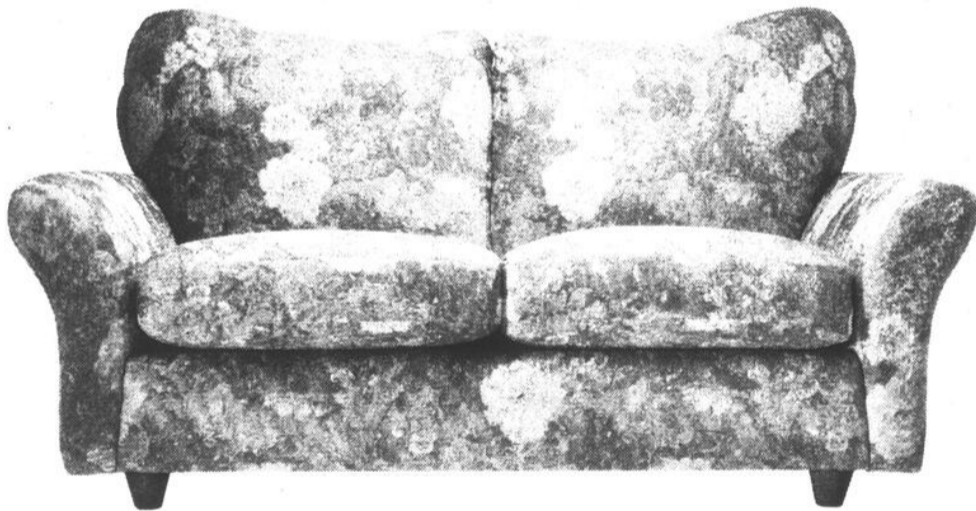
LES TISSUS DU QUÉBEC

610, 1<sup>re</sup> Rue, Iberville

347-1333

PAIEMENT DIRECT

Il fait -30°C  
dehors et  
-50%  
en dedans!



NOTRE SUPERBE COLLECTION EST PLUS ABORDABLE QUE JAMAIS. VENEZ VOIR NOS PRIX CHAUDS DE JANVIER!

GRAND SOLDE DE JANVIER, JUSQU'À

50%

DE RÉDUCTION!

LES AMEUBLEMENTS

**BOUCREUIL**

2, rue Saint-Georges  
Saint-Jean-sur-Richelieu  
347-0331

POUR ADULTES SEULEMENT



Vous avez besoin de retourner aux études parce que vous aviez abandonné?

**NOUS AVONS CE QU'IL VOUS FAUT!**

Des cours pour adultes en formation générale (offerts à temps plein, le jour ou le soir - 25 heures par semaine - ou à temps partiel - 2 à 4 soirs par semaine)

Pour renseignements ou inscriptions:

**Polyvalente Armand Racicot**  
940, boul. Normandie, Saint-Jean-sur-Richelieu  
de 19 h 30 à 21 h  
Tél.: 348-0413 (après 19 h 30)

**QUIZ:** Un entrepreneur vous offre gratuitement le plus grand terrain pour que vous puissiez l'entourer d'une corde d'une longueur de 200 mètres. Quelles seraient la forme et les dimensions du plus grand terrain?

(Réponse dans Le Canada Français du 25 janvier)

**VOICI NOS**



# SPECIALS

Pour toute l'année!  
Tous les lundis, mardis et  
mercredis



*Tout pour  
vous plaire!*

**PERMANENTE**

*tout  
compris*  
**35\$**

**TEINTURE**

**14\$**

**MÈCHES**

**20\$**



Suite à un congé de  
maternité, Patricia Turcotte  
est maintenant de retour  
parmi nous. Ses clientes et  
amies sont les bienvenues!

Le jour de votre  
**ANNIVERSAIRE,**  
nous vous offrons  
**20%** de réduction  
sur produits et services  
(sur présentation d'une preuve d'anniversaire)

**QUANTUM** TM MC

A-18 LE CANADA FRANÇAIS, le mercredi 11 janvier 1995

**348-9911**

943, boul. du Séminaire Nord, Saint-Jean-sur-Richelieu

OUVERT DU LUNDI AU  
SAMEDI INCLUSIVEMENT

2916-c-02-m

MEUBLES

# Éthier & Frères

Face au boulevard du Séminaire Nord

À 1/2 KILOMÈTRE DE L'HÔPITAL

# SUPER

# VENTE PAS de T.P.S.

sur

# les meubles

Cher(e) client(e),

La direction et le personnel des Ameublements Éthier & Frères inc. sont heureux de vous inviter à leur SUPER VENTE PAS DE TPS sur les meubles.

Venez profiter de l'occasion pour venir voir nos nombreux SPÉCIAUX en magasin, du 9 au 29 janvier 1995.

Voici quelques exemples des SUPER SPÉCIAUX dont vous pourrez profiter:

- Télécouleurs stéréo 26 po ..... à partir de 399\$
- Quantité limitée
- Vidéos 4 têtes ..... à partir de 259\$
- Quantité limitée
- Lave-vaisselle ..... à partir de 299\$
- Cuisinières ..... à partir de 399\$
- Matelas 39 po ..... à partir de 79\$
- Réfrigérateurs ..... à partir de 549\$
- Causeuses ..... à partir de 225\$ (chacune)
- Mobiliers de cuisine ..... à partir de 259\$

Et plusieurs autres spéciaux en magasin  
Au plaisir de vous recevoir et de vous servir dans nos nouveaux locaux

## BIENVENUE À TOUS!

# Bonne et Heureuse Année!

370, rue Laberge, Saint-Jean-sur-Richelieu  
À UN DEMI-KILOMÈTRE DE L'HÔPITAL  
(à côté de l'autoroute 35)

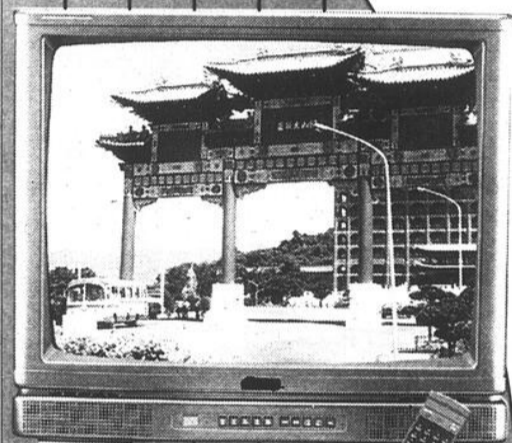
# Tél. 348-0006



VIDÉOS  
4 TÊTES  
à partir de

# 259\$

Quantité limitée



TÉLÉCOULEURS  
STÉRÉO 26 PO  
à partir de

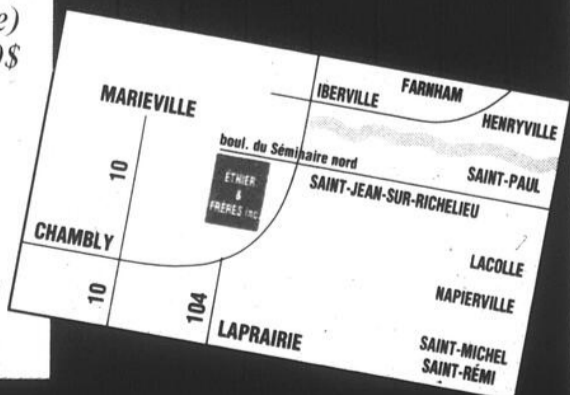
# 399\$

Quantité limitée

**RIEN À PAYER AVANT**

\* PROGRAMME OFFERT MOYEN-NANT UN LEGER SUPPLEMENT

**ON VOUS GARANTIT LES MEILLEURS PRIX, SINON ON VOUS OFFRE 10% SUR LA DIFFÉRENCE!**



LE CANADA FRANÇAIS, le mercredi 11 janvier 1995 A-19

# La cueillette de DDD bat de l'aile

La collecte de déchets domestiques dangereux (DDD) a du plomb dans l'aile. Il n'est pas certain

**gilles BÉRUBÉ**

qu'elle sera reprise l'an prochain, les municipalités ayant trouvé la dernière facture un peu trop salée. La collecte semble victime de son succès.

L'automne dernier, onze des 21 municipalités de la MRC du Haut-Richelieu ont participé à la collecte de DDD. Le budget, établi en collaboration avec une firme privée, prévoyait la cueillette de 10 kilos de déchets par porte. Elle a plutôt été de 37,5 kilos par porte, soit trois fois et demi plus que prévu. En tout,

14,1 tonnes métriques de déchets ont été ramassés.

Le coût de \$45,800 est deux fois plus important que prévu. Les maires en ont parlé aux deux dernières séances. Ils doivent en reparler à nouveau puisqu'il est possible que la formule de répartition des coûts soit modifiée. Lors de la collecte, on a constaté en quelque sorte un dérapage de l'opération.

Dans des municipalités, des petits commerçants ont profité de la collecte pour se débarrasser de déchets encombrants, notamment de peinture. Par ailleurs, des citoyens de municipalités non participantes sont allés porter leurs déchets dans la municipalité voisine.

Cette situation a amené des distorsions significatives entre la participation de certaines municipalités et le montant qui leur est chargé. Noyan, par exemple, paie 7,91% de la note pour une collecte à 10 portes, soit 2,6% des logements visités. L'Acadie paie deux fois plus que ce que la collecte a coûté sur son territoire. Il va de soi qu'à l'opposé, d'autres ont tiré profit de l'opération.

À la séance de décembre, un tour de table a permis de constater que l'insatisfaction est grande. Plusieurs municipalités pensent se retirer. Le coût de la collecte est trop imprévisible non seulement en raison de la participation des citoyens, mais aussi de celles des municipalités.

Jusqu'à maintenant, la répartition de la facture a été faite en fonction de l'évaluation foncière. Il est question de proposer une formule de facturation selon le poids recueilli sur le territoire de la municipalité. Cette formule fait déjà peur à certains. Si des maires ont déploré l'éventualité que la collecte de DDD disparaisse, ils n'ont pas semblé remettre en cause le principe de recueillir les déchets de porte-à-porte. La MRC du Haut-Richelieu serait la seule au Québec à procéder de cette façon.

Pour sa part, le maire de Saint-Luc, M. Gilles Dolbec, a suggéré de sensibiliser le gouvernement à ce problème. Il se demande ouvertement si les municipalités ne se font pas charrier, dans ce dossier. «Les compagnies engagent des profes-

sionnels pour mettre des pots de peinture dans des boîtes», a souligné M. Dolbec. À les regarder travailler, fait-il valoir, on s'aperçoit qu'ils ne prennent pas plus de précaution qu'un éboueur qui manipule les ordures ménagères.

«Faudrait voir le besoin réel de mesures de sécurité, a repris le maire de Saint-Luc. Les normes sont peut-être trop sévères». Il a mis en évidence le fait que ces normes coûtent cher. Cela entraîne l'abandon du service avec pour conséquence que les DDD vont se retrouver dans le sac vert. Son collègue de Henryville, M. Serge Lafrance, a renchéri: «Un enfant peut aller acheter de la peinture ou un pesticide à la quincaillerie, mais ça prend un chimiste pour disposer du pot à moitié vide».

# GRANDE



• **SUPER VALEUR** •

# VENTE

# FIN DE

# SAISON

Exceptionnellement  
ouvert mercredi  
soir 11 janvier  
jusqu'à 21 h

## RÉDUCTION JUSQU'À

# 50%

SUR PRESQUE  
TOUTE LA  
MARCHANDISE  
D'HIVER

(Fermé le lundi 9 janvier  
pour préparer  
cette grande vente)

Débutant  
mardi

# 10

janvier 1995  
à 9 h 30 a.m.

✓ CHOIX ✓ QUALITÉ ✓ SERVICE ✓

✓ QUALITÉ ✓ SERVICE ✓ BAS PRIX

# CROTEAU



- PLAN MISE DE CÔTÉ
- PLAN ÉCHANGE OU REMBOURSEMENT

### HEURES D'OUVERTURE

Lundi, mardi et mercredi: 9 h 30 à 17 h 30  
Jeudi et vendredi: 9 h 30 à 21 h  
Samedi: 9 h à 17 h Dimanche: 11 h à 17 h

1001, BOUL. DU SÉMINAIRE, SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU TÉL.: 348-1001

(Face à Wal-Mart)

# Les élus d'Iberville déclarent leurs intérêts financiers

La plupart des élus d'Iberville ne possèdent que leur

## éric DESROSIERS

résidence pour tout immeuble ou intérêt financier sur le territoire de la Municipalité régionale de comté du Haut-Richelieu. Les conseillers Jean Rioux, Marcel Chouinard et Paul Houde font néanmoins figure d'exceptions.

Conformément à la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, les membres du conseil municipal ont déposé en décembre une déclaration écrite de leurs intérêts financiers dans la ville et sur le territoire de la MRC du Haut-Richelieu.

Le maire, M. Luc Gauthier, qui travaille comme chef de service à l'hôpital du Haut-Richelieu, occupe les postes de préfet de la MRC du Haut-Richelieu et d'administrateur de la société mixte Compo-Haut-Richelieu. Pour tout intérêt financier, il déclare sa résidence du 377 de la 14<sup>e</sup> avenue.

Même chose pour les deux conseillers du quartier Sud. Mme Jocelyne Desranleau et M. Roger Couture. Mme Desranleau, qui travaille comme agent immobilier et représente la ville à l'Office municipal d'habitation d'Iberville et à la Commission des loisirs, habite au 73, boulevard des Érables. M. Couture, qui est responsable des services auxiliaires aux Foyers Farnham, réside, quant à lui, au 1100 rue Laflamme et contribue au projet Coup de pouce jeunesse. Comme ses deux collègues, M. Germain Bonneau, un arpenteur géomètre, n'a eu à

déclarer que sa résidence du 350 de la 15<sup>e</sup> avenue.

## ■ Longue liste

L'autre conseiller du quartier Nord, M. Jean Rioux, un professeur à l'école Marcellin-Champagnat, en avait plus long à

écrire. Vice-président du Conseil de surveillance à Iberville (Caisse populaire), il a déclaré avoir des intérêts, en plus de sa résidence du 254 de la 11<sup>e</sup> avenue, dans les immeubles du 190, 7<sup>e</sup> avenue, 660 et 821, boulevard

d'Iberville, 419, 2<sup>e</sup> rue et dans des terrains à Venise-en-Québec. Il déclare avoir contracté un emprunt dépassant \$2.000 auprès de la Succession Archambault.

Les deux conseillers du quartier Cen-

tre, MM. Marcel Chouinard et Paul Houde, ont également des intérêts dans des immeubles autres que leur propre résidence. M. Chouinard, qui est à la retraite depuis peu et qui siège au conseil d'administration de la Résidence Champa-

gnat à Iberville, a déclaré avoir des intérêts dans sa résidence du 420, 5<sup>e</sup> avenue et dans les immeubles du 580 et 584, 3<sup>e</sup> rue.

M. Houde, un technicien en orthopédie qui aide à l'administration du Centre d'action bénévole

d'Iberville, a déclaré avoir des intérêts dans sa résidence du 311, 7<sup>e</sup> avenue et dans l'immeuble situé au 419 de la 2<sup>e</sup> avenue.

Cette déclaration ne fait pas mention de la valeur des intérêts, ni du degré d'impli-

cation dans les sociétés ou entreprises mentionnées. Elle force son signataire à se retirer de la discussion et du vote de toute question, au conseil municipal, où il serait directement ou indirectement impliqué financièrement.

## MEUBLES SÉLECTION

# Laurent

# SOLDE GEANT

Du 3 au 28 janvier 1995

100, rue Moreau  
Saint-Luc

Berçante sur billes,  
tubulaire, noire

Rég.: 199\$

**SPÉCIAL 149\$**

Cuisine moderne  
blanche avec 4 chaises  
rembourrées, 5  
morceaux

Rég.: 499\$

**SPÉCIAL: 299\$**

Sofa, causeuse et  
fauteuil «Queen Ann»,  
3 morceaux

Rég.: 1529\$

**SPÉCIAL 1075\$**

Mobilier de chambre  
de MEQ, 6 morceaux,  
blanc

**SPÉCIAL 799\$**

Mobilier de salon El  
Ran, 2 morceaux

Rég.: 1099\$

**SPÉCIAL 899\$**

Centre audio/vidéo,  
noir et vert de Jazzi

Rég.: 649\$

**SPÉCIAL 499\$**

Salle à manger  
Clermont Grenier en  
érable massif, incluant  
table, 4 chaises, buffet  
et huche, 2 tons

Rég.: 4129\$

**SPÉCIAL 2399\$**

Causeuse en cuir de  
Vic Line, disponible en  
vert forêt ou aubergine

Rég.: 1159\$

**SPÉCIAL 799\$**

P.S. Vente d'inventaire, les quantités sont limitées

348-4545  
658-5754



HIVERACTIF



1994 à Saint-Luc

## L'année de l'île Ste-Thérèse et des élections

L'année 1994 à Saint-Luc aura été dominée par deux grands thèmes: le projet de réseau d'égouts et d'aqueduc à l'île Sainte-Thérèse et les élections municipales tenues en novembre.

.....  
michel PHANEUF  
.....

Déjà proposé en 1990 mais abandonné devant la réaction peu favorable de la population, le projet d'égouts et d'aqueduc a refait surface dès le début de l'année avec l'adoption, en février, d'un règlement décrétant ni plus ni moins qu'un moratoire sur la construction domiciliaire sur tout le territoire de l'île.

Ce moratoire, tout d'abord imposé pour une période de quatre mois puis prolongé jusqu'à une date indéterminée, visait initialement à empêcher toute prolifération additionnelle de la pollution en attendant la mise en oeuvre d'une solution aux problèmes d'élimination des eaux usées.

La solution en question a très vite ramené sur le tapis le projet de réseau d'égouts et d'aqueduc, une solution d'autant plus pertinente, selon les autorités municipales, que le contexte économique jumelé aux subventions gouvernementales du programme d'infrastructures permettait de réaliser les travaux à meilleur coût qu'en 1990 (quelque \$10 millions au lieu de \$14).

Après avoir obtenu \$1,470,000 dans le cadre du programme d'infrastructures, de même qu'un autre \$1,1 million de la part du programme d'assainissement des eaux, le conseil a donc entrepris, au mois d'août, une campagne d'information auprès des citoyens de l'île, fournissant entre autres une évaluation précise du coût du projet pour chaque propriétaire. La consultation postale qui a suivi a vu 72% des répondants se prononcer en faveur du projet.

Un règlement décrétant la réalisation des travaux en même temps qu'un emprunt de \$9,651,000 a donc suivi, en décembre. S'il a pu être officiellement adopté le 19 décembre, le règlement numéro 780 n'en a pas moins suscité l'opposition de 150 personnes qui se sont rendues signer le registre. Un total de 184 signatures étant nécessaires pour en bloquer l'adoption et obliger la ville à faire marche arrière ou à tenir un référendum, le projet a donc pu suivre son cours. Le début des travaux est prévu pour l'automne 1995.

### ■ Les élections

Tout en menant son projet de l'île Sainte-Thérèse à bon port, le conseil municipal a aussi dû faire face à un autre verdict populaire, celui des élections du 6 novembre.

Si tout d'abord l'équipe du maire sortant, M. Gilles Dolbec, a semblé seule en lice, la campagne a pris un tournant différent au début d'octobre avec l'entrée en scène d'une équipe adverse.

Ainsi, deux formations complètes et structurées se retrouvaient dans la course:

d'une part «l'Équipe Dolbec» composée, outre le maire lui-même, de trois vétérans, MM. Yvon Choquette, Jean-Pierre Cadotte et Pierre Thibodeau, ainsi que de trois nouveaux venus, Mme Colette Magnan (qui a remplacé Mme Simone Duval), M. Claude Gagnon (qui a remplacé M. André Baillargeon), et M. Alain Paradis (qui a remplacé M. Yvon Maril); d'autre part «l'Équipe des citoyens de Saint-Luc» avec à sa tête Mme Monique Fournier-Laxson et secondée de M. Marc-André Boucher, Mme Julie Bouchard, M. Bernard Nadeau, Mme Monique Després, M. Carlo Cantave et M. Gérard Francoeur.

Cinq candidats indépendants, MM. André Gagné, Guy Naulleau, Richard Fortin, Jacques Therrien et Mme Wanda Jurkiewicz, sont également venus s'ajouter à la liste des personnes briguant les suffrages à titre de conseiller municipal.

Si un tel nombre de candidats a pu laisser présager une lutte plus serrée, c'est plutôt par un nouveau balayage de l'équipe Dolbec que s'est soldée l'élection. En plus du maire qui a été reporté au pouvoir avec 71,98% des voix, chacun des conseillers de son équipe a été élu ou réélu avec une confortable majorité.

## Immobilisations: Saint-Luc prévoit dépenser \$31 millions en trois ans

En même temps que le budget 1995, le conseil municipal de Saint-Luc a adopté, en décembre dernier, un programme triennal qui

.....  
michel PHANEUF  
.....

prévoit des dépenses en immobilisations de \$31,129,900 au cours de 1995, 1996 et 1997.

Selon ce programme, les dépenses se chiffreront à \$14,258,000 en 1995, à \$10,071,900 en 1996 et à \$6,800,000 en 1997.

Au chapitre des principaux projets prévus pour 1995, on retrouve la mise en place du réseau d'aqueduc et d'égouts à l'île Sainte-Thérèse (\$9,651,000), l'urbanisation de la rue Jean-Talon (\$1,140,000), la poursuite des travaux d'assainissement des eaux (\$600,000), ainsi que l'installation d'infrastructures en plusieurs endroits (\$800,000).

### ■ \$2 millions pour l'échangeur

L'échangeur du chemin Saint-André et de l'autoroute 35 figure également parmi les grands projets du programme d'immobilisations. A ce chapitre, les autorités municipales ont prévu des dépenses de \$500,000 en 1995 et de \$1,500,000 en 1996, principalement pour l'aménagement et la construction des différentes voies de service.

Outre les sommes prévues pour l'échangeur Saint-André, les grands projets de 1996 comprennent aussi l'aménagement de la rue Sainte-Thérèse et de sa piste cyclable (\$950,000), la poursuite des travaux d'assainissement (\$2,500,000), la mise en oeuvre d'une autre phase de la construction du boulevard de la Mairie (\$800,000) et l'ouverture ou le prolongement de nouvelles rues (\$800,000).

Quant à 1997, les principaux projets touchent entre autres, une fois de plus, les travaux dans le cadre du programme d'assainissement des eaux (\$3,000,000) et la construction du boulevard de la Mairie (\$680,000). L'ouverture ou le prolongement de nouvelles rues fait également partie des immobilisations au programme (\$700,000). A cet effet, la rue Tramontane, pour laquelle \$400,000 sont déjà prévus en 1996, se voit de nouveau consacrer un autre \$400,000.

Comme l'a déjà expliqué le maire de Saint-Luc, M. Gilles Dolbec, le programme triennal d'immobilisations est avant tout un outil de planification. Les projets qui y sont inscrits ne sont donc pas forcément tous réalisés, étant

.....  
sujets à l'obtention de subventions et, dans le cas où une participation financière des citoyens est requise par le biais d'une taxe spéciale, à leur approbation par les citoyens touchés.

# MAXI

## économies

**R. Bédard**

**899\$**

**SALLE À DÎNER**  
Un superbe ensemble de merisier au fini texturé.  
**Buffet disponible**

**299\$**

**SALLE À DÎNER**  
Ensemble avec dessus vitré aux effets marbrés. Tout à fait unique et original.  
**Buffet disponible**

**599\$**

**SALLE À DÎNER**  
Le style qui passe l'épreuve du temps!  
Ensemble irrésistible de merisier solide en version blanchie ou cerise noire/blanchie. Table: 39" X 45" X 66"

LIFECT

Le CHIC à mon prix!

# MAXI

MEUBLES

LA GRANGE AUX AUBAINES 133 INC.

536, Route 133, Sabrevois  
347-0426

DIRECTION  
À 8 minutes de Saint-Jean, direction Iberville  
Route 133 Est vers Sabrevois



### DÉTECTIVE PRIVÉ

PROTEC-CRIME  
Du Québec

(514) 348-1106

SERVICE 24 HEURES

# Le maire sommé de cesser ses agissements

La secrétaire-trésorière de la municipalité de Notre-Dame-du-Mont-Carmel, Mme Sylvie Larose-Asselin, somme le maire Guy Patenaude de cesser ses agissements à son égard. Elle veut que la situation redevienne comme elle était avant qu'une erreur ne soit identifiée dans la gestion des comptes bancaires. De son côté, le maire soutient qu'il ne fait qu'exercer les droits que lui confère le code municipal. Il ne met pas en cause l'honnêteté de Mme Larose-Asselin, mais sa compétence.

Le cas de la secrétaire-trésorière de Mont-Carmel, la mu-

gilles BÉRUBÉ

nicipalité voisine de Lacolle, continue d'alimenter les débats du conseil municipal de la place. Après que le maire ait opposé son veto au réengagement de Mme Asselin, le 19 décembre, le conseil a tenu une séance spéciale le 22 décembre. Le maire et le conseiller Réal Lequin étaient absents de cette assemblée au cours de laquelle le conseil a confirmé le réengagement de Mme Asselin. Lors de la séance régulière d'hier mardi, le 10 janvier, le maire devait faire valoir un avis juridique soutenant l'illégalité de la séance spéciale du 22 décembre.

Entretemps, Mme Larose-Asselin et son mari, M. Claude Asselin, ont rencontré Le Canada Français pour donner leur point de vue dans l'affaire. En même temps, ils ont remis au journal une copie d'une mise en demeure adressée par leur avocat au maire Patenaude lui demandant de cesser ses agissements à l'égard de Mme Asselin.

Selon elle, le maire épie systématiquement ses faits et gestes depuis environ un an. Mme Asselin répète que l'histoire du dépôt est une simple erreur. C'est elle qui s'occupe de la comptabilité de la ferme. Le compte est à la Banque de Commerce, comme celui de la municipalité. Les dépôts se font sur des bordereaux identiques sans entête (ceux de la municipalité ont maintenant une entête).

Par inattention, elle a inscrit le folio de l'entreprise plutôt que celui de la municipa-

lité. Elle ajoute qu'elle n'est pas seule à avoir fait l'erreur. La banque a porté le dépôt à son compte malgré la mention «pour dépôt seulement au compte de la municipalité de Notre-Dame-du-Mont-Carmel» à l'endos des chèques.

## ■ Conciliation

Pourquoi a-t-il fallu attendre la vérification annuelle, trois mois plus tard, pour constater l'erreur? Mme Asselin confirme qu'elle ne fait pas de conciliation bancaire mensuelle, mais elle note qu'il n'y en a jamais eu dans le passé. Même chose pour la tenue d'un grand livre. Elle n'a fait que poursuivre les pratiques comptables en vigueur à son entrée à la municipalité, il y a trois ans et demi. C'est aussi la première fois que le vérificateur émet une recommandation à ce propos.

De plus, Mme Asselin affirme que l'état de compte du mois de décembre 1993 a été envoyé par erreur au village de Lacolle. Elle montre une lettre sans entête de la secrétaire-trésorière du village de Lacolle, Mme Georgette Chèvrefils, qui confirme ses dires. Cette dernière, selon Mme Asselin, aurait classé les documents machinalement. Mme Chèvrefils n'a voulu émettre aucun commentaire sur cette affaire.

## ■ Information

Par ailleurs, elle reproche au maire de ne pas donner toute l'information sur le dossier. Elle parle notamment d'une lettre adressée au conseil le 21 novembre, de même que le rapport du vérificateur du ministère des Affaires municipales, M. Denis Côté. Dans ce cas, seule deux des

six pages du rapport contenant les recommandations ont été remises au conseil.

Mme Asselin fait remarquer que seulement deux des huit recommandations touchent son travail, l'une pour la conciliation bancaire mensuelle, l'autre sur l'entête des bordereaux. Les autres portent sur un règlement adopté en 1986 et sur des procédures de perception de taxes.

«En résumé conclut M. Asselin, on veut que ça arrête. Si le maire et M. Lequin ont des accusations à porter, qu'ils le fassent, mais qu'ils apportent des faits et des preuves. C'est notre réputation, qui est en cause.»

## ■ Droit

Pour sa part, le maire répond qu'il ne fait qu'appliquer l'article 142 du code municipal stipulant que «le chef du conseil exerce le droit de surveillance, d'investigation et de contrôle sur les affaires et les officiers de la corporation...».

M. Patenaude ne met pas en doute les explications de Mme Asselin à propos du dépôt du mois de décembre 1993. «Je n'ai pas la compétence, dit-il en substance, de juger si ce geste a été volontaire ou pas». Prudemment, il ajoute qu'il appartient à d'autres instances de juger s'il est pertinent de regarder de plus près cette histoire.

Pour le maire, c'est plutôt une affaire de compétence. À son avis, le secrétaire-trésorier d'une municipalité doit répondre à trois critères indispensables: la confiance, la crédibilité et la compétence. Le conseil, croit-il, doit avoir une confiance inébranlable en son secrétaire-trésorier. Les faits de la dernière année ont ébranlé sa confiance.

Par ailleurs, le secrétaire-trésorier doit être une personne crédible non seulement pour le conseil, mais aussi pour la population. Là encore, la crédibilité de Mme Asselin est ébranlée, pense-t-il. Le récent dossier n'a pas aidé, mais il assure qu'il n'a pas

voulu en faire un débat public. Il aurait préféré que ça reste entre le conseil et la principale intéressée. C'était le but de sa lettre du 21 novembre, dit-il.

Enfin, il y a une question de compétence. À ce propos, il se réfère aux articles 199 à 215 du Code municipal édictant les règles générales concernant les secrétaires-trésoriers. «C'est le secrétaire-trésorier, qui doit être la personne compétente, qui doit guider le conseil. Moi, je présumais que tout se faisait correctement, quand je suis arrivé

en poste».

Il donne l'exemple de la conciliation bancaire. En avril, le vérificateur de la municipalité a recommandé de faire cette conciliation mensuellement. En octobre, quand le représentant du ministère des Affaires municipales est passé, cela ne se faisait toujours pas. «C'est à elle de prendre l'initiative d'établir les bonnes procédures. C'est écrit dans le Code municipal, qu'elle doit le faire», conclut le maire. Le débat devait se poursuivre hier soir en séance régulière.

# OPTOMÉTRISTES

Pour la santé de vos yeux,



voyez les spécialistes de la vision  
Service complet d'optique adapté à vos besoins

885, boulevard du Séminaire Nord 348-0021  
(voisin de Giorgio, coin rue Pierre-Caisse)



## Cantel sait parler affaires?

# 149,95\$\*

## Téléphone «Flip»

Abonnez-vous au Forfait Affaires de Cantel et, pour 49,95\$ par mois\*, obtenez:

- 50 minutes de temps d'antenne local en semaine chaque mois
- Temps d'antenne local illimité la fin de semaine.
- Le service Message Mobile et la Facturation détaillée pendant douze mois, une valeur de 130\$

## En prime

- Temps d'antenne local illimité le premier mois

Pour obtenir un téléphone à 149,95\$, il faut signer une entente Forfait Affaires à 49,95\$ par mois d'une durée de trois ans. Des frais de résiliation anticipée s'appliquent. Offre réservée aux nouveaux clients, sur approbation du crédit. Frais d'interurbains et taxes non compris. Frais initiaux de mise en service et frais annuels d'accès au réseau en sus. L'offre se termine le 31 décembre 1995. Offert par les détaillants participants. Le détaillant peut vendre à prix moindre.



**VIDELOGUE**  
*Électronique*

989, boul. du Séminaire Nord  
Saint-Jean-sur-Richelieu

349-1199

**CANTEL** AGENT AGRÉÉ

## DÉCOUVREZ LE YOGA ET SES BIENFAITS

HORAIRE VARIÉ

1<sup>er</sup> COURS GRATUIT

Inscriptions en tout temps

Renseignements: 358-4998

39, rue Saint-Jacques, Saint-Jean-sur-Richelieu



# Nouveau règlement finalement adopté

Il a fallu une couple de minutes tout au plus pour que le conseil des maires de la MRC du Haut-Richelieu adopte le

gilles BÉRUBÉ

Règlement 199 relatifs aux digues, stations de pompage et canaux intérieurs de la Rivière du Sud. Ce règlement a pour effet principal de revoir le découpage du bassin drainé par le complexe de digues.

Il y avait quelque chose comme cinq

ans que des résidents de Saint-Georges-de-Clarenceville et de Venise-en-Québec contestaient l'équité de ce règlement. La refonte a été laborieuse. Lors de l'adoption du nouveau règlement, la secrétaire-trésorière de la MRC, Mme Joane Saulnier, a souligné que deux résidents de Clarenceville, MM. Gilles Vézina et Phil Miller ont manifesté leur opposition.

Pour sa part, le maire de Clarenceville, M. Kenneth Miller, a proposé l'adoption du règlement, mais il a nuancé sa position. «Je suis content que ça soit réglé, a-t-il fait valoir, mais il faut préciser que ce n'est pas à la

satisfaction de tout le monde». Surtout, M. Miller a mis en évidence qu'il avait fallu la médiation du ministère des Affaires municipales pour trouver une solution.

«J'en suis au troisième préfet, dans ce dossier», a souligné M. Miller. Il a reproché à la MRC de s'être embourbé pendant quatre ans dans cette affaire sans pouvoir trouver une solution. En six mois, le représentant du ministère a trouvé un terrain d'entente. Pendant toutes ces années, des contribuables ont payé plus qu'ils ne le devaient pour l'entretien et l'opération du complexe de digues, a conclu M. Miller.

**15 ans** **PROMOTION**  
**MATELAS**

**GRATUIT**  
SUPPORT  
POUR  
DISQUES  
COMPACT  
AVEC  
ACHAT  
DE  
300\$  
ET PLUS

**VENTE DE  
JANVIER**

**SUPER VENTE**  
des prix à vous faire rêver

**MOITIÉ  
PRIX**

**MOITIÉ PRIX** JUSQU'AU **28 JANVIER 1995**

**Une occasion unique... À NE PAS RATER**  
Payez et emportez

MATELAS  
CONVENTIONNELS  
À PARTIR DE  
**89\$ simple**  
**119\$ double**

DISTRIBUTEUR EXCLUSIF AU QUÉBEC  
DU FAMEUX MATELAS

**CHIRO-D'OR®**  
**25 ANS DE GARANTIE**

LIVRAISON ET INSTALLATION GRATUITES

Base  
de lit en métal  
sur roulettes  
ajustables  
de 30" à 54"  
**25\$**

FERME	CHIRO ROYAL				EXTRA-FERME	CHIRO D'OR			
	15 ans	Detail	Promotion			25 ans	Detail	Promotion	
	Simple	Matelas	320\$	160\$		Simple	Matelas	440\$	220\$
	30 36 39	Ensemble	530\$	265\$		30 36 39	Ensemble	690\$	345\$
	Double	Matelas	440\$	220\$		Double	Matelas	530\$	265\$
	48 ou 54	Ensemble	690\$	345\$		48 ou 54	Ensemble	870\$	435\$
	Queen	Matelas	530\$	265\$		Queen	Matelas	650\$	325\$
	60 X 80	Ensemble	840\$	420\$		60 X 80	Ensemble	1060\$	530\$
	King	Matelas	820\$	410\$		King	Matelas	1090\$	545\$
	78 X 80	Ensemble	1390\$	695\$		78 X 80	Ensemble	1650\$	825\$

TOUTES TAXES INCLUSES DANS LE PRIX

Découvrez notre matelas «NOBLESSE» super moelleux

HEURES  
D'OUVERTURE  
Lundi-Mardi-Mercredi  
10 h à 18 h  
Jeudi-Vendredi  
10 h à 21 h  
Samedi  
9 h à 17 h

MATELAS

**MICHEL  
MERCIER**

GROS ET DÉTAIL

FABRIQUES  
AU  
QUÉBEC

VISA  
MasterCard  
Permis provincial  
#111285

133, boul. Saint-Luc, Saint-Luc (Québec) Comté Saint-Jean (514) 348-1011

# VENTE

## SUPER SOLDE DE JANVIER

Achetez maintenant  
et ne payez qu'en  
avril 95\*




Manteaux  
à partir de  
**237<sup>50</sup>\$**

# 30% à 70% DE RABAIS

sur: fourrures, pelisses,  
sherling, tissus, cuirs, suède

\* Sur approbation de crédit

FOURRURES

# Jacques Laflamme inc

Conception et fabrication à nos ateliers

244, rue Richelieu, Saint-Jean-sur-Richelieu  
**347-6545**

## Futur commissaire de la Montérégie

# L'ex-député Yvon Lafrance voterait OUI au référendum

L'ex-député libéral d'Iberville, Yvon Lafrance, qui a joint les

marc-o. TRÉPANIÉ

rangs de l'Action démocratique du Québec au début de 1994, s'apprête à voter OUI au référendum sur la souveraineté du Québec.

«Je ne suis pas encore positionné définitivement mais la pensée de Marcel Masse est semblable à la mienne. Je ne crois plus au statu quo comme plusieurs milliers de citoyens», déclare-t-il.

M. Lafrance, qui identifie le Parti libéral du Québec de Daniel Johnson comme le parti du statu quo constitutionnel, doute par ailleurs de la capacité des libéraux fédéraux de Jean Chrétien de renouveler la constitution.

«Leur décision de fermer le Collège militaire est une preuve qu'ils ne comprennent pas la réalité du Québec. Si le Canada n'est pas capable de se renouveler, c'est certain que mon vote ira avec le OUI», ajoute l'homme d'affaires qui opère une fabrique de bonbons en sucre d'orge (*Les spécialités Colmo Inc.*) à Napierville.

Dimanche dernier, lors d'une entrevue à la télé de *Radio-Canada*, l'ex-ministre conservateur Marcel Masse avait déclaré que si le gouvernement de Jean Chrétien n'avait rien de mieux à offrir aux Québécois que le statu quo, il n'aurait pas d'autre choix que de voter pour la souveraineté.

### Commission de la Montérégie

Par ailleurs, l'ancien député d'Iberville devrait siéger comme commissaire au sein de la Commission de la Montérégie qui examinera l'avant-projet de loi sur la souveraineté.

Le député péquiste de Saint-Jean, Roger Paquin, confirme qu'il a approché Yvon Lafrance, au nom de son gouvernement, pour l'inviter à siéger comme commissaire indépendant sur la Commission référendaire de la Montérégie.

«M. Lafrance est un homme d'une grande crédibilité,



L'ex-député libéral d'Iberville, Yvon Lafrance, a été invité à siéger sur la Commission consultative de la Montérégie qui étudiera l'avant-projet de loi sur la souveraineté du Québec.

pour lequel j'ai une grande estime. Son expérience comme parlementaire sera appréciée sur la Commission itinérante de la Montérégie», déclare M. Paquin.

«J'ai accepté en principe l'invitation de siéger sur la Commission», a confié lundi M. Lafrance en précisant qu'il n'a pas reçu de confirmation officielle de sa participation.

Intéressé par les questions constitutionnelles, M. Lafrance ajoute qu'il serait très intéressé à participer à ce processus historique.

La Commission référendaire de la Montérégie sera présidée par l'ex-maire de Longueuil, Marcel Robidas, dont la nomination a été confir-

mée la semaine dernière par le premier ministre Jacques Parizeau. M. Robidas est présentement président de l'Association pour le plein emploi.

Une douzaine de personnes siégeront sur la Commission de la Montérégie dont les travaux devraient se dérouler de façon intensive entre le 4 et le 20 février. La Commission siégera dans les principales villes du territoire, notamment à Saint-Jean-sur-Richelieu.

Outre les membres permanents, les députés seront invités à siéger sur la Commission lorsque celle-ci tiendra des audiences dans leur comté.

Les quatre ministres (Richard Le Hir, Louise Beaudoin,

## Commission référendaire de la Montérégie

# Daniel Lefebvre représentera le parti Action démocratique

Candidat de l'Action démocratique du Québec (ADQ) lors

marc-o. TRÉPANIÉ

des deux élections dans le comté de Saint-Jean. Daniel Lefebvre sera le délégué de sa formation politique à la table de la Commission consultative de la Montérégie sur l'avant-projet de loi sur la Souveraineté du Québec.

M. Lefebvre participait hier (mardi) soir à Montréal à une réunion convoquée par le chef de l'ADQ, Mario Dumont, qui a rassemblé les délégués qui représenteront son parti dans la quinzaine de commissions consultatives sur le référendum.

Responsable des communications et des relations publiques au Collège militaire royal (CMR), M. Lefebvre, qui n'est pas assis sur une fortune personnelle, a quelque peu hésité avant d'accepter de vivre l'expérience de la Commission consultative.

En effet, après avoir pris quelques semaines de congé sans solde pour les deux dernières campagnes électorales, il voulait s'assurer que les travaux de la Commission consultative se déroulent sur une courte période afin de ne pas être obligé de s'absenter encore plusieurs jours sans solde.

M. Lefebvre, âgé de 35 ans, se dit heureux de participer activement à un «tournant de l'histoire du Québec». Sur la Commission, il entend représenter la voix des «citoyens désabusés».

Sur le plan constitutionnel, il se déclare contre le statu quo qui, s'il était maintenu, le dirigerait inévitablement vers un



Candidat de l'Action démocratique du Québec lors des deux dernières élections, Daniel Lefebvre sera le délégué de son parti à la Commission consultative de la Montérégie sur l'avenir constitutionnel du Québec.

vote en faveur de la souveraineté. «Pour le moment, je ne suis pas positionné dans le débat constitutionnel», insiste-t-il.

### Nouvelle union

L'Action démocratique du Québec a dévoilé hier (mardi)

l'option de la «Nouvelle union Québec-Canada», inspirée de l'Union européenne. Une union dans laquelle chaque partenaire, a-t-on expliqué, possède tous ses droits et pouvoirs et dont le fonctionnement repose sur l'existence d'un parlement commun.

Le texte de cette troisième option constitutionnelle sera inclus dans les documents qui seront distribués dans tous les foyers du Québec et devrait s'étaler sur deux pages dans un document de 28 pages, précise M. Lefebvre.

La proposition de l'ADQ prévoit que la «Nouvelle union Québec-Canada» serait assise sur l'autonomie des partenaires sur leur territoire respectif tandis qu'une douzaine de pouvoirs seraient délégués à un parlement commun pour la gestion de l'union.

Parmi les compétences déléguées à un parlement commun, on retrouverait la plupart des pouvoirs habituellement attribués à un gouvernement central dans un système fédéral, notamment le commerce international, la politique douanière et tarifaire, la défense, les services postaux, la péréquation et les politiques générales en matière d'immigration.

# FAITES DE LA PLACE!

Archivez vos données sur disques compacts et ayez un accès facile à tous vos fichiers!

**Spécial d'introduction!**  
75\$ pour un disque de 650 MB  
PRIX RÉGULIER: 150 \$

**90\$** pour 14 Syquest de 44 MB  
ou 8 Syquest de 88 MB

OFFRE VALIDE JUSQU'AU 31 JANVIER 1995

Contactez-nous pour de plus amples informations

**Quavo** couleur  
Séparation de couleur  
Filmographie

84, Rue Richelieu  
Saint-Jean-sur-Richelieu, Qc  
☎ 514.347.0323  
(Jacques Millette)

prêt à brûler

## Valet St Paul inc.

**NETTOYAGE  
PRESSAGE  
RÉPARATIONS  
348-5393**

81, rue Saint-Paul (coin Notre-Dame)  
Saint-Jean-sur-Richelieu

**Pour la Saint-Valentin, j'offre mes vœux à ceux que j'aime**

*Rubrique amour*

«FRANÇOIS, LES ENFANTS ET MOI NE SAURIONS VIVRE SANS TOI, NOUS T'AIMONS.»  
- Marianne, Pierre et Claudine xxx

Voir pages B-14 ou A-30

# éducation

Inscrits au bac international

## Un stage au Nicaragua pour deux étudiants d'ici

Maryse Bouchard, une ancienne de Beau-lieu, et Julien Mercille.

louis BÉDARD

le, un ancien de la polyvalente Armand-Racicot, sont inscrits cette année au bac international. Après avoir complété leur première année d'études collégiales en mai, ils comptent se rendre au Nicaragua pour y effectuer des travaux communautaires.

Ce stage de 150 heures de travail bénévole s'inscrit dans le cadre de la formation enrichie qu'ils suivent actuellement au cégep Édouard-Montpetit et qui les mènera à l'obtention d'un bac international, un diplôme reconnu dans plusieurs pays.

Plutôt que de choisir des organismes de leur milieu, ils ont opté pour l'aventure et le dépaysement. Membres d'un groupe de treize étudiants du mé-



Maryse Bouchard et Julien Mercille. (Photo Jacques PAUL)

me programme d'études, ils doivent s'envoler à la mi-mai pour l'Amérique centrale.

C'est Jeunesse Canada Monde qui a choisi leur lieu de stage et qui établit les contacts avec un organisme communautaire de ce pays. C'est à Matagalpa, une ville de 100.000 habitants située au nord de Managua, dans une région de culture de café et de maïs, qu'ils se rendront. Ils seront appelés à travailler ma-

nuellement durant un mois dans un milieu agricole ou d'éducation.

L'expérience se veut avant tout un échange culturel pour ces jeunes d'ici. Ils résideront dans des familles et seront ainsi plongés dans la vie quotidienne des gens de là-bas.

Malgré leur horaire chargé de cours, ils suivront cet hiver un cours d'espagnol pour leur permettre de communiquer avec les gens. De plus des

rencontres organisées par Jeunesse Canada Monde sont prévues pour les sensibiliser à la réalité de ce pays enerré entre le Honduras et le Costa Rica. Le Nicaragua a connu bien des bouleversements au cours des deux dernières décennies, notamment avec l'arrivée au pouvoir des sandinistes puis leur défaite électorale.

Une de leurs grandes préoccupations actuellement est le financement de leur voyage. Ils doivent payer leur billet d'avion qui est dispendieux et devront assumer le coût de leur pension une fois sur place. Ils doivent amasser environ \$2.000 d'ici leur départ.

C'est pourquoi Maryse Bouchard et Julien Mercille frapperont à la porte d'organismes de la région pour les aider. Ils assureront aussi le financement de leur projet par la vente de

t-shirts et autres activités du genre. Aux commanditaires potentiels, ils feront valoir l'intérêt pour des jeunes d'ici d'être en contact avec une culture différente. Ils promettent de faire le récit de leur voyage au retour.

Le programme du bac international est très exigeant pour les élèves. Des cours s'ajoutent à l'horaire habituel des cégepiens. De plus la qualité du travail requis par les professeurs est plus grande. Finalement les finissants doivent se soumettre à un examen synthèse corrigé par un bureau international pour obtenir leur diplôme. Ils étaient 80 étudiants qui ont débuté en septembre au cégep Édouard-Montpetit. Ils ne devraient plus qu'être une cinquantaine à la reprise des cours ce mois-ci. Mlle Bouchard est inscrite au programme de sciences humaines et M. Mercille à celui de sciences pures.

Concours des jeunes Desjardins

## Les élèves sont invités à s'exprimer sur l'amitié

C'est le thème de l'amitié qui est retenu en 1995 pour le Concours des jeunes Desjardins. Pour la 17<sup>e</sup> année, les caisses populaires de la région s'associent à ce concours destiné aux élèves du primaire et du secondaire.

«Entre amis, aucune frontière» pourra être illustré par un texte ou un dessin. La date limite de participation est fixée au 10 février prochain. Parmi les prix à remettre aux élèves du secondaire, un nouveau prix de prestige, le Prix Développement international Desjardins.

Le gagnant sera invité à se joindre à une mission d'observation de dix jours, l'été prochain, dans un pays où Développement international Desjardins (DID), une composante du mouvement coopératif, soutient des projets. DID est présent dans 20 pays d'Amérique du Sud, des Antilles, d'Europe centrale et de l'Est, d'Afrique et d'Asie du sud-est. Il apporte un appui technique au développement d'entreprises coopératives et associatives.

Deux jeunes pourront prendre part à la mission. Ils seront choisis parmi les élèves de 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> secondaire dont le dessin ou le texte aura atteint la finale nationale du Concours des jeunes Desjardins auquel devraient s'inscrire des élèves de plus de 2.800 écoles du Québec, de l'Ontario, du Manitoba et de l'Acadie. Ces deux jeunes seront invités à réaliser ensemble un journal illustré de leur voyage.

Développement international Desjardins compte, parmi ses



priorités, l'éducation et la sensibilisation à la coopération internationale. Il est associé notamment à la Course destination monde.

L'an passé, les caisses populaires de la région membres de la Fédération Richelieu-Yamaska avaient remis pour plus de \$5.000 en prix dans les écoles des commissions scolaires d'Iberville. Des Rivières et des institutions privées. Plus de 6.000 textes et dessins avaient été soumis par les élèves de ces commissions.

Des prix de participation et pour les meilleures présentations seront distribués. Au primaire, les jeunes pourront gagner notamment des casse-tête, des chandails, des mallettes de bricolage, des ensembles de règles, crayons, des sacs de couchage, des

coffres à jouets, des vélos de montagne et des séjours dans une base de plein air. Parmi les prix offerts au secondaire, des casquettes, des sacs à dos, des sacs de sport, des dépôts à terme de \$200 et des bourses de \$500.

L'an dernier, Manuelle Légare, élève à l'école Marcellin-Champagnat d'Iberville, a été lauréate nationale du concours. Véronique Desmarais, qui fréquentait la même école, s'était distinguée au niveau régional.

Le Concours des jeunes Desjardins est appuyé par le ministère de l'Éducation du Québec, l'Association québécoise des professeurs de français et l'Association québécoise des enseignants spécialisés en arts plastiques.

PRO-FIL



École professionnelle de métiers

## Avec un peu de retard...

L'arrivée de 1995 nous amène à reprendre les articles de la série Pro-Fil pour les prochains mois, afin de vous faire connaître le quotidien de l'EPM en 94-95.

Un début d'année exceptionnellement chargée et une restructuration du journal étudiant ne nous ont pas permis de commencer plus tôt, mais nous comptons bien reprendre le temps perdu et vous présenter, cette année encore, quelques volets de la vie et de la formation à l'EPM.

### ■ Rentrée d'automne:

Fait nouveau cette année: nous avons accueilli beaucoup plus de jeunes provenant des écoles secondaires que par les années passées. L'image de l'école change: plusieurs élèves décident maintenant de poursuivre une formation professionnelle immédiatement après la fin du secondaire. Ainsi, l'EPM a reçu un nouveau groupe dans chacun des programmes suivants: arpentage, dessin industriel, électricité d'entretien, mécanique automobile, soudage général et techniques d'usinage, et deux nouveaux groupes en mécanique

de véhicules de loisir et d'entretien. Ces groupes se sont rajoutés aux élèves qui nous revenaient pour leur 2<sup>e</sup> année. Avec les groupes MMSR en soudage-assemblage, techniques d'usinage et mécanique de véhicules de loisir et d'entretien, l'EPM comptait alors 22 groupes.

### ■ Départs:

Au cours du mois de novembre dernier, trois groupes ont terminé leur formation et se sont dirigés vers le marché du travail. Il s'agit des élèves des cours intensifs de techniques d'usinage et de soudage-assemblage MEQ qui avaient débuté en août 93, et des élèves de mécanique de véhicules de loisir et d'entretien MMSR qui, eux, avaient débuté en novembre 93. A tous ces finissants, nous offrons nos meilleurs voeux de succès dans leur nouvelle carrière.

### ■ Stages:

Déjà le groupe de 2<sup>e</sup> année de mécanique

automobile a commencé son stage le 8 décembre dernier, stage que les élèves effectueront à raison de 2 jours par semaine, les jeudis et vendredis, jusqu'à la fin de leur formation à la fin de janvier prochain.

Un groupe de soudage-assemblage et un groupe de techniques d'usinage MMSR, qui termineront en février prochain, ont eux aussi commencé à faire des démarches en vue de se trouver un stage. Quant aux élèves de Conduite et réglage de machines à mouler les plastiques, les employeurs ont déjà commencé à téléphoner pour offrir des tages et, éventuellement, des emplois.

### ■ Fête de Noël:

Le jeudi 15 décembre, de 11h30 à 13h30, les élèves et le personnel de l'EPM ont partagé le traditionnel repas du temps des Fêtes. Cette activité a donné lieu à une animation qui a pris la forme de compétition entre les différents groupes. Ainsi, Mario Goulet et Michel Racicot ont gagné une envolée en montgolfière. D'autres prix ont été attribués aux groupes qui sont

arrivés second et troisième. Les gagnants des compétitions individuelles ont mérité des prix en argent. Sur un fond de musique de Noël, ces deux heures de fête ont permis aux gens de relaxer un peu en attendant la fin des cours le 23 décembre. Merci à Karine Côté, Vincent Rodrigue et Richard Couture, le comité organisateur de cette activité.

### ■ Nouveaux cours:

C'est vers la fin de

janvier 95 que devrait débuter le nouveau programme d'ASP Fabrication de Moules (plastique). La prochaine session d'information et d'inscription aura lieu le 11 janvier prochain à 10h00, à l'école. Les intéressés pourront téléphoner au 514-347-3797 dès le 9 janvier pour obtenir des renseignements sur ce nouveau programme.

Un DEP Conduite et réglage de machines à mouler les plastiques devrait débuter un peu plus tard à l'hiver.

**Pour la Saint-Valentin, j'offre mes voeux à ceux que j'aime**

«STÉPHANE, JE T'AIME, JE T'AIME, JE T'AIME, JE T'AIME, JE T'AIME, JE T'AIME, JE T'AIME.»

- Claire

Voir pages B-14 ou A-30

Dr René Gamache  
o.d.

**NOUVELLES LENTILLES CORNÉENNES**

«DOUBLE FOYER»

**MAINTENANT DISPONIBLES**

**L'ESSAI EST GRATUIT**

*Pour un examen visuel*

**348-6116**

Rééducation visuelle  
Lentilles cornéennes

Examen fonctionnel  
Vision des enfants

*Dr René Gamache o.d.*

OPTO-VISIOLOGISTE

**Tél.: 348-6116**  
**Fax: 348-7403**

900, boul. du Séminaire  
Saint-Jean-sur-Richelieu

# PAYEZ en OCTOBRE '95

- ✓ AUCUN DÉPÔT
- ✓ NI PAIEMENT
- ✓ NI INTÉRÊT
- Sans frais d'administration
- Sans supplément



Les certificats cadeaux Brault & Martineau... une façon originale de faire plaisir!

**277\$** **MCCLARY**

**SÉCHEUSE**

- Porte réversible
- Très grande porte de tambour
- Filtre à charpie à l'avant

**Service et livraison gratuits**

**LAVEUSE**

- Dessus en émail vitrifié à rebord
- Transmission robuste
- Agitateur en spirale de luxe
- Filtre annulaire autonettoyant

**Service et livraison gratuits**

**397\$**

**JENN-AIR**

**FOUR ENCASTRÉ AUTONETTOYANT**

- Horloge avec minuterie électronique
- Touches électroniques

**Service et livraison gratuits**

**897\$**

**FRIGIDAIRE**

**CUISINIÈRE 30 PO**

- Nettoyage facile
- Quatre éléments tubulaires: deux de 6 po et deux de 8 po
- Minuterie électronique
- Prise pour appareils
- Roulettes douces

**Service et livraison gratuits**

**497\$**

**DE LA FAMILLE JENN-AIR**

cette photo peut différer du modèle annoncé

**Magic Chef**

**RÉFRIGÉRATEUR 16,5 PI CU.**

- 2 tablettes pleine largeur
- 2 bacs
- Roulettes

**Service et livraison gratuits**

**597\$**

**JENN-AIR**

**SURFACE DE CUISSON CONVERTIBLE**

- Système de ventilation incorporé
- Fini acier inoxydable

**Service et livraison gratuits**

**797\$**

**Danby**

**HUMIDIFICATEUR**

- Capacité de 10 gallons
- Humidistat
- Roulettes

**Service et livraison gratuits**

**87\$**

**JENN-AIR**

**LAVE-VAISSELLE À ENCASTRER**

- Intérieur en porcelaine
- 4 programmes de lavage
- Action de lavage à 3 niveaux
- Élément chauffe-eau

**Service et livraison gratuits**

**497\$**



# BRAULT & MARTINEAU

là où la qualité n'est pas un obstacle aux bas prix!

**CENTRE DE LIQUIDATION**

8600, Place Marier  
(Sortie 85, autoroute Métropolitain est)  
Tel.: 881-9400  
Non-disponible au C.D.L.

**LAVAL**

1770, Boul. Des Laurentides  
(Coin St-Martin)  
Tel.: 667-3210

**DOLLARD-DES-ORMEAUX**

3345, Boul. Des Sources  
(Sortie 55, Transcanadienne)  
Tel.: 685-3572

**LASALLE**

1130, Dollard  
(Près du boul. de La Verendrye)  
Tel.: 364-6110

**LONGUEUIL**

3245, Chemin Chambly  
(Coin Roberval)  
Tel.: 679-1260

**ST-LÉONARD**

6875, Jean-Talon est  
(Près des Gal. d'Anjou)  
Tel.: 254-9455

**BROSSARD**

8220, Boul. Taschereau  
(Coin Pelletier)  
Tel.: 465-5544

**POINTE-AUX-TREMBLES**

12605, Sherbrooke est  
(Près de Tricentenaire)  
Tel.: 640-6446

**HULL**

217, Montcalm  
(Coin St-Joseph)  
Tel.: (819) 771-6611

**ROCK FOREST**

4275, Boul. Bourque  
(Coin Grégoire)  
Tel.: (819) 562-4242

Quantité limitée sur certains items.  
Achat minimum requis de 500\$ meubles/electroménagers et 300\$ électroniques. Ne payez que les taxes de vente. Sujet à l'approbation du crédit.  
\*Aucun dépôt, paiement, ni intérêt si payé en entier le 12 octobre 1995.

**HEURES D'OUVERTURE**  
Lundi au mardi: 9h30 à 18h  
Mercredi, jeudi et vendredi: 9h30 à 21h  
Samedi: 9h à 17h  
Dimanche: 11h à 17h



PROCUREZ-VOUS LA CARTE BRAULT & MARTINEAU



Dietrich est prêt à rediscuter

# L'Office du tourisme ne ferme pas la porte aux Jardins-de-Napierville

L'Office du tourisme et des congrès du Haut-Richelieu garde la porte ouverte pour permettre la réintégration du territoire de la MRC des Jardins-de-Napierville au sein de l'organisme, a indiqué mercredi dernier le président de l'Office, Victor Dietrich, à l'occasion de la présentation de la nouvelle directrice générale de l'organisme, Mme Diane Campeau.

L'entrée en fonctions de l'ex-député du comté de Saint-

marc-o. TRÉPANIÉ

Jean, Michel Charbonneau, à titre de commissaire industriel du territoire de la MRC des Jardins-de-Napierville pourrait faciliter la reprise des discussions avec l'Office du tourisme.

On se souviendra que c'est au moment où le Haut-Richelieu avait demandé aux Jardins-de-Napierville de participer au financement de l'Office du tourisme que le partenariat s'était brisé, privant une dizaine d'entreprises touristiques de cette région, notamment le Parc Safari et le Vignoble Morou, d'une association mutuellement profitable avec le Haut-Richelieu.

■ Diane Campeau

En récupérant la région des Jardins-de-Napierville, la nouvelle directrice générale de l'Office

du tourisme du Haut-Richelieu, Diane Campeau, pourrait ainsi attendre rapidement l'un de ses objectifs de 1995, à savoir l'augmentation de 25% du membership. L'Office compte présentement 75 membres.

Ancienne directrice générale de la Chambre de commerce en 1991-1993, alors que le maire de Saint-Jean-sur-Richelieu, Myroslaw Smereka, en assumait la présidence, Mme Campeau agissait comme agent de développement au Comité de mise en valeur de la Vallée du Richelieu au moment où elle a été repêchée par l'Office.

Le développement du tourisme intra-régional afin d'amener les gens d'ici à mieux connaître leur région est l'un des autres objectifs à l'agenda de la nouvelle d.g. Elle entend ainsi développer un sentiment d'appartenance des résidents du

Haut-Richelieu.

L'Office demandera par ailleurs une participation active des médias pour la création de ce sentiment d'appartenance. Voilà une orientation à laquelle ne nous avait pas habitués l'Office du tourisme depuis plusieurs années. Cet organisme s'était acquis une réputation de fonctionner en vase clos, sans nourrir de relations suivies avec les médias.

La poursuite des Festivités gastronomiques du Haut-Richelieu est également un objectif fixé par le président de l'Office, le viticulteur Victor Dietrich, qui ne sollicitera pas un nouveau mandat en mars. «Les Festivités gastronomiques est un événement qui doit obligatoirement revenir pour une deuxième édition», a-t-il dit.

Les trois autres objectifs de l'année font partie du mandat naturel d'un Office du tourisme: production d'un guide du Haut-Richelieu; organisation de forfaits conjoints avec les autres partenaires touristiques; soutenir les événements touristiques.

Présent à la conférence de presse, le



Dans l'ordre habituel, on reconnaît Lorraine Gervais, agente de promotion, le président de l'Office du tourisme, Victor Dietrich, la nouvelle

directrice générale, Diane Campeau, et la secrétaire administrative, Chantal Clément. (photo Jacques PAUL)

maire Myroslaw Smereka a souscrit à l'idée lancée par l'ex-maire Delbert Deschambault alors qu'il était candidat libéral aux élections fédérales, soit de faire de Saint-Jean-sur-Richelieu un centre touristique régional.

Estimant que la ville de Saint-Jean a fait «plus que sa part» pour la promotion touristique, M. Smereka et le conseiller Jean Grimard, délégué de la ville auprès de l'Office, ont indiqué qu'il fallait continuer à travailler au développement d'une mentalité régionale pour favoriser l'industrie touristique.

Le maire de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix, Maurice Langlois, a souligné que la MRC du Haut-Richelieu avait fait des progrès considérables au cours des dernières années. La MRC a accepté le principe d'une contribution de \$45.000 par année au tourisme pour les pro-

chains trois ans. «Le débat le plus difficile fut de convaincre l'ensemble des maires que le tourisme est un dossier régional», a ajouté M. Langlois, conscient qu'il y a encore du chemin à faire pour doter la région de structures

de développement touristiques encore plus solides.

Par ailleurs, on a indiqué que la question de l'accueil touristique et de la signalisation allait être réévaluée. On se rappellera que la fermeture du kiosque d'information touristique

situé près de l'auto-route 35 a été une décision discutable, causant des problèmes aux touristes qui, aux prises avec une signalisation insuffisante, ont souvent eu du mal à trouver le bureau d'information logé à l'ancienne gare du Canadien National.

## Tournoi d'échecs pour les jeunes

# Le tour de la Montérégie se poursuit dimanche à L'Acadie

Le troisième tournoi du Tour de la Montérégie, série de tournois d'échecs s'adressant aux jeunes d'âge scolaire (primaire et secondaire), se tiendra le dimanche 15 janvier prochain à l'école Napoléon-Bourassa à L'Acadie.

Les inscriptions auront lieu sur place entre 10 heures et 10h30 le matin du tournoi. Ces inscriptions seront gratuites pour ceux et celles qui ont participé au premier ou au deuxième tournoi, et de \$5 pour les autres.

Cinquante joueurs ont pris part au premier tournoi du Tour de la Montérégie et 70 au deuxième, l'automne dernier. Après ces deux étapes, 14 jeunes sont en tête pour le titre de champion de leur niveau scolaire. Il s'agit, pour le primaire, de Samuel Lapointe (1<sup>re</sup> année), David Granger (2<sup>e</sup> année), Samuel Morin et Melissa Mongeau (3<sup>e</sup> année), John Francis McAlpin (4<sup>e</sup> année), Marc Olivier Cormier, Nicolas Lewan-

dowski et Samuel Boileau (5<sup>e</sup> année), Dominique Tessier (6<sup>e</sup> année), et, pour le secondaire, de Eric Miorisse (1<sup>re</sup> secondaire), Mathieu Lemieux (2<sup>e</sup> secondaire), Patrick Delsaer

(3<sup>e</sup> secondaire), Jean-Luc Bombardier (4<sup>e</sup> secondaire) et Stéphane Plourde (5<sup>e</sup> secondaire).

Lors de la remise des médailles, au quatrième tournoi, plusieurs prix de par-

ticipation seront tirés, ainsi qu'un jeu d'échecs électronique. Pour plus d'information sur le Tour de la Montérégie, il suffit de contacter Diane Mongeau, au 347-5577.



## Nouvel exécutif aux loisirs du Vieux Saint-Jean

L'Association des loisirs du Vieux Saint-Jean tenait dernièrement son assemblée générale annuelle. A cette occasion, on a procédé à la nomination des personnes qui siègeront au sein du conseil pour la présente année. Il s'agit sensiblement de la même équipe que l'an dernier. Marcel Lasnier

assumera à nouveau la présidence de l'Association et sera soutenu dans son travail par Marie Lebrun, vice-présidente, Thérèse Lasnier, secrétaire et Annie Lebrun, trésorière. Lucie Tremblay, Louise Lasnier-Godin et Mireille Desmondor agiront comme directrices. (photo Jacques PAUL)

**NOUVEAU NOUVEAU NOUVEAU**

**GRANDES ÉCONOMIES**

**PRODUITS ALIMENTAIRES**

(payez et emportez)

**Spéciaux pour les restaurants**

(entrée par la cour)

182, rue Saint-Paul

**Saint-Jean-sur-Richelieu**

- Riz • Fèves
- Pois
- Huile • Pâtes
- Conserves de tomates et fruits
- Liqueurs • Etc.

Café à volonté

**Ouvert tous les samedis de 10 h à 16 h**

**SUIVEZ LES INDICATIONS**

(anciennement Singer)

12898-c32-m

## n'oubliez pas cette semaine

### Rêves d'enfants

■ L'Hôtel Best Western tiendra le samedi 14 janvier un banquet-spectacle dansant au profit de la section locale de la Fondation canadienne Rêves d'enfants. La soirée se déroulera en présence de l'humoriste Claudine Mercier et les participants auront la chance d'assister à une représentation de la troupe «Casting Revue». Celle-ci tracera l'histoire de la danse de l'ancienne Egypte à aujourd'hui.

Le coût du billet est de \$50 par personne et comprend le cocktail, le vin à volonté, le spectacle et un repas cinq services. Pour obtenir des billets, contactez Louise ou Ginette au 348-7376.

### Technique Nadeau

■ Deux activités touchant la Technique Nadeau se tiendront le mardi 17 janvier au Centre des aînés johannais, 125 rue Jacques-Cartier Nord. La première est prévue pour 19 heures et s'adresse aux adeptes ayant déjà suivi le cours de base. Ils pourront réviser ou perfectionner leurs mouvements. La deuxième débutera à 20 heures. Il s'agira d'une rencontre d'information sur les trois exercices qui composent la Technique Nadeau. Son apprentissage ne requiert que huit semaines de cours à raison d'une fois par semaine.

Les deux rencontres sont gratuites et seront animées par Nicole Boudreau, infirmière et professeure affiliée au Centre Colette Maher. Pour obtenir des informations additionnelles, composez le 348-8314.

### Vie Nouvelle

■ Le service d'entraide Vie Nouvelle offrira à nouveau ce mois-ci des groupes d'entraide et de partage pour les femmes. Ceux-ci se tiendront les lundis 16 et 23 janvier entre 19 et 21 heures à la Résidence des Soeurs M.I.C. au 430 rue Champlain à Saint-Jean. Le service est gratuit. Pour renseignements, demandez les responsables de Vie Nouvelle au 347-7533.

### APAMM H-R

■ L'Association des parents et amis du malade mental du Haut-Richelieu (APAMM H-R) tiendra ce mercredi 11 janvier une conférence sur le thème de la culpabilité. Mme Francine Jolicoeur, psychologue, sera alors la conférencière invitée. La rencontre est prévue pour 19h30 au Mirifik Inn, 576 rue Champlain à Saint-Jean. L'entrée est libre. Pour renseignements: 346-5252.

### Diabétiques

■ L'Association des Diabétiques de la Rive-Sud tiendra ce mercredi 11 janvier à 19h30 une soirée d'information au Centre communautaire le Trait d'Union, 3.100 rue Mousseau à Longueuil. Cette soirée sera consacrée à de la discussion entre diabétiques et leurs proches. Une collation sera servie et l'entrée est gratuite. Pour information: 928-3422.

### CID

■ Le Centre d'information et de documentation des femmes du Haut-Richelieu (CID) tiendra son prochain café-rencontre le mardi 17 janvier entre 13h30 et 15h30. La discussion portera alors sur le thème «Je suis lesbienne». La rencontre se déroulera au bureau no 5 au Centre des aînés johannais, 125 rue Jacques-Cartier Nord. Un service de halte-garde-gratuite est disponible sur

réservation. Pour renseignements additionnels composez le 346-0662.

### Loisirs Saint-Luc

■ Les personnes qui désirent s'inscrire à l'un ou l'autre des ateliers offerts par le service des Loisirs de la ville de Saint-Luc ont jusqu'au 13 janvier pour le faire. Les coupons d'inscription accompagnés du paiement requis doivent être acheminés par la poste avant cette date ou être directement déposés dans la boîte aux lettres à l'hôtel de ville. Il est possible de retrouver les coupons dans la dernière édition du Lu-çois. Pour obtenir des renseignements additionnels, rejoignez les responsables au 348-9208.

### Bénévoles recherchés

■ Les responsables du Centre d'action bénévole d'Iberville sont présentement à la recherche d'étudiants bénévoles de niveau collégial ou universitaire disponibles pour s'impliquer auprès des élèves du primaire. Ceux-ci seront invités à les soutenir dans leurs travaux scolaires dans le cadre d'un programme mis de l'avant pour les jeunes ayant des difficultés.

Le programme se déroule à l'école Notre-Dame de Lourdes, 295 6<sup>e</sup> avenue à Iberville, le mercredi à compter de 15h45. Les personnes intéressées doivent contacter les responsables au 347-1172.

### Formation de bénévoles

■ Le Groupe d'entraide l'Expression libre du Haut-Richelieu offrira les 20 et 21 janvier une session de formation aux personnes désireuses de s'impliquer comme bénévole dans cet organisme qui s'occupe de la problématique de l'abus sexuel à l'adolescence.

La formation se déroulera dans le centre-ville de Saint-Jean dans les locaux du groupe d'entraide. Pour inscription ou information, les personnes intéressées peuvent communiquer avec les responsables au 358-4233.

### Cadets de l'armée

■ Les responsables du Corps de cadets 2595 de l'armée à Saint-Jean tiendront une journée «portes ouvertes» le dimanche 15 janvier pour les jeunes de 12 à 18 ans qui désirent se familiariser avec le mouvement des cadets.

Les visiteurs auront la chance d'assister aux cours ainsi qu'aux scéances d'entraînement qui caractérisent une journée type des cadets soit le regroupement du matin, des activités sportives, des démonstrations de musique ainsi que de la formation académique et pratique.

L'activité se tiendra entre 9 heures et 15h30 au hangar D-4 de la garnison de Saint-Jean. Les jeunes qui désirent y passer la journée devront prévoir un lunch pour le repas du midi ainsi qu'une tenue sportive. L'inscription est gratuite. Pour information composez le 358-7156.

### Loisirs Normandie

■ L'Association des Loisirs Normandie tiendra une deuxième période d'inscription pour ses ateliers de loisirs hiver 95. Les personnes qui désirent y prendre part pourront s'inscrire le vendredi 13 janvier entre 18h30 et 21 heures et le samedi 14 janvier entre 18h30 et 21 heures au chalet des loisirs du parc René-Lévesque, 960 rue Choquette à Saint-Jean. Il est possible de retrouver la liste complète des activités dans la dernière édition du Loisir Action.



### Don des Filles d'Isabelle

Les membres du Cercle Iberville no 900 des Filles d'Isabelle ont profité de leur souper annuel des membres pour remettre un chèque au montant de \$250 à la Fondation de l'hôpital du Haut-Richelieu. Sur la photo, on aperçoit Mme Françoise Normandin, régente du Cercle Iberville des Filles d'Isabelle en compagnie de Norbert Gagnon, directeur général de la Fondation de l'hôpital. (photo jacques PAUL)

# Bonne année 1994!



## Liquidation de modèles Sentra 1994

### SENTRA DLX 1994 MANUELLE 11 595\$\*

- Prix spécial pour une Sentra DLX 1994 avec transmission manuelle
- Moteur de 110 chevaux, 16 soupapes, à DACT
- Interrupteur d'extinction automatique des phares de jour
- Pneus P155 80 R13
- Pare-boue (avant/arrière)
- Trappe du réservoir de carburant verrouillable
- Deux rétroviseurs extérieurs
- Dégivreur électrique de lunette
- Antenne mât avec câblage d'apprêt
- Sellerie des sièges en tricot
- Sécurité enfant sur les serrures de porte
- Volant de direction à 2 branches
- Essuie-glace à 2 vitesses (fixes)
- Miroir de courtoisie (côté passager)

### SENTRA DLX 1994 AUTOMATIQUE 12 595\$\*

- Prix spécial pour une Sentra DLX 1994 avec transmission automatique
- Moteur de 110 chevaux, 16 soupapes à DACT
- Boîte automatique à 4 rapports avec surmultiplicateur et convertisseur de couple verrouillable
- Direction assistée
- Pneus P175-70 R13
- Colonne de direction inclinable
- Barres stabilisatrices avant et arrière
- Enjoliveurs pleine grandeur
- Interrupteur d'extinction automatique des phares de jour
- Pare-boue (avant/arrière)
- Trappe du réservoir de carburant verrouillable
- Deux rétroviseurs extérieurs
- Dégivreur électrique de lunette
- Antenne mât avec câblage d'apprêt
- Sellerie des sièges en tricot
- Sécurité enfant sur les serrures de porte
- Volant de direction à 2 branches
- Essuie-glace à 2 vitesses (fixes)
- Miroir de courtoisie (côté passager)

### SENTRA XE 1994 MANUELLE 12 995\$\*

- Prix spécial pour une sentra XE 1994 avec transmission manuelle
- Moteur de 110 chevaux, 16 soupapes, à DACT
- Direction assistée
- Pneus P175 70 R13
- Colonne de direction inclinable
- Barres stabilisatrices avant et arrière
- Enjoliveurs pleine grandeur
- Pare-chox couleur carrosserie
- Pare-boue avant et arrière
- Téléouverture du coffre et de la trappe du réservoir de carburant
- Sellerie des sièges en tissu de luxe
- Appuie-tête et garniture de porte en tissu
- Miroir de courtoisie
- Eclairage du coffre
- Montre au quartz à affichage numérique
- Essuie-glace 2 vitesses et balayage intermittent
- Dégivreur de lunette arrière
- Poignées de maintien côté passagers avant et arrière
- Sécurité enfant sur les serrures de porte
- Volant de direction à 4 branches
- Boîte à gants verrouillable
- Deux rétroviseurs extérieurs à commande électrique
- Radio AM FM et lecteur de cassettes
- Antenne mât avec câblage d'apprêt
- Régulateur de vitesse

très  
Votre sympathique  
concessionnaire

NISSAN

**COUPAL & BRASSARD Auto inc.**  
127, Route 104  
Saint-Athanase d'Iberville 347-5593

Les gens avisés lisent toujours les petits caractères et bouclent leur ceinture de sécurité. \* Taxes, transport et préparation en sus. Le concessionnaire peut vendre à prix moindre. Pour tous les détails, voyez votre concessionnaire Nissan participant ou composez le 1 800 387-0122 (entre 3 h et 19 h HE)

7,500 visiteurs attendus au hangar D-4

# Un Salon pour la famille les 18 et 19 mars

Dans la foulée de l'Année internationale de la famille qui vient de s'achever, des organismes communautaires de la région se proposent de tenir, les 18 et 19 mars prochains, au hangar D-4 de la Base militaire de Saint-Jean, un Salon de la famille du Haut-Richelieu. Les organisateurs espèrent attirer, à cette occasion, 7.500 visiteurs et 70 exposants du monde public, communautaire et privé.

Le Salon se veut être une occasion de s'informer et de discuter, mais aussi simplement de s'amuser en famille. Le coût général d'entrée sera de \$3 et sera gratuit pour les moins de 10 ans. Il donnera accès à de nombreux kiosques d'information, à des ateliers et des conférences, à des jeux et concours divers ainsi qu'à toute une gamme de spectacles. L'événement a pour président d'honneur M. Jacques Charrette et pour porte-parole la conseillère Lise Dallaire-Durocher.

C'est à la fin de la période d'inscription des exposants, le 18 janvier, que l'on sera plus à même de mesurer l'ampleur que prendra l'événement dont le budget total est évalué à \$58.000. Une consultation menée, au mois de mars, auprès des organismes concernés a révélé un haut degré d'intérêt pour le projet, affirme son coordonnateur, M. Stéphane Deslauriers. Déjà, 21 organismes et entreprises se sont engagés à y tenir un salon, selon M. Deslauriers, dépendra du plaisir que les gens penseront pouvoir s'y faire. À Laval, au mois de novembre, un autre Salon de la famille a connu plusieurs ratés et n'a attiré que 350 visiteurs justement.

Le programme, encore préliminaire, des deux journées, comprend un spectacle du fameux Théâtre Sans Fils, un concert de l'Orchestre philharmonique du Haut-Richelieu, un spectacle de marionnettes, des matchs d'impro, un chœur de chant, des clowns, des magiciens, des jeux d'adresse géants, une piste de patins à roues alignées, des concours de jeux vidéo, un mur d'escalade, un mur Velerio et des ateliers de maquillage. Mais surtout, il y aura un véritable jeu de Fort Boyard auquel 150 jeunes de 10 à 17 ans pourront participer et qui sera retransmis en direct aux visiteurs sur écrans géants!

Le programme projeté comprend aussi des discussions publiques sur le thème de la famille

croit-il, parce qu'on ne pouvait y trouver que des exposants. Les organisateurs du Salon de la famille du Haut-Richelieu n'entendent pas commettre la même erreur.

## ■ Un véritable Fort Boyard

Le programme, encore préliminaire, des deux journées, comprend un spectacle du fameux Théâtre Sans Fils, un concert de l'Orchestre philharmonique du Haut-Richelieu, un spectacle de marionnettes, des matchs d'impro, un chœur de chant, des clowns, des magiciens, des jeux d'adresse géants, une piste de patins à roues alignées, des concours de jeux vidéo, un mur d'escalade, un mur Velerio et des ateliers de maquillage. Mais surtout, il y aura un véritable jeu de Fort Boyard auquel 150 jeunes de 10 à 17 ans pourront participer et qui sera retransmis en direct aux visiteurs sur écrans géants!

Le programme projeté comprend aussi des discussions publiques sur le thème de la famille

animées entre autres, par Jean-Marc Chapat et l'historien Gilles Villemure. D'autres petites conférences et des ateliers sont au programme.

Au cours du Salon, une consultation sera menée auprès des visiteurs. Cette consultation mènera à la rédaction d'un rapport identifiant les préoccupations et les besoins des familles en 1995. Le rapport sera présenté à l'occasion d'une conférence de presse qui se tiendra quelques semaines après le Salon. Une copie sera également remise aux différents représentants politiques de la région.

## ■ Appuis recherchés

Le programme du Salon, où apparaissent encore de nombreux points d'interrogation, sera fixé définitivement le 31 janvier et officiellement rendu public le 15 février. Les organisateurs espèrent, d'ici là, susciter le plus grand appui des gouvernements et des commanditaires possibles. Pour le moment, le gouverne-

ment canadien, par l'entremise d'un programme d'aide à la main-d'oeuvre (article 25), a accepté de verser \$18.270 en plus d'une somme de \$2.000 venant de son bureau de l'Année internationale de la famille. Les deux députés provinciaux ont, quant à eux, donné chacun \$1.000.

Selon M. Deslauriers, le projet est suffisamment bien engagé pour que l'on puisse, dès maintenant, être certain qu'il se réalisera. Il juge d'ailleurs comme conservateur l'objectif de 7.500 visiteurs. L'événement sans but lucratif bénéficie de la précieuse aide logistique de la base militaire de Saint-Jean, via le Centre de soutien aux familles militaires (CSFM).

Aux titres d'initiateurs et d'organisateur du Salon, on trouve M. André Picard et Mme Chantal Carrier, du CLSC Vallée des Forts, M. François Viens, du CSFM, Mme Nancy Bouchard, de Famille à coeur, Mme Hu-



La réussite du Salon de la famille du Haut-Richelieu, selon son coordonnateur, M. Stéphane Deslauriers, dépendra du plaisir que les gens penseront pouvoir s'y faire. (photo Jacques PAUL)

guette Côté, du Centre de prévention du suicide, M. René La-

## Des cours pour gardiens avertis

Quelques places sont encore disponibles pour l'atelier «Gardiens avertis» offert par le service des Loisirs de la ville de Saint-Jean.

D'une durée de six semaines, les ateliers auront lieu les mercredis, du 1<sup>er</sup> février au 8 mars ou les jeudis du 2 février au 9 mars, de 18h30 à 20h30, au Centre culturel Fernand-Charest.

Pour s'y inscrire, les participants doivent avoir plus de 11 ans. Leur présence à chaque cours et la réussite de l'examen de la Société canadienne de la Croix-Rouge sont nécessaires pour l'obtention de la carte d'attestation.

Les cours abordent entre autres les sujets suivants: droits et responsabilités d'un gardien, les soins de l'enfant, la sécurité, la prévention, les situations d'urgence et les premiers soins.

Il est possible de s'inscrire à l'atelier «Gardiens avertis» en complétant le coupon d'inscription culturel disponible dans le cahier Loisir Action Hiver 1995 et en le retournant par la poste accompagné du paiement avant le 13 janvier. Le coût est de \$20 pour les résidents de Saint-Jean et de \$30 pour les non-résidents. Pour de plus amples informations, on compose le 357-2157, du lundi au vendredi de 9 à 18 heures.

### NOUVELLE MÉTHODE DE TRAITEMENT DES HÉMORROÏDES SANS CHIRURGIE

Le traitement à la lumière infrarouge:

Sans anesthésie et sans douleur au bureau par notre spécialiste certifié par le Collège Royal des médecins du Canada.

Montréal: 939-2529  
Granby: 372-8127

## APPEL D'OFFRES

### Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu Ordinateurs portatifs

Le Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu recevra jusqu'à 10 h, heure locale, le 23 janvier 1995, des soumissions sous enveloppes scellées, pour l'achat de quinze ordinateurs portatifs.

Chaque soumissionnaire remettra son offre sur le bordereau de soumission préparé à cette fin par le Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu. La soumission sera remise dans l'enveloppe identifiée et fournie à cette fin.

Les soumissionnaires pourront se procurer les cahiers des charges à partir du 11 janvier 1995, en s'adressant au Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu, a/s de monsieur Gilles Lanciault, régisseur des achats, local C-119, téléphone (514) 347-5301, poste 2254, télécopieur (514) 347-3329, 30 boulevard du Séminaire, C.P. 1018, Saint-Jean-sur-Richelieu, Québec J3B 7B1.

Les soumissions seront ouvertes en présence des intéressés le 23 janvier 1995, à 10 h, heure locale, au bureau B-101 du Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu.

Le Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des offres reçues et ouvertes. Il se réserve également le droit d'accepter toute soumission en tout ou en partie.

Claude Lefebvre, ca  
Directeur du Service des ressources matérielles et financières

Pour le 14 février,

VOTRE MESSAGE D'AMOUR

dans la rubrique AMOUR des annonces classées

LE CANADA FRANÇAIS

25 MOTS D'AMOUR PERSONNALISÉS

pour 650\$ (plus taxes)

Comptant, par chèque ou carte de crédit

Faites-nous parvenir vos mots d'amour PAR LA POSTE OU PAR TÉLÉPHONE et complétez le 347-3555

EN PANNE DE MOTS D'AMOUR? Nos propositions ont des formules à vous proposer 347-3555

Nom: .....  
 Numéro de tél.: (.....) .....  
 Texte: .....  
 .....  
 Paiement par chèque inclus dans l'enveloppe  
 Visa no: ..... Date d'expiration: .....  
 MasterCard: ..... Date d'expiration: .....

Faire parvenir le texte de votre annonce et votre paiement, au plus tard le 1er février 1995, au 84, rue Richelieu, Saint-Jean-sur-Richelieu J3B 6X3

L'Acadie

# On s'inscrit aux ateliers de loisirs

Le service des Loisirs de L'Acadie tiendra mercredi et jeudi, entre 18h30 et 21h30, sa période d'inscription pour les ateliers hiver 95. Les inscriptions se tiendront au Chalet des loisirs, 106 rue Desranleau. Une autre période est aussi prévue pour le 18 janvier, entre 9 et 18 heures.

Différents cours seront offerts autant aux jeunes qu'aux adultes: bricolage pour les quatre à six ans, initiation à la danse pour les jeunes, mise en forme, théâtre, l'art de mettre la table, mise en forme, mime et danse, parapsychologie et détente, cours de maquillage, peinture, échecs, cadre en 3D, décoration de gâteau, acro-jazz et mannequin. Des activités sportives comme le karaté, le badminton, le ballon-balaï, la natation et le hockey sont aussi prévues.

Pour ce qui est des activités récréatives, des cours sur la ménopause, une conférence sur la toxicomanie, sur Écoute ton corps et sur le sida sont au programme. De plus, les résidents de L'Acadie seront invités à prendre part à une sortie familiale à la base de plein air D'Avignon à Bromont.

Enfin, le service des Loisirs offrira durant la semaine de relâche du mois de février, un service de garde, du lundi au vendredi, entre 7 et 18 heures. Le coût sera alors de \$8 par jour. Pour obtenir de plus amples informations, communiquez avec le service des Loisirs de L'Acadie, au 346-6266, les lundis, mercredis et vendredis, entre 9 et 16 heures.

Saint-Eugène

# Collecte de sang lundi

Le Club Optimiste de Saint-Eugène tiendra sa clinique annuelle de sang le lundi 16 janvier au Centre communautaire Saint-Eugène situé au coin des rues Roman et Jacques-Cartier sud. Celle-ci se déroulera entre 14h30 et 20h30 et l'objectif de cette année a été fixé à 225 donneurs.

Présentement les membres Optimiste travaillent très fort à recruter des donneurs en vue de cet événement, puisque les besoins de la Croix-Rouge sont énormes en cette période de l'année.

Les normes de sélection des donneurs établies par la Croix-Rouge Canadienne font que le prélèvement et la transfusion de sang ne présente pas de danger. Pour donner de son sang il faut avoir au moins 18 ans et pas plus de 70 ans, être et se sentir en bonne santé, ne pas prendre de médicaments prescrits, peser au moins 50 kilos (110 lbs) et avoir suffisamment dormi et mangé avant de faire le don de sang.

On peut donner du sang à tous les 56 jours. Il est aussi important de mentionner que tous les donneurs devront avoir en leur possession des papiers d'identité au moment de l'inscription.

**PERDEZ JUSQU'À 10 LIVRES EN 3 JOURS**

Avec le plan supplémentaire au régime.

**Essayez-le! Ca travaille!**

**Tout naturel!**

Pour plus de renseignements: 1-800-361-4720

Disponible chez:

**PHARMAPRIX**  
600, rue Pierre-Caspe, Saint-Jean 348-1103

**ALIMENTS DE SANTÉ BAZINET**  
22, Place du Marché, Saint-Jean 347-3122

# COLLECTE DE SANG

## donnez sang risqué

**Le Club Optimiste  
Saint-Eugène  
de Saint-Jean-sur-Richelieu**



**Le lundi 16 janvier 1995  
14 h 30 - 20 h 30**

**CENTRE  
COMMUNAUTAIRE  
SAINT-EUGÈNE**

**Saint-Jean-sur-Richelieu  
(coin Roman et Jacques-Cartier Sud)**

**La Société canadienne de la Croix-Rouge**



**PATIO VIDAL À 3 ENDROITS**

**PATIO VIDAL RESTAURANT**

346-7186  
349-5524  
346-1558

**LES PNEUS Robert Gaumont**

Notre ambition est de vous voir  
Notre satisfaction de vous revoir

**JEAN-PIERRE PERREAULT**  
Gérant

450, Grand Bernier Nord, Saint-Jean-sur-Richelieu, Qué. J3B 4S1  
Mtl: (514) 658-0312 - (514) 346-4457 - (514) 347-2395

**347-5402**

**Station Hugo Chalifoux enr.**  
Lave-auto

Hugo Chalifoux 625, rue Jacques-Cartier Sud  
Propriétaire Saint-Jean-sur-Richelieu

**lord photo**

**CENTRE-VILLE**  
185, rue Champlain  
Saint-Jean-sur-Richelieu

**IBERVILLE**  
Carrefour Laplante  
420, 2e Avenue

**LA CAISSE POPULAIRE SAINT-EUGÈNE DE SAINT-JEAN**

**André Desjardins**  
DIRECTEUR

393, rue Jacques-Cartier Sud  
Saint-Jean-sur-Richelieu  
347-7588

**MEMBRE DE L'ORDRE DES PHARMACIENS DU QUÉBEC**

**Robert Lapierre, LPHM**  
Pharmacien

395, rue Jacques-Cartier Sud  
Saint-Jean-sur-Richelieu Tél. 347-0361

**MAISON ETHIER ultra**

**FACE AU COLLÈGE MILITAIRE**  
126, rue Jacques-Cartier Nord,  
Saint-Jean-sur-Richelieu  
346-1090 / 1-800-363-1090

**CENTRE...RASOIR FINE LÈME**

**Vente et réparation**  
RASOIRS • SEC • FOLDS  
HERS À FRISER  
VENTE ET AIGUISAGE  
COUTEAUX ET CISEAUX

Carrefour Richelieu  
600, rue Pierre-Caspe  
Saint-Jean-sur-Richelieu  
349-1607

**Messageries du Haut-Richelieu**

- Livraison du courrier local (2 jours buvables)
- Sur Saint-Jean-sur-Richelieu - Iberville - Saint-Luc
- Courrier commercial et privé
- Livraison et courrier Rive-Sud - Mtl. Laval dans les 24 heures
- Service personnalisé

**Tél.: (514) 348-5462**

**Claude Côté, propr.** Tél.: 347-6517  
347-6555  
Fax: 347-6278

**SUBARU ST-JEAN**

450, rue Jacques-Cartier Sud  
Saint-Jean-sur-Richelieu

**VITRES D'AUTOS ST-JEAN**  
DIVISION DE PIÈCES D'AUTO ST-JEAN INC.

Spécialités:  
• Réparation de pare-brise  
• Remplacement de pare-brise  
• Vitres d'auto  
• Toits ouverts  
• Accessoires d'auto et camions

**St-Jean Auto Électrique**

435, boul. du Séminaire, Saint-Jean-sur-Richelieu 348-3871  
Montréal 658-7920

Bedford, 101, Route 202 Ouest  
244-5533 - 248-3319  
Granby, 1254, rue Principale

**ST-JEAN FORD**

166, boul. Saint-Joseph  
Saint-Jean-sur-Richelieu  
Tél. (514) 359-8444  
Mtl. (514) 856-7844

**CENTRE DU LIT D'EAU**

Centre de réparation ménage  
**Fernande Gagne**

279, rue Jacques-Cartier Sud  
(face au Club de golf)  
Saint-Jean-sur-Richelieu **347-2233**

**LES PNEUS GAUMOND**

445, rue Jacques-Cartier Sud, Saint-Jean-sur-Richelieu  
347-4057 Mtl 658-5272

**Daniel Gaumont**  
Représentant

**Cartier Auto Services**

- Entretien système injection électronique
- Climatiseur
- Mécanique générale

225, rue Jacques-Cartier Sud  
Saint-Jean-sur-Richelieu  
**Denis Daviault**  
Propriétaire 346-0577

Toute personne doit dorénavant présenter, en collecte, une pièce d'identité comportant son nom, et sa signature ou sa photo, pour pouvoir effectuer un don de sang. Âge minimum requis: 18 ans.

LE CANADA FRANÇAIS, le mercredi 11 janvier 1995

A-31

# nécrologie

## INDEX DES DÉCÈS

- BOUVIER (Nathalie)
- BREGNONE-RAPETTI (Adèle)
- BURQUE (Reine-Marie)
- CARON (Élie)
- DORAY-ST-LOUIS (Micheline)
- HÉBERT-POUTRÉ (Jacqueline)
- LEFEBVRE-PETITPAS (Cécile)
- OUMET-ROBICHAUD (Laurienne)
- PLANTIER (Gilberte)
- REGINSTER (Mme vve Léon)
- TREMBLAY-PATRY (Simone)

### BOUVIER (Nathalie)

Accidentellement à l'hôpital Charles-Lemoyne est décédée à l'âge de 25 ans. Mme Nathalie Bouvier. Elle laisse dans le deuil son mari, Jean Morency, son fils Emmanuel, ses parents, M. & Mme Bernard Bouvier, ses frères et soeurs, Ève, Brigitte, Sébastien, Stéphanie, ses beaux-parents, Réjant Morency ainsi que plusieurs beaux-frères, belles-soeurs, oncles, tantes, cousins et cousines.

Ses funérailles ont eu lieu le 31 décembre 1994 à Québec. La famille remercie toutes les personnes leur ont témoigné des marques de sympathie.

### BREGNONE-RAPETTI (Adèle)

À Sabrevois, le 2 janvier 1995 à l'âge de 79 ans, est décédée Mme veuve Jean Rapetti, née Adèle Bregnone.

Elle laisse dans le deuil son fils André (Marie Gontero), sa petite-fille Mireille (Carl Diez), ses frères et soeurs, beaux-frères et belles-soeurs M. et Mme Robert Gontero (Jocelyne Martel) et leur fille Amélia, parents et amis.

Exposée aux Résidences funéraires Claude & Edgar LeSieur, 530, 4<sup>e</sup> Rue, Iberville. Les funérailles ont eu lieu le jeudi 5 janvier 1995 en l'église Sainte-Anne-de-Sabrevois et l'inhumation au cimetière de Sabrevois.

La famille de Mme veuve Jean Rapetti remercie sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie à cette occasion et les prie de considérer ces remerciements comme personnels.

### HÉBERT-POUTRÉ (Jacqueline)

À l'hôpital du Haut-Richelieu, est décédée le 25 décembre dernier, Mme Jacqueline Hébert-Poutré (épouse de feu Gaston Poutré).

Elle laisse dans le deuil ses soeurs, Léonienne, Lucille (feu Gaston Marchand), Denise (Roger Chamberland), un beau-frère Roméo Poutré (Fernande Harbeck), plusieurs neveux et nièces, cousins et cousines.

À la demande de la défunte, elle n'a pas été exposée mais incinérée. Une messe commémorative a suivi, le 28 décembre, au Crématorium LeSieur & Frère à Saint-Luc. Les familles Hébert et Poutré remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont manifesté un geste de sympathie à l'occasion du décès de Jacqueline.

### BURQUE (Mme Reine-Marie)



À Saint-Jean-sur-Richelieu le 9 janvier 1995, est décédée Mme Reine-Marie Burque, 82 ans, épouse de feu Achille Thuot.

Elle laisse sa fille: Christine (Mario Lambert), ses chers petits-enfants: Mathieu et Geneviève, ses deux soeurs: Rose Marguerite Burque, Jeanne D'Arc (Soeur de la Charité), beau-frère, belles-soeurs, neveux, nièces, parents et amis.

Elle a mené un long et très courageux combat contre le cancer. Merci pour leur dévouement et leur soutien au Dr Rémi Bouchard, Mlles Myriam Thuot et Marie Rouleau. Des dons à la Société canadienne du cancer seraient appréciés.

N'oublions jamais son grand amour de la vie. Exposée au Centre funéraire Oigny & Desrochers, 110 Saint-Georges, Saint-Jean-sur-Richelieu. Yvon Desrochers, président, Aimé Vézeau, directeur. Les funérailles ont lieu le mercredi 11 janvier à 14 heures en l'église Sacré-Coeur d'Iberville et delà au Crématorium Oigny & Desrochers.

### CARON (Élie)

À Saint-Blaise, le 3 janvier 1995, est décédé M. Élie Caron, 65 ans, époux en 1<sup>re</sup> noces de feu Délima St-Pierre et en 2<sup>e</sup> noces de Jeannine Sauvé.

Outre son épouse, il laisse ses deux filles: Jacqueline (Maurice Dubé), Nicole, trois petits-enfants: Réjean, Gaétan, Steve, un arrière-petit-fils: Pascal, beaux-frères, belles-soeurs.

Exposé au Centre funéraire Oigny & Desrochers, 110 Saint-Georges, Saint-Jean-sur-Richelieu. Les funérailles ont eu lieu le vendredi 6 janvier à 14 heures en l'église Baptiste de Saint-Blaise et l'inhumation au même endroit.

La famille Caron remercie très sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie à cette occasion et les prie de considérer ces remerciements comme personnels.

### DORAY-ST-LOUIS (Micheline)

À l'hôpital du Haut-Richelieu, le 6 janvier 1995 est décédée à l'âge de 56 ans, Mme Micheline Doray épouse de Armand St-Louis.

Outre son époux, elle laisse dans le deuil, ses enfants: Linda (Stéphane Desranleau), Sylvain (Maryse Boudreau), Sylvie (François Paradis), Jocelyn (Diane Boucher), Stéphanie, Michel (Nathalie Fafard), Isabelle (Stéphane Desjardins), ses petits-enfants: Mathieu, Yan, Valérie, Alexandra, Marie-Ève, Amélie, ses frères et soeurs,

beaux-frères et belles-soeurs, neveux et nièces, parents et amis.

Exposée au Complexe funéraire LeSieur & Frère, 95, boul. Saint-Luc, Saint-Luc, le dimanche 8 janvier 1995. Une célébration de la parole a eu lieu à 16 heures le même jour.

Les membres de la famille remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie à cette occasion et les prient de considérer ces remerciements comme personnels.

### LEFEBVRE-PETITPAS (Cécile)

À l'hôpital du Haut-Richelieu, le 22 décembre 1994, est décédée Mme Cécile Lefebvre-Petitpas, native de Saint-Rémi de Napierville.

Elle laisse dans le deuil son mari Marcel Petitpas, ses enfants: Danielle (Robert Reynolds), François (Sylvie Cyr), ses petits-enfants: Eve-Lyn, Kary-Ann, ainsi que deux soeurs Yolande (feu Evan Riendeau), Janette (Maurice Lemieux), et un frère: Paul-Eugène (Janine Hamel), Noëlla Pisonneault (feu Léo Lefebvre), et plusieurs belles-soeurs et beaux-frères, nièces et neveux, autres parents et amis.

Une messe commémorative en présence des cendres aura lieu le samedi 14 janvier 1995 à 11 heures en l'église Saint-Lucien à Saint-Jean-sur-Richelieu. Direction Complexe funéraire LeSieur & Frère, 95, boul. Saint-Luc, Saint-Luc.

### OUMET-ROBICHAUD (Laurienne)

À Iberville, le 2 janvier 1995, à l'âge de 76 ans, est décédée Laurienne Robichaud, veuve de Joseph Oumet.

Elle laisse sa fille Jacqueline (Allan Moat), son gendre André Camaraine (feu Suzanne), ses petits-enfants Michel Camaraine (Lucie Bélanger), Francis Camaraine (Kathleen Fournier), Alain Camaraine, Scott Moat, Jason Moat (Natasha Henderson), deux arrière-petits-fils Jacob Moat et Olivier Camaraine, son frère, ses soeurs, beaux-frères, belles-soeurs, parents et amis.

Exposée aux Résidences funéraires: Claude & Edgar LeSieur, 530, 4<sup>e</sup> Rue, Iberville. Les funé-

raillies ont eu lieu le mercredi 4 janvier à 14h30 en l'église Saint-Athanase d'Iberville, suivies de l'inhumation à L'Acadie.

La famille de Mme Laurienne Robichaud-Oumet remercie sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie à cette occasion et les prie de considérer ces remerciements comme personnels.

### PLANTIER (Gilberte)

Au Centre Georges-Phaneuf le 2 janvier 1995, à l'âge de 70 ans, est décédée Gilberte Plantier, fille de feu Georges Plantier et de feu Anglora Boudreau.

Elle laisse dans le deuil une tante Mme Armand Boudreau, plusieurs cousins et cousines, parents et amis.

Exposée aux Résidences funéraires Claude & Edgawr LeSieur, 280, Jacques-Cartier Nord, Saint-Jean-sur-Richelieu.

Les funérailles ont eu lieu le mercredi 4 janvier 1995 à 10 heures en l'église Notre-Dame-Auxiliatrice suivies de l'inhumation au cimetière de Saint-Jean-sur-Richelieu.

La famille de Mlle Gilberte Plantier remercie sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie à cette occasion et les prie de considérer ces remerciements comme personnels.

### REGINSTER (Mme vve Léon)

À Saint-Jean-sur-Richelieu, le 5 janvier 1995 est décédée Mme veuve Léon Reginster, 75 ans, née dame Marthe Leboutte.

Elle laisse ses enfants: Marie-Thérèse (Michel Berthiaume), Jean (Gaétane Trudeau), Benoit (Brigitte Remacle), Marie-Claire (Guy Rossette), Myriam (Daniel Remacle), 11 petits-enfants, ses frères: Louise Collinge, Ninie Vervae, Marie Godelet, Henriette Grégoire.

Exposée au Centre funéraire Oigny & Desrochers, 826, 1<sup>re</sup> Rue, Iberville. Les funérailles ont eu lieu le samedi 7 janvier à 14 heures en l'église Saint-Alexandre et l'inhumation à Saint-Alexandre.

La famille Reginster remercie très sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie à cette occasion et les prie de considérer ces remerciements comme personnels.

### TREMBLAY-PATRY (Simone)

À la Résidence Champagnat d'Iberville, le 2 janvier 1995, à l'âge de 75 ans est décédée Simone Tremblay, veuve de Théodore Patry.

Elle laisse ses enfants: Marcel Patry, Pierrette Patry (Francine Robillard), Lise Veillette (Gaston Potvin), plusieurs petits et arrière-petits-enfants, nombreux neveux et nièces, parents et amis.

Une Célébration de la parole se tiendra aux Résidences funéraires Claude & Ed-

## Remerciements

### MARTEL (Louis)

À la suite du décès de M. Louis Martel survenu le 16 novembre 1994, sa famille désire remercier sincèrement tous les parents et amis qui leur ont témoigné des marques de sympathie. Que chacun trouve ici l'expression de notre reconnaissance et considère ces remerciements comme personnels.

### 2<sup>e</sup> anniversaire FORTIN (Guy)



Cher époux et père,

Tu nous as quittés pour un monde meilleur. Ta présence nous manque énormément. Aujourd'hui, nous pensons à toi et nous te disons merci pour tout ce que tu as fait pour nous. Continue de veiller sur nous, car pour nous tous, la vie continue. Jamais nous ne t'oublierons.

Nous t'aimons. Ton épouse, tes enfants, leurs conjoints et petits-enfants.

## Remerciements

### SOUTIÈRE (Bernadette)

Suite au décès de Mme Bernadette Soutière, survenu le 4 décembre 1994 à Saint-Jean-sur-Richelieu, sa nièce, Carole Soutière, désire remercier sincèrement tous les parents et amis qui leur ont témoigné des marques de sympathie, soit par offrande de messe, prières ou assistance aux funérailles.

Que chacun trouve ici l'expression de ma reconnaissance et considère ces remerciements comme personnels.



920, boul. du Séminaire N. Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec), J3A 1B7  
Tél. (514) 359-5777

S E R V I C E  
F U N É R A I R E



Une présence rassurante  
depuis 1920



Le seul endroit dans le Haut-Richelien  
où l'incinération se fait sur place

359-0990

95, boul. Saint-Luc  
Saint-Luc

110-114, rue Saint-Jacques  
Saint-Jean-sur-Richelieu 347-5555

3<sup>e</sup> anniversaire  
PARISIEN  
(Martin)



Déjà trois ans le 13 janvier 1995 depuis ton départ. Pour toi se fut une délivrance, pour nous un grand vide. Continue à nous protéger et tous nous priions pour toi.

De ta famille qui t'aime beaucoup et qui pense à toi.

Remerciements

Remerciements au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde pour des siècles et des siècles. Amen. Dites cette prière 6 fois par jour pendant 9 jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Coeur avec promesse de publication quand la faveur sera obtenue.

M.R.

Remerciements

Remerciements au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde pour des siècles et des siècles. Amen. Dites cette prière 6 fois par jour pendant 9 jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Coeur avec promesse de publication quand la faveur sera obtenue.

L.P.

Merci Mon Dieu

Dites 9 fois Je vous salue Marie par jour pendant 9 jours. Faites trois souhaits, le premier concernant les affaires, les deux autres pour l'impossible. Publiez cet article le 9<sup>e</sup> jour, vos souhaits se réaliseront même si vous n'y croyez pas. Merci Mon Dieu. C'est incroyable mais vrai.

D.B.

Merci Mon Dieu

Dites 9 fois Je vous salue Marie par jour pendant 9 jours. Faites trois souhaits, le premier concernant les affaires, les deux autres pour l'impossible. Publiez cet article le 9<sup>e</sup> jour, vos souhaits se réaliseront même si vous n'y croyez pas. Merci Mon Dieu. C'est incroyable mais vrai.

P.A.F. & C.F.

Merci Mon Dieu

Dites 9 fois Je vous salue Marie par jour pendant 9 jours. Faites trois souhaits, le premier concernant les affaires, les deux autres pour l'impossible. Publiez cet article le 9<sup>e</sup> jour, vos souhaits se réaliseront même si vous n'y croyez pas. Merci Mon Dieu. C'est incroyable mais vrai.

L.H.

Merci Mon Dieu

Dites 9 fois Je vous salue Marie par jour pendant 9 jours. Faites trois souhaits, le premier concernant les affaires, les deux autres pour l'impossible. Publiez cet article le 9<sup>e</sup> jour, vos souhaits se réaliseront même si vous n'y croyez pas. Merci Mon Dieu. C'est incroyable mais vrai.

C.T.

Sabrevois

# Des permis de construction émis en contravention des règlements

Depuis l'adoption du règlement de contrôle intérimaire de la MRC du Haut-Richelieu, en 1983, plusieurs permis de construction ont été émis à Sabrevois en contravention de la réglementation municipale, de celle de la MRC et de celle du ministère de l'Environnement. Les citoyens concernés pensent à se regrouper pour agir dans ce dossier alors que la municipalité attend de son côté un avis juridique.

Le règlement de contrôle intérimaire de la MRC interdisait

gilles BÉRUBÉ

toute construction neuve dans la zone inondable du Richelieu. En outre, elle fixait à 3.000 mètres carrés la superficie minimale nécessaire pour la construction d'une nouvelle résidence isolée nécessitant un champ d'épuration. Cette norme correspond à celle du ministère de l'Environnement. Cependant, certains terrains cadastrés avant l'entrée en vigueur du règlement bénéficiaient d'un droit acquis.

Le maire de Sabrevois, M. Denis Rolland, explique que l'affaire a commencé à poindre l'an dernier quand une maison a été construite en zone inondable sur le site d'une maison démolie. Selon la réglementation, la maison aurait dû être reconstruite sur les mêmes fondations. Le conseil était divisé sur l'interprétation du dossier. Ce cas, en a soulevé d'autres. On a ainsi constaté que des permis de construction avaient été émis dans la zone

inondable ou sur des terrains trop petits.

L'été, dernier, l'ancien inspecteur municipal, M. Jacques Dufresne, a démissionné. Le nouvel inspecteur, M. Jean Vasseur, a constaté que plusieurs constructions étaient dérogatoires tout en ne bénéficiant pas d'un droit acquis. L'un des membres du conseil, M. Martin Meyer, se retrouve dans cette situation. Il a acquis une maison dans la zone inondable avec la conviction qu'elle avait été construite conformément à la réglementation.

■ Superficie

Une autre citoyenne, Mme Marie-Claude Bizier, a contacté Le Canada-Français pour raconter son propre cas. En 1992, elle a fait construire une maison sur un terrain de la 31<sup>e</sup> Avenue. Le lot fait 15.000 pieds carrés, soit la moitié de la superficie exigée pour un champ d'épuration. Elle a obtenu son permis de construction et même un certificat de localisation d'un arpenteur-géomètre attestant que l'immeuble répond à la réglementation municipale. Mme Bizier, qui rési-

dit auparavant à Iberville, s'est aussi fiée à son notaire. Personne ne lui a jamais soulevé un doute sur la légalité de la construction.

Les conséquences sont-elles si graves? M. Vasseur explique que la situation la pire serait un incendie. Puisque la maison est dérogatoire et ne bénéficie pas d'un droit acquis, sa reconstruction serait interdite. Par ailleurs, il n'est pas question d'accorder un permis pour un agrandissement ou l'ajout d'un bâtiment accessoire, un garage, par exemple.

On croit comprendre que pour le moment, il ne joue pas au pit-bull. Cependant, pour les terrains trop petits, il pourrait exiger séance tenante que les propriétaires équipent leur résidence d'une installation sanitaire conforme. Dans le cas présent, une fosse septique étanche ferait vraisemblablement l'affaire. Ce genre de fosses doivent être vidangées périodiquement au coût d'environ \$150, note M. Meyer.

■ Nombre

M. Vasseur ignore le nombre de permis qui ont pu ainsi être octroyés puisqu'il n'en pas fait l'inventaire. Il prend connaissance des dossiers au fur et à mesure qu'ils se présentent. Le maire estime qu'il y en a au moins une dizaine à première vue. Les citoyens, eux, parlent d'une vingtaine.

M. Rolland explique que la municipalité a demandé un

avis juridique en décembre dernier. Cet avis devrait être émis pour la prochaine assemblée régulière, en février. Il note qu'il n'a pas l'intention d'esquiver l'affaire: «Je ne suis pas d'accord avec tous les règlements, mais quand ils sont en

vigueur, c'est pour les respecter». Il avoue cependant que le dossier s'annonce complexe d'autant plus que le conseil est partagé. Il pourrait aussi faire école. Dans le cas de la zone inondable, d'autres municipalités ont interprété largement la

réglementation.

De leur côté, les citoyens songent à se regrouper pour concerter leurs gestes. Certains sont portés à laisser faire les choses en se disant que ce sera sans conséquence. D'autres préfèrent prévenir les coups.

À L'Acadie

## La garderie Enfants-Soleil pourrait ne jamais voir le jour

Le conseil d'administration de la Garderie Enfants-Soleil de L'Acadie lance un S.O.S. aux

gilles LÉVESQUE

résidents de cette municipalité intéressés à donner suite à ce projet dont l'existence est sérieusement menacée. Faute d'appuis concrets, cette garderie à but non lucratif restera à l'état de projet.

La présidente du conseil d'administration de la Garderie Enfants-Soleil de L'Acadie, Mme Rose Cloutier, soutient avoir tout tenté pour donner suite à cette idée vieille de trois ans.

Des sommes importantes ont déjà été engagées, mais plus rien ne bouge depuis plusieurs mois. Si bien que ce projet de garderie prévoyant accueillir jusqu'à 60 enfants, dont dix poupons, pourrait bientôt avorter. «Ce serait bien dommage puisque cette garderie répond à un énorme besoin à L'Acadie», commente Mme Cloutier.

■ Un appui important

Ce projet a pris naissance en 1991. Une fois créé et incorporé, cet organisme à but non lucratif s'est tourné vers l'Office des services de garde du Québec dans le but d'obtenir une subvention. On leur a dit oui tout en s'engageant à lui remettre une somme de \$142.000 pour financer l'implantation de la garderie.

«L'Office nous a versé \$40.000 que nous avons utilisés pour l'achat d'un terrain sur la rue

Châteaufort de même que pour les honoraires d'un notaire, d'un architecte et des ingénieurs. Nous en sommes maintenant à l'étape finale qui consiste à trouver une institution bancaire qui accepterait de nous prêter \$282.000 pour la construction de la bâtisse», explique Mme Cloutier.

Les institutions financières rencontrées jusqu'à maintenant, trois au total, ont dit NON. Pas de prêt, par d'autres versements de la subvention promise par l'Office, soit \$102.000.

«On nous refuse sous prétexte que nous n'avons pas de partenaires dans ce projet, mais aussi parce que personne ne veut se porter garant du prêt. Pourtant, explique Mme Cloutier, ce projet est viable financièrement. D'autant plus que l'Office s'est engagé à verser pendant trois ans l'équivalent en argent de 70% du taux d'occupation de la garderie, soit \$126.000 par année. Qui plus est, de récentes données de Statistique Canada démontrent que L'Acadie pourrait accueillir jusqu'à deux garderies de 60 places chacune.»

«C'est là où nous en sommes rendus. Après quatre ans de travail, on se demande si ça vaut la peine de continuer même si l'Office des services de garde est encore derrière nous. C'est pourquoi, dans un ultime recours, nous avons décidé de communiquer avec votre journal pour lancer un dernier appel à la population de L'Acadie. Ceux qui croient être en mesure de nous aider ou de nous conseiller peuvent me rejoindre en composant le numéro 347-3851», conclut Mme Cloutier.

Centre de bénévolat

## Ouverture d'un point de service à Saint-Luc

Un nouveau point de service du Centre de bénévolat de la région de Saint-Jean, ouvrira le 16 janvier à Saint-Luc. Celui-ci sera situé au Pavillon Jeunesse, 131 Jean-Talon.

Ce nouveau projet a pour objectif de permettre aux responsables du centre de se rapprocher de la clientèle de Saint-Luc afin de mieux la desservir.

Subventionné par Centraide, le centre offre de nombreux services comme des téléphones d'amitié, de l'aide morale, des visites, de l'accompagnement et du transport. De plus, le centre parraine de nombreux projets permettant l'entretien ménager des personnes malades ou en perte d'autonomie de santé ainsi que la popote roulante. Toutes ces activités contribuent à la qualité du quotidien de toutes les personnes dans le besoin en ne doublant pas les

services déjà offerts par d'autres organismes. À l'exception de certains services particuliers, ceux-ci sont dispensés gratuitement.

Le point de service de Saint-Luc sera ouvert tous les lundis de 9 heures à 15h45. Lors de cette journée il sera possible de parler avec une responsable sur place ou de lui téléphoner en composant le 348-1843 à compter du 16 janvier.

Entre temps, les personnes qui désirent obtenir des informations complémentaires sur le Centre de bénévolat de la région de Saint-Jean ou qui désirent devenir bénévoles pour faire des visites d'amitié et des téléphones à des clients habitant sur les rues Donais, Bourassa et Papineau sont invitées à contacter les responsables au 347-7527.



## Les arbres du partage amassent \$4,477

Les arbres du partage scintillaient de 4,577 lumières de Noël, au Carrefour Richelieu, le 24 décembre. À sa deuxième édition, l'activité de financement organisée au profit de la Saint-Vincent-de-Paul, qui invitait les gens à payer \$1 pour pouvoir allumer une lumière dans l'un des cinq sapins, a dépassé son objectif de \$4.000. Mme Rosanne B. Leclerc et M. Réjean Lefort sont deux des 60 bénévoles qui ont permis que ce petit miracle se réalise. (photo jacques PAUL)

À L'OCCASION  
D'UN DÉCÈS...



Faire un don à la Fondation de l'Hôpital du Haut-Richelieu

c'est si simple... et si utile

Renseignements: 359-5777

Livraison de certificats 346-6868

Formulaires «In Memoriam» disponibles dans tous les salons funéraires de la région.

# économie

## 1994 a confirmé la reprise dans l'industrie

Beaucoup de monde en doute encore, mais l'année 1994 semble avoir confirmé la reprise économique dans le Haut-Richelieu. Tant dans l'industrie que dans le commerce, 94 a apporté plus de bonnes que de mauvaises nouvelles.

Après des années de vaches maigres, l'industrie a pu reprendre du poil de la bête, profitant d'une

gilles BÉRUBÉ

reprise des commandes et d'une politique monétaire un peu plus favorable. Un dollar à sa valeur réelle et des taux d'intérêt à un bas niveau comme on ne les avait pas vus depuis 20 ans. C'était au début de l'année.

Dans l'industrie, la mauvaise nouvelle la plus percutante aura été la fermeture de l'usine Westinghouse. Quelques semaines après avoir été rachetée par la compagnie américaine Eaton-Yale, sa fermeture était annoncée le lendemain de celle du Collège militaire. Le nouveau propriétaire n'avait pas besoin de cette capacité de production. Ce qu'il voulait, c'était la clientèle. Le syndicat a exploré la possibilité de relancer les opérations à partir des ressources locales. Eaton l'a doublé en gardant à son service les ressources de ventes et d'ingénierie. L'usine a finalement cessé sa production à la fin de septembre.

En janvier, on a finalement confirmé que le train Innoterminal ne serait pas fabriqué à Saint-Jean-sur-Richelieu. La rumeur amenait la fabrication chez MIL Davie, une information jamais confirmée. Aux dernières nouvelles, ce nouveau système intermodal est testé sur une base commerciale sur un circuit

## Des statistiques encourageantes

Bien que les économistes parlent de reprise depuis un moment, rien ne permettait de les croire ici dans la région. Au cours de la dernière année, quelques signes donnaient à penser que l'économie locale a touché le creux de la vague.

Le printemps dernier, le nombre de bénéficiaires de l'aide sociale a connu un niveau record pendant que le nombre de prestataires de l'assurance-chômage commençait à diminuer. On peut penser qu'une bonne partie de chômeurs se sont retrouvés sur l'aide sociale à l'épuisement de leurs prestations de chômage. Il demeure que globalement, dans les six premiers mois de 1994, on a enregistré une tendance à la baisse du nombre total de chômeurs et d'assistés sociaux.

Cet automne, les statistiques sur les faillites pour les neuf premiers mois de l'année ont été à la baisse, une première depuis cinq ans. Par ailleurs, lors de son assemblée générale, le Conseil économique a dévoilé les résultats de son enquête annuelle qui ont montré une croissance de 300 emplois manufacturiers en 1993 et à des investissements manufacturiers de \$25 millions. On peut penser que ces chiffres seront en hausse cette année malgré la fermeture de Westinghouse.

ferroviaire du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Parmi les autres mauvaises nouvelles, on peut retenir la faillite, au mois d'août, de la compagnie Mr Springroll, d'Iberville. Il faut dire que depuis l'automne 93, les affaires avaient chuté radicalement. Faillite discrète cet automne de la compagnie Accessoire Plus, un petit atelier d'accessoires liés à l'habillement. En septembre, le groupe Natrel a annoncé qu'il ferait sa laiterie de Saint-Jean-sur-Richelieu pour y maintenir uniquement des activités d'entreposage et de distribution. Comme elle l'avait annoncé un an plus tôt, Oerlikon Aérospatiale a confirmé une nouvelle vague de mises à pied en octobre. Une vingtaine de personnes ont été remerciées sur le champ alors qu'une quarantaine doivent l'être ces jours-ci. La compagnie a un plan d'affaires prévoyant le maintien de 215 emplois pendant trois ans.

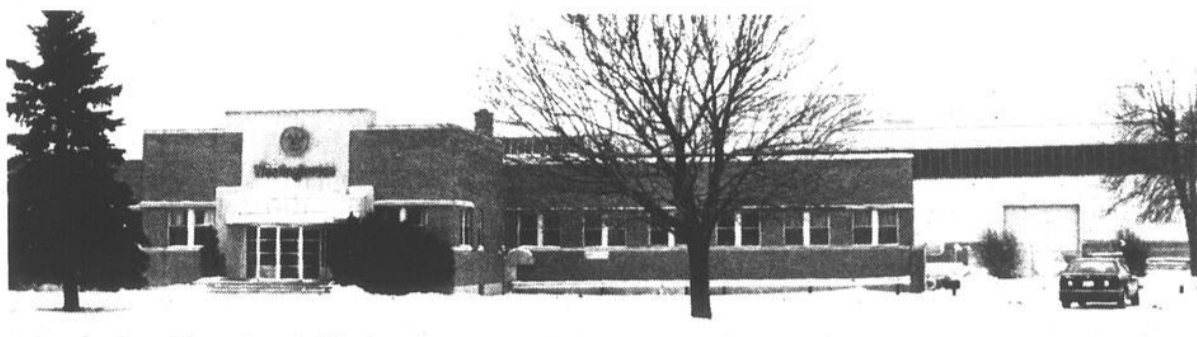
### ■ Bonnes nouvelles

Va pour les mauvaises nouvelles. 1994 a apporté son lot de bonnes nouvelles dans le secteur manufacturier. Oerlikon elle-même a finalement réussi à décrocher un contrat pour son système ADATS, la Thaïlande ayant commandé au moins une unité. Pour sa part, la nouvelle compagnie Max Atlas, qui fabrique des camions superlourds dans l'ancienne usine Ozite, a réussi à atteindre un rythme d'activités plus stable.

se. Tous ces chiffres laissent croire que la reprise est là. Reprise ne veut cependant pas dire prospérité. Il faudra sans doute quelques années pour revenir au rythme que l'économie a connu en 1988 et en 1989.

Dans un autre ordre d'idée, il faut souligner le nouveau engagement de la MRC du Haut-Richelieu dans le financement des activités du Conseil économique. Jusqu'à maintenant, l'organisme a été soutenu uniquement par les trois villes. Dorénavant, les municipalités rurales contribueront aussi au financement. De son côté, le Conseil économique doit embaucher, ces jours-ci, un nouvel agent de développement qui se consacrera uniquement aux municipalités rurales. Notons qu'à l'assemblée générale du Conseil économique, M. Robert Blanchard a été reconduit à la présidence pour un deuxième exercice.

À la Chambre de commerce, M. Gilles Gravel a laissé son poste à l'été. L'intérim a été assuré par Me Robert Choquette avant que M. Marcel Beauregard ne soit réélu président en septembre. La Chambre vient de recruter M. Sylvain Latour au poste de directeur général. Enfin, en décembre dernier, la Chambre a lancé les activités marquant son centenaire de fondation.



La fermeture de l'usine Westinghouse a sûrement été le plus dur coup de l'année.

Nouvelle plus ou moins bonne. Mondor a racheté Monsport, mais elle a fermé l'usine pour confier la fabrication à des sous-traitants. Au change, le nombre d'emplois se compare possiblement et il faut le dire, Monsport vivait une période difficile. L'usine Commander est passée dans la même transaction que celle de Westinghouse. Elle a toutefois été maintenue en opération en raison de sa rentabilité et de sa forte pénétration du marché canadien. À l'automne, elle a été rachetée par Thomas & Betts. Un mois plus tard, cette dernière annonçait l'acquisition et le rapatriement à Iberville des activités de deux usines ontariennes.

### ■ Hélicoptères

En avril, un projet ambitieux a été dévoilé, celui d'une manufacture d'hélicoptères utilisant un système de propulsion à air comprimé. Aux dernières nouvelles, le projet d'Hélicop-Jet mijoterait toujours. À la mi-mai, la Boucherie Jean, de L'Acadie, a entrepris d'agrandir son usine de coupe et de surgélation. L'entreprise, spécialisée dans la préparation de portions contrôlées surgelées, doit approvisionner les grandes chaînes d'alimentation.

Une semaine plus tard, le projet de la compagnie Épur-Eau est dévoilé après avoir longtemps alimenté les sous-entendus, les rumeurs et les déclarations de politiciens. La compagnie doit fabriquer des systèmes de traitement de boues

d'épuration. Son système doit être testé en collaboration avec la Régie intermunicipale d'assainissement des eaux.

Une des belles réussites industrielles de l'année dans la région a été le contrat décroché par la compagnie Termaco pour fournir de nouveaux camions-nacelles à la compagnie Bell Canada. Termaco, rappelons-le, a conçu un système de boîtiers modulaires en aluminium peints à la peinture en poudre. Ce produit correspond exactement à une idée que Bell avait en tête depuis un moment. Termaco a ouvert une deuxième usine pour l'assemblage des véhicules.

Par contre, Hydro-Québec, pour qui cette technologie avait été pensée, se fait encore tirer l'oreille. Pourtant, lors de la visite chez Termaco du président d'Hydro, M. Richard Drouin, un responsable des achats avait affirmé au président, en présence des journalistes, que la technologie Termaco ferait épargner des sommes substantielles à la société d'État.

### ■ Cambli

Pour sa part, le manufacturier de camions blindés Cambli International s'est dissocié de Milfab pour prendre de la croissance. L'usine installée à l'aéroport tourne à plein régime. Fibre Iberville, un fabricant d'ailerons d'automobile connaît aussi une croissance accélérée, si bien que la compagnie a dû agrandir

son usine située dans le parc industriel d'Iberville.

Dans le secteur de l'habillement, J. A. Besner a décroché une licence de la maison française Christian Dior pour l'Amérique. Le manufacturier de complets et de vestons pour jeunes garçons pourraient accroître ainsi sa pénétration du marché américain. En octobre, Cargill a lancé la construction d'une voie de desserte ferroviaire pour se brancher sur le CN. La compagnie voit grand pour son poste de grains de Saint-Jean.

Prestolam, un fabricant de composants moulés et de composantes d'armoires et de meubles laminés, a agrandi son usine du boulevard Industriel. Plus récemment, Power Batterie a annoncé un investissement dans son usine d'Iberville. De son côté, Trans Canada Batterie a ouvert une usine pour fabriquer son Booster Pac alors que Crane a poursuivi le redressement de sa situation en créant quelque 45 emplois durant l'année.

Enfin, le *success story* actuel de la région demeure CCM-Sport Maska. La compagnie a continué sa progression fulgurante. Elle compte maintenant près de mille employés, ce qui l'a obligée à ouvrir une deuxième usine dans les locaux de Max Atlas. L'ouverture de la deuxième usine se fait avec le début de 95.

### Secteur institutionnel

## Fin d'une période faste dans la construction

Avec 1994, une période faste se termine pour l'industrie de la construction, du moins dans le secteur

gilles BÉRUBÉ

institutionnel. Quelques chantiers d'importance ont été complétés au cours de la dernière année. Le palais de justice, les écluses, le cégep sont quelques-uns des projets gouvernementaux réalisés l'an dernier. C'est sans compter, bien sûr, l'assainissement.

Depuis quatre ou cinq ans, les chantiers institutionnels se sont multipliés dans la région. Pour les deux prochaines années, il reste le programme d'assainissement des eaux et les différents projets d'infrastructures qui pourraient être annoncés comme celui de l'usine de pompage Loyola. Dans ce cas, on croit comprendre que l'équipement coûtera autant, sinon plus que la réfection.

Dans le secteur privé, les investis-

sements ont été plus rares. Dans le secteur commercial, il y a eu la réfection de Wal-Mart, effectuée par une firme extérieure et la construction du garage Rondeau Pontiac-Buick. En fait, il ne se construit à peu près plus de locaux commerciaux dans l'agglomération. Il faut dire qu'il y a actuellement un surplus. C'est un peu la même chose dans le secteur manufacturier. Quelques-uns ont lancé des agrandissements, mais pour ceux qui veulent s'implanter, il y a des locaux disponibles.

Dans le secteur résidentiel, le projet d'un développement domiciliaire sur les anciens terrains de la compagnie Amoco a sans doute été l'événement qui a le plus fait jaser, même s'il n'a pas abouti. Au début de l'année, les propriétaires du Carrefour des Boulevard (ancienne Désourdy) ont dévoilé un nouveau produit résidentiel. Il s'agissait de maisons en copropriété de quatre unités adossées. Le projet n'a finalement jamais démarré. À peu

près à la même époque, les Jardins de la Gaité ont commencé la mise en marché de la deuxième phase de ce complexe de condominiums de luxe situé en bordure du Richelieu.

La construction d'immeubles à appartements a été au ralenti, le taux de vacance dans les logements locatifs étant toujours élevé. Ce taux a connu un niveau record à l'automne 1993. Au printemps, il avait commencé à se résorber, mais il a remonté à l'automne. Dans l'unifamiliale, les affaires ont aussi tourné au ralenti. À Saint-Luc, les mises en chantier devraient se maintenir à peu près au niveau de l'année précédente.

Au début de l'année, avec les bas taux d'intérêt, on fondait beaucoup d'espoir sur la reprise. Malgré des conditions qu'on n'avait pas connues depuis 20 ans, le consommateur ne s'est pas emballé. Il faut dire que dans la région, l'annonce de la fermeture du Collège militaire a refroidi l'enthousiasme.

# Le commerce continue son mouvement de consolidation

En 1994, le commerce aura continué son mouvement de consolidation après avoir été durement frappé par la récente récession. La dernière crise économique a été dure pour le commerce un peu partout au Québec. Elle l'a été particulièrement dans la région.

Le boum économique qui a accompagné l'implantation de la compagnie Oerlikon Aérospatiale a

gilles BÉRUBÉ

quelque peu gonflé l'optimisme des investisseurs dans les immeubles commerciaux et dans le commerce en général. On a peut-être un trop spéculé sur la croissance démographique de l'agglomération. Plus tu es haut, plus la chute est brutale. La récession a épuré le marché. En 1993, on a senti un regain de vie dans le commerce local. En 1994, ce mouvement s'est consolidé, mais il faudra sans doute encore quelques années pour absorber le surplus de locaux commerciaux.

À la fin de 1993, le centre-ville avait l'air plus délaissé que jamais. C'est juste une impression, mais on

est quelques-uns à penser que le quartier reprend un peu du poil de la bête. L'esprit qui habite les commerçants n'a jamais été aussi enthousiaste. À pareille date l'an dernier, on comptait beaucoup sur le projet Destination Mode. L'idée ne semble pas être allé bien loin, du moins en apparence. Les instigateurs du projet Rues Principales ont pu compter sur cet enthousiasme pour ramener cet organisme à Saint-Jean.

Après avoir déménagé son commerce dans l'ancien centre d'emploi, M. Roger Croteau a décidé d'occuper son bâtiment de la rue Richelieu avec un centre de liquidation. Par contre, Jean-Coutu a fermé boutique tout comme la Librairie Payette, une institution locale. L'Association des artistes et artisans occupe pour de bon la Place du Louvre, devenue la Mine d'Art. L'acquisition de l'immeuble serait à la veille d'être complétée.

On a à nouveau assisté à des mouvements dans les bars et la restauration. La rue du Quai a pris de meilleures allures, attirant ainsi plus de promeneurs. Équipement J. Charrette a confirmé sa confiance dans le centre-ville en agrandissant et en rénovant ses bureaux. Le dossier de l'ancienne Pirelli continue de s'empoussiérer devant les tribunaux, pendant que les propriétaires de la Boîte à films et du Capitoul nourrissent des projets ambitieux.

■ Wal Mart

Au début de 94, la famille Béland, celle des montgolfières, prévoyait entreprendre en mars la construction d'un marché public, rue Douglas, dans le quartier Normand. Le projet n'a toujours pas pris forme. Quelques semaines plus tard, tout le secteur commercial canadien a été choqué en apprenant l'acquisition du réseau de magasins Woolco par la chaîne Wal Mart, la plus grande entreprise de détail de la planète. Après d'importants travaux de rénovation, Wal Mart a officiellement inauguré son magasin il y a

quelques semaines, affichant à ce moment le double de ventes par rapport à l'an dernier.

Toujours en janvier, le nouveau concessionnaire Chevrolet a inauguré ses locaux de la rue Moreau. Trois mois plus tard, ce sera à l'autre concessionnaire GM, Rondeau Pontiac Buick, d'annoncer la construction d'un nouveau garage, rue Moreau, à Saint-Luc. En février, le Géant des Aubaines a emménagé dans l'ancien magasin Pascal, face au Carrefour Richelieu.

Au même moment, la vente des Halles Saint-Jean a été annoncée. Le petit mail commercial, qui a fêté ses dix ans cette année, a à peu près complété la location de tous ses locaux au cours de la dernière année.

Au printemps, la Banque Laurentienne a emménagé dans sa nouvelle succursale du boulevard du Séminaire. Après avoir annoncé la fermeture du marché Pro-40, d'Iberville, M. Germain Laplante a décidé de poursuivre les opérations après avoir conclu une première convention collective avec ses employés.

■ Restauration

La restauration demeure toujours un secteur en mouvance. Le Comensal est venu s'installer aux Halles Saint-Jean après la fermeture du San Giovanni. Le Chalet, qui avait pignon sur le boulevard du Séminaire depuis près de 20 ans a fermé ses portes. Le Coq Rapide a dû agrandir pour répondre à la demande. Au centre-ville, la petite Crêperie Bémol n'a pas été une aventure heureuse. Par contre, Le Lux, juste en face, connaît un bon succès. Une nouvelle crêperie, La Morgane, a ouvert ses portes à quelques pas de la Trinquette.

Enfin, il est difficile de parler de l'année commerciale 1994 sans parler d'assainissement. Les chantiers qui poussent dans l'agglomération affectent durement les commerces riverains pendant que certains tirent profits des détours que l'on fait faire aux automobilistes. Il demeure que la santé financière de certaines entreprises pourrait être ébranlée par la baisse des affaires, à tel point que les autorités devraient se sentir préoccupées de la question.

## La fabrication démarre dans la nouvelle usine de CCM

La compagnie Sport Maska-CCM a lancé, lundi dernier,

gilles BÉRUBÉ

le 9 janvier, la production de sa nouvelle usine aménagée dans le bâtiment de la compagnie Max Atlas, chemin Grand-Bernier, à Saint-Jean. Du coup, la compagnie a rappelé les 70 employés mis à pied en décembre, le temps d'effectuer le déménagement.

Rappelons que face à la croissance de ses activités, Sport Maska-CCM a décidé d'ouvrir une deuxième usine. Cette deuxième unité de production sera spécialisée dans la fabrication des casques de vélo et des casques de hockey. Une superficie de 35.000 pieds carrés sera réservée pour les activités de fabrication. Dans cet espace, la compagnie peut faire face à la croissance. Elle pourrait jusqu'à doubler sa production de casques avec cette superficie.

En outre, une superficie de 20.000 pieds carrés serviront à l'entreposage des lames de patins. CCM fermera ses entrepôts situés en Orient et en Europe pour rapatrier la gestion de l'inventaire ici au Québec. Ce stock de lames sert à la fois à alimenter l'usine locale de patins, d'autres petits manufacturiers de patins étrangers et le marché de rechange.



CCM a déménagé le département de fabrication des casques. (Archives)

L'espace libéré dans l'usine CCM du boulevard Industriel, sera utilisé pour l'expansion de la production de patins. Actuellement, les ventes de patins à glace sont soutenues alors que les ventes de patins à roulettes alignées sont en croissance fulgurante.

■ Déménagement

Un peu avant les Fêtes, explique le directeur des ressources humaines, M. Pierre Corriveau, la compagnie a mis 70 employés à pied pour déménager le département des casques. Vingt autres employés travaillant à la fabrication d'équipement de hockey ont aussi été mis à pied.

Selon M. Corriveau, dans ce cas, il s'agit

sauf d'une mesure pour s'ajuster au rythme actuel des ventes. Ces employés n'ont pas été rappelés pour le moment. Notons que la compagnie emploie maintenant près de mille personnes dans ses deux usines de Saint-Jean.

Par ailleurs, M. Corriveau indique que les activités sont peu affectées par le lock-out dans la Ligue nationale de hockey. Le conflit touche surtout la vente des produits griffés aux couleurs des équipes de la Ligue nationale. A Saint-Jean, la compagnie fabrique des culottes aux couleurs des équipes. Si les activités de la Ligue ne reprennent pas bientôt, les ventes pourraient éventuellement être affectées.

mais ce sera marginal. Ce n'est pas parce que les professionnels ne jouent pas que les amateurs, eux, se privent de pratiquer leur sport.

Par contre, le conflit affecte sérieusement l'usine de Saint-Hyacinthe, qui fabrique des chandails de hockey aux couleurs des équipes. A Saint-Hyacinthe, la compagnie a mis 150 employés à pied. M. Corriveau avoue qu'il connaît peu de détails sur ce dossier, mais il note qu'au Forum de Montréal, les amateurs achètent quelque 50.000 chandails au cours d'une saison. Cette année, le Forum n'a rien vendu, 50.000 fois 26 amphithéâtres de hockey, ça fait beaucoup de chandails sur les tablettes.

## 30 emplois perdus

# Saint-Jean Forsyth ferme

La Société Saint-Jean Forsyth ferme son usine de Saint-

gilles BÉRUBÉ

Jean-sur-Richelieu et celle de Napierville à la fin du mois. Trente personnes perdront ainsi leur emploi.

Il y a cinq ans, Saint-Jean Forsyth fermait son unité de production de chemise. Depuis, elle a continué ses activités dans la fabrication de pyjamas, de boxers et de robes de chambre. Elle n'arrive toutefois plus à tenir tête à la concurrence étrangère, ce qui la contraint à fermer sa manufacture locale.

Le vice-président de la compagnie, M. Gilles Gaudette, explique qu'une dizaine de personnes travaillaient à l'usine de la rue de Salaberry, à Saint-Jean, et une vingtaine à l'atelier de Napierville. Dans le contexte de mondialisation du commerce, il avoue qu'il est de plus en plus difficile pour les manufacturiers canadiens de supporter la concurrence des fabricants étrangers, particulièrement ceux de l'Asie du sud-est.

Saint-Jean Forsyth, dont le siège social est situé en Ontario, maintiendra encore des activités à son usine de Cambridge. Pour ce qui est des usines locales, il faut mettre une croix dessus. M. Gaudette commente que l'entreprise est toujours à la recherche de solutions, mais il n'y a aucune lueur, avoue-t-il. Il insiste pour dire qu'il ne

veut surtout pas créer de faux espoirs.

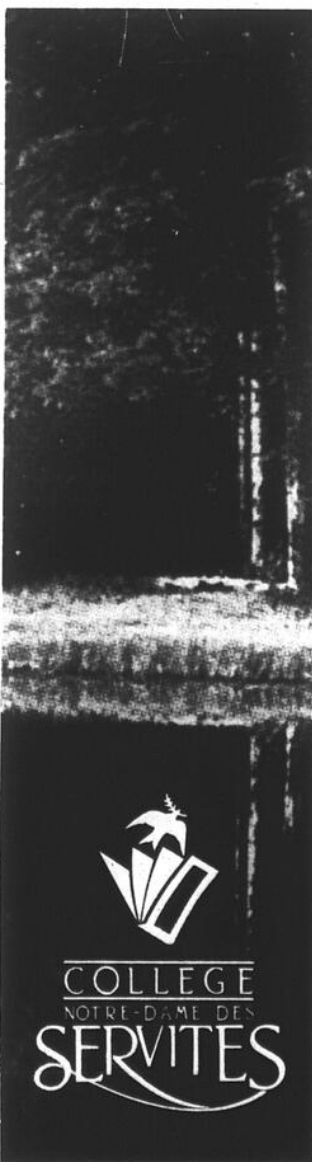
Le marché de l'habillement est devenu féroce concurrentiel. Au niveau du détail, les prix sont relativement stables depuis plusieurs années. Les chaînes de détail passent par-dessus les manufacturiers canadiens pour s'approvisionner directement en Asie où la main-d'oeuvre est moins coûteuse. Pour rester dans la partie,

les entreprises canadiennes doivent proposer des prix concurrentiels, ce qui est de plus en plus difficile à faire. Chez Saint-Jean Forsyth, les volumes de vente ont baissé régulièrement au profit des importations.

Mais ce n'est rien de vraiment nouveau, note M. Gaudette. Quand il est entré dans le domaine, en 1964, 6.400 personnes travaillaient dans

la chemise au Québec, rappelle-t-il. Actuellement, il y en a autour d'un millier. Ultimement, observe M. Gaudette, c'est le consommateur qui décide. Dans le contexte actuel, il cherche des produits au meilleur prix possible.

L'usine doit fermer ses portes vers la fin du mois. La liquidation doit être complétée pour le mois de mars.



En pleine nature en Estrie

### PENSIONNAT ET EXTERNAT POUR GARÇONS

- \* Institution privée de niveau secondaire
- \* Situé face au lac Massawippi
- \* Transport organisé pour les pensionnaires et les externes
- \* Un environnement pédagogique bien particulier
  - Insistance très forte en français, mathématiques et anglais.
  - Trois (3) périodes d'étude par jour pour les pensionnaires et deux (2) pour les externes.
  - Système de récupération éprouvé.
  - Méthode de travail efficace.
  - Informatique de projets.
  - Sciences obligatoires au 2e cycle.

### SÉANCES D'INFORMATION ET EXAMENS D'ADMISSION

Le samedi 14 janvier 1995 à 8 h 45  
Le samedi 4 février 1995 à 8 h 45

580, Route 141 - R.R. N° 2  
AYER'S CLIFF (Québec)  
JOB 1C0  
Tél.: (819) 838-4221  
Fax: (819) 838-4222



## Comment éliminer les pertes

Quand la situation financière d'une entreprise se corse, quelle solution faut-il adopter? Hausser

gilles BÉRUBÉ

les prix? Couper dans les dépenses? Peut-être que l'élimination des pertes permettrait de tenir le coup un moment. Parce qu'il est rare qu'une entreprise ne perde pas d'argent en quelque part.

Le Club d'administration traitera de ce sujet lors de son prochain souper-causerie, le mardi 17 janvier. Le titre de la conférence sera «Gérez les pertes, éliminez-les». Les conférenciers seront M. Sylvain Proulx, psychologue organisationnel, et Mme Mireille Whissell, ingénieure industrielle.

Les deux conférenciers sont des consultants spécialisés dans l'identification et l'élimination des pertes dans les entreprises. Depuis six ans, M. Proulx est intervenu dans 22 secteurs industriels diffé-

rents, que ce soit dans des manufactures, des commerces ou des entreprises de services. Il a travaillé aussi bien pour des PME que des grandes industries.

Lors de la conférence, on définira d'abord ce qu'est une perte et on donnera, preuve à l'appui, des exemples de pertes. Les conférenciers mettront en évidence les réflexes typiques des dirigeants d'entreprises quand la situation financière devient difficile. Ensuite, il sera question du cheminement pour éliminer les pertes, de la prise de conscience à la recherche de la cause.

La conférence se tiendra mardi prochain, le 17 janvier, à 18 heures, à l'hôtel Vallée des Forts. Le prix est de \$25 pour les membres et de \$35 pour les non-membres. Les personnes intéressées peuvent obtenir plus de renseignements en contactant M. Bertrand Nadeau, au 347-7868 (téléphone et télécopieur).

### Devenez entrepreneur

## Encore dix jours pour s'inscrire

Il reste un peu plus d'une semaine pour s'inscrire au concours Devenez entrepreneur.

gilles BÉRUBÉ

La date limite est le vendredi 20 janvier. Déjà dans la région, 53 personnes suivent des cours du cégep Saint-Jean-sur-Richelieu dans le cadre de ce concours.

Rappelons que cet automne, la Fédération des cégeps a repris son concours Devenez entrepreneur. Ce concours, porte sur des plans d'affaires. L'automne dernier, face à une participation insuffisante, la Fédération des cégeps a prolongé le délai d'inscription jusqu'au 20 janvier.

Au moment de reporter la date, 18 personnes s'étaient inscrites dans la région de Saint-Jean. Le groupe a déjà commencé le programme de formation. Le porte-parole du Cégep, M. André Paré, indique qu'il faut ajouter à cela treize participants regroupés par la Corporation de développement économique de la MRC des Jardins de Napierville, dix participants au programme de démarrage

d'entreprises de Développement et Ressources humaines Canada et douze personnes pour des projets d'entreprises spécialisées en agriculture. En tout, 53 personnes sont déjà en formation.

M. Paré note que jusqu'à maintenant, la deuxième vague d'inscriptions a permis de recruter trois participants de plus. Il reste donc moins de dix jours pour s'inscrire au concours. Pour le dernier groupe qui sera formé, la formation démarrera environ une semaine plus tard. Il faudra faire vite puisque la date limite pour déposer les plans d'affaires est le 31 mars.

Rappelons que le concours prévoit la sélection de gagnants au niveau local, régional et provincial. À chaque étape, des prix sont octroyés sous forme de bourses d'affaires ou de prix en services professionnels. Les intéressés peuvent s'inscrire tous les jours de la semaine en se présentant au local D-144. Il est possible d'obtenir plus de renseignements en appelant au Cégep, au 347-5301, poste 2112.

## Les ressources humaines, une question cruciale

Albert refuse de suivre les consignes. Joséphine se traîne les pieds. Martin ne connaît pas la moitié des produits en magasin. Josée a l'air bête toute la journée. Les employés sont souvent la cause de bien des maux de tête pour les dirigeants d'entreprise. Ces exemples ne constituent certes pas le cas de la majorité des salariés. Ils n'en demeurent pas moins une source de récriminations fréquente de la part des propriétaires. Pourtant le propriétaire est en général celui qui embauche, forme, évalue bref gère le personnel.

### ■ Temps et connaissance

Dans le feu de l'action ou par manque de candidats on choisit souvent un futur employé par défaut: on prend le moins pire ou celui qui se présente le mieux. Le nouveau est parfois accueilli par un employé plus ancien que l'on a avisé le matin. La formation peut consister à observer des confrères pendant quelques jours ou quelques heures.

Les employés étant au centre de la réussite ou de l'échec d'une entreprise, il est étonnant de constater à quel point certaines étapes cruciales les concernant sont escamotées. Les «affaires», les problèmes d'argent, de concurrence, de fournisseurs absorbent trop souvent tout le temps disponible du propriétaire au détriment de la gestion de sa ressource la plus importante: le personnel.

La grande entreprise dispose de l'interne d'un service des ressources humaines composé de spécialistes qui travaillent ces questions à plein temps. Il ne faut donc pas se surprendre que l'entrepreneur manque de temps et de connaissances dans ce domaine, car lui, doit voir à tout.

### ■ Thèmes

C'est dans ce contexte que j'entreprendrai, le 25 janvier prochain, une longue série de chroniques portant sur la gestion des ressources humaines.

## La Jeune Chambre dévoile sa programmation d'hiver

La Jeune Chambre Vallée des Forts vient de dévoiler le contenu

gilles BÉRUBÉ

de sa programmation d'ici l'été. Un programme au contenu sérieux. Le social, ce sera pour les activités de clôture. Par ailleurs, l'organisme rappelle à ses membres que le jour de tombée pour apparaître au prochain bottin est le 27 janvier.

Le porte-parole de l'organisme, M. Jean Bellefleur, indique que la première activité de la saison se tiendra le mercredi 25 janvier, au restaurant Giorgio. Il s'agit d'un souper conférence dont le thème sera «Comment faire de l'argent en 1995». La conférence portera ainsi sur les stratégies de placements, la planification fiscale et la planification des affaires.

Le 13 février, lors d'un souper-causerie à l'hôtel Vallée des Forts, les membres pourront faire connaissance avec le comité AIDE (Aide individuelle pour le développement de l'entreprise). La Jeune Chambre est associée à ce comité qui vise à offrir un service de parrainage et des activités de formation aux entreprises en phase de démarrage ou de développement.

Le mercredi 1<sup>er</sup> mars, au petit déjeuner, il sera question du financement de la PME. À cette occasion, on traitera des

innovations sur le marché, du programme annoncé cet automne par le ministre Daniel Paillé et du programme de prêt à la petite entreprise. Cette rencontre se déroulera au restaurant Giorgio.

Autre déjeuner conférence le lundi 20 mars, chez Giorgio. Cette fois, le thème sera l'achat et le financement d'une résidence. Il sera question du crédit d'impôt actuellement disponible, de la négociation et des aspects légaux.

Le lundi 10 avril, un atelier de formation se tiendra à l'hôtel Vallée des Forts. Le sujet sera le service à la clientèle. Le congrès du Regroupement des Jeunes Chambres du Québec se tiendra le samedi 29 avril, à Victoriaville. Enfin, l'assemblée générale de la Jeune Chambre doit se tenir le mardi 10 mai. La séance sera précédée d'un souper et d'une conférence intitulée «Stratégie de marketing adaptée aux besoins de votre entreprise».

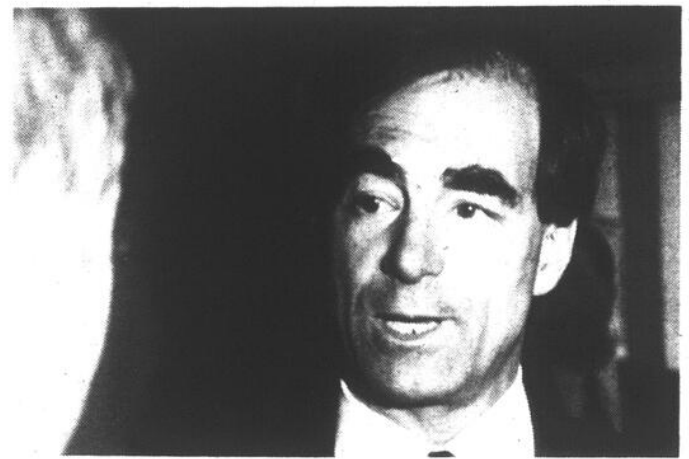
Les membres se reverront ensuite pour le rallye des entreprises, le dimanche 28 mai, et pour le tournoi de golf, le 12 juin.

Par ailleurs, M. Bellefleur rappelle aux membres et à ceux qui désirent le devenir que le jour de tombée pour le nouveau bottin des membres est le 27 janvier

prochain. Les cotisations doivent être renouvelées avant cette date pour que le nom du membre appa-

raisse au répertoire. La cotisation est de \$50 par individu, de \$90 pour les membres corporatifs et de \$25

pour les étudiants. Pour plus de renseignements, il faut contacter M. Bellefleur au 348-6128.



### Conférence devant la Chambre de commerce

La Chambre de commerce du Haut-Richelieu tiendra son premier dîner-conférence de l'année mercredi prochain, le 18 janvier, à l'hôtel Vallée des Forts. Le conférencier sera M. Robert Panet-Raymond, premier-vice président Entreprise, de la Banque CIBC.

Le titre de la conférence sera «Mieux soutenir les PME». M. Panet-Raymond viendra expliquer l'évolution des services bancaires et parler du support offert aux PME d'aujourd'hui.

M. Robert Panet-Raymond en sera à sa deuxième conférence devant la Chambre de commerce. Il y a deux ans, il était venu parler du changement de carrière, lui qui, après avoir été vice-président et chef de la direction des Rôtisseries St-Hubert, venait de passer à la Banque de commerce.

Originaire de Montréal, M. Panet-Raymond est diplômé de l'École polytechnique de l'Université de Montréal et de l'école d'administration de l'Université Harvard. Avant de diriger les Rôtisseries St-Hubert, il a été vice-président exécutif du Crédit foncier. Il est aussi impliqué activement dans des organismes voués à la santé, à la culture et aux sports. Dans ses fonctions actuelles, il est responsable de l'ensemble des services offerts par la CIBC aux entreprises québécoises.

## Les taux d'intérêt -

	9 Janv. 1995	3 Janv. 1995	Année dernière
Taux d'escompte	7,12	7,43	4,04
Taux préférentiel	8,00	8,00	5,50
Bons du Trésor - Canada 91 jours	6,62	6,75	3,75
Dépôts garantis fiducies			
30 jours	5,00	5,00	3,25
90 jours	5,25	5,25	3,25
Semi-annuel	6,75	6,75	3,75
Semi-annuel	8,25	8,25	5,75
Obligations			
- Canada	3 ans	8,68	8,70
- Canada	5 ans	8,75	8,79
- Canada	10 ans	8,95	9,01
- Québec	5 ans	9,25	9,35
- Québec	10 ans	9,80	9,85
Taux hypothécaires			
1 an	9,50	9,50	6,00
3 ans	10,25	10,25	6,75
5 ans	10,50	10,50	7,50
Taux d'inflation	nov.	oct.	nov.
	-0,1%	-0,2%	1,9%
Cours change (\$ CAN en \$ US)	71,44	71,53	75,82
Prix de l'or (\$ US)	371,20	381,40	386,40
Taux d'escompte U.S.	4,75%	4,75%	3,00%
Taux préférentiel U.S.	8,50%	8,50%	6,00%

Taux en vigueur à la fermeture des marchés vendredi dernier. Ces informations sont communiquées par M. Michel Ménard de la succursale de Saint-Jean de la Firme de courtage Tassé et Associés.



## Exonération du gain en capital

# Comment évaluer la valeur d'un immeuble

Depuis le budget fédéral du 22 février dernier, nous avons beaucoup entendu parler de l'abolition de l'exonération du gain en capital de \$100,000. Cependant, nous en reparlons encore une fois puisqu'il est maintenant grand temps d'agir.

Rappelez-vous qu'il est possible de faire un choix en date du 22 février 1994 dans votre déclaration de revenus 1994 pour les biens admissibles (ex.: chalet, immeuble locatif, actions, etc.) pour une valeur entre le coût et la juste valeur marchande afin de profiter pleinement de l'exonération du gain en capital de \$100,000.

Les questions que

plusieurs se posent sont: Comment détermine-t-on la juste valeur marchande et peut-on utiliser la valeur «sur le compte de taxes municipales pour les biens immobiliers»? La réponse à cette dernière question est non! Le compte de taxes ne peut servir de référence à moins que la valeur indiquée représente vraiment la juste valeur marchande au 22 février 1994.

Deux autres méthodes sont plutôt recommandées.

D'une part, on peut faire appel à un évaluateur professionnel. Alors, vous aurez une évaluation détaillée et documentée. D'autre part, vous pouvez estimer vous-même la juste valeur marchande de vos biens. Pour ce faire, obtenez des renseignements sur des ventes semblables effectuées dans le même secteur autour du 22 février 1994. Vous trouverez ces renseignements dans

les brochures sur l'immobilier donnant les cours vendeurs, dans les journaux, dans les bureaux d'enregistrement immobilier et dans les bureaux d'enregistrement des droits immobiliers. Pour ce qui est des actions, des brochures ont été publiées donnant le cours des titres au 22 février 1994.

Mais attention! Si vous établissez la juste valeur marchande pour un montant plus élevé que la réalité, vous risquez d'être fortement pénalisé. En effet, lorsque le montant du choix est plus élevé que la juste valeur marchande, le nouveau coût du bien (car il est présumé avoir été racheté immédiatement après au désigné sur le 11/10 de la valeur marchande. En d'autres mots, pour un bien dont le produit de disposition est de \$85,000, le coût de \$10,000 et la juste valeur marchande de \$50,000, le nouveau coût ne sera pas de \$85,000 (produit de disposition) mais de \$50,000 - (85,000 - 11/10 de \$50,000) soit \$20,000.

Pour appuyer votre évaluation, vous n'aurez rien à fournir pour l'instant aux ministères du revenu. Vous devrez cependant conserver une brève description du bien, y compris l'emplacement, le lot, la superficie de l'immeuble, la date et le genre de construction, le coût et la date de l'achat, le coût de tous les ajouts ou améliorations, l'évaluation municipale et les papiers d'assurance pour le risque assuré, au cas où il y aurait une vérification des ministères.

Enfin, n'oubliez pas que ce choix peut avoir certaines conséquences pour l'année 1994. En effet, l'ajout du gain en capital dans vos revenus augmente votre reve-

montant égal au produit de disposition sera réduit, d'une part, à la juste valeur marchande et en plus, il sera réduit de l'excédent du montant net ce qui entraînera certains impacts fiscaux. Par exemple, vous pourriez devoir rembourser une partie

ou la totalité de vos revenus de pension de sécurité de la vieillesse, vous pourriez perdre vos prestations fiscales pour enfants pour l'année 1995 ainsi que certains crédits d'impôt, soit le crédit en raison de l'âge, le remboursement d'impôts fon-

ciers et de taxe de vente du Québec, etc.

Il est grand temps de vous arrêter pour faire l'inventaire de vos biens, déterminer le coût ainsi que la juste valeur marchande et regarder les différents impacts fiscaux. Cela peut re-

présenter plusieurs économies d'impôts futures.

À vous de savoir si vous pouvez en profiter!

Gérald Chauret, M.Fisc.  
Raymond, Chabot, Martin, Paré



## Le notaire

Mme Claudine Monette

# La Charte québécoise régit les relations entre individus

La Charte québécoise est en vigueur depuis 1976. Cette loi s'applique essentiellement aux relations entre les individus. Ainsi, par exemple, c'est à cause de la Charte québécoise que vous n'avez pas le droit de passer une annonce dans le journal disant que vous voulez louer une chambre uniquement à une personne de sexe féminin, ayant entre 30 et 50 ans et non divorcée. À la lecture des articles de la Charte québécoise il existe trois motifs de discrimination illégale dans cette annonce: 1. le sexe, 2. l'âge, 3. l'état civil.

Ainsi en vertu de la Charte québécoise il est interdit de pratiquer ou manifester une discrimination basée sur un ou plusieurs des éléments suivants: la race, la couleur, le sexe, l'orientation sexuelle, l'état civil, la religion, les conditions physiques, l'origine ethnique ou nationale ou condition sociale.

De même il est interdit de traiter de façon discriminatoire une personne en raison de son handicap ou en raison de l'utilisation d'un moyen quelconque pour pallier à son handicap. Ainsi, un restaurateur qui interdit l'entrée à un aveugle, non pas parce qu'il est aveugle, mais parce qu'il se déplace avec son chien guide, exerce une discrimination interdite par la loi. La loi québécoise lorsqu'elle stipule les articles sur la discrimination a été plus loin que les autres lois sur les droits et libertés en ce qui a trait aux handicapés, l'exemple précédent nous le fait vite comprendre.

Si la loi n'avait décrété discriminatoire qu'une distinction fondée sur le fait que la personne est handicapée, alors un aveugle pourrait se voir accepté dans un établissement alors que son chien devrait rester dehors. En décrétant discriminatoire tout acte ayant pour

effet de créer une distinction en raison du fait que la personne utilise un moyen pour pallier son handicap la loi couvre le cas du chien.

De plus, la Charte québécoise protège et proclame l'existence de six grandes libertés: la liberté de conscience, de religion, d'opinion, d'expression, de réunion pacifique et d'association. Ces libertés sont dites fondamentales. Si en les exerçant on pose un geste discriminatoire en vertu des interdictions de la Charte, alors on est en état d'infraction.

Les termes utilisés pour décrire ces libertés sont très importantes. Par exemple, la loi ne se répète pas en proclamant la liberté d'opinion et la liberté d'impression. Même si ces termes sont semblables ils ne décrivent pas exactement la même chose. Ainsi «opinion» est un terme qui implique un constat soit écrit ou parlé; par exemple si vous dites «moi je crois que tel choix signifie cela». Le terme «expression» lui est beaucoup plus large il peut aller jusqu'à couvrir la danse ou l'expression corporelle. On ne peut donc pas vous empêcher de produire un spectacle sous prétexte que c'est un art qui choque, car cela brimerait la liberté d'expression protégée par la Charte Québécoise.

De même on ne peut pas interdire à des gens de s'associer et de se regrouper pour exercer une activité quelconque, car il s'agit d'une liberté fondamentale.

Claudine Monette, notaire

Pour toutes questions, veuillez adresser vos lettres à Me Claudine Monette, notaire, 438, rue Saint-Jacques, Saint-Jean-sur-Richelieu, Qc. Téléphone: 347-6507.

## Santé et sécurité au travail

# Le droit de refus

Un travailleur a le droit de refuser d'exécuter un travail s'il a de bonnes raisons de croire que ce travail est dangereux pour lui ou pour une autre personne. Cependant, il ne peut exercer ce droit si son refus met en danger une autre personne ou si les conditions de sa tâche sont normales pour ce genre de travail.

Lorsqu'un travailleur décide d'exercer son droit de refus, voici ce qu'il doit faire:

- il doit avertir aussitôt son employeur, ou son supérieur immédiat et lui donner les raisons de son refus;
- il doit ensuite demeurer disponible sur les lieux du travail pour effectuer d'autres tâches que son employeur pourrait lui confier et qu'il est en mesure d'accomplir;
- l'employeur doit alors convoquer le représentant à la prévention pour qu'ils examinent ensemble la situation et les corrections à y apporter. S'il n'y a pas de représentant à la prévention, l'employeur convoque un représentant syndical ou un travailleur désigné par celui qui exerce son droit de refus;

corrections nécessaires doivent être apportées avant que le travailleur reprenne son travail;

- s'ils jugent qu'il n'y a pas de danger, le travailleur peut reprendre son travail ou, si ce dernier persiste dans son refus, il faut demander l'intervention d'un inspecteur de la CSST;
- si l'employeur et le représentant à la prévention n'arrivent pas à s'entendre sur l'existence d'un danger ou les corrections à apporter, l'un ou l'autre peut demander l'intervention d'un inspecteur de la CSST;
- la décision de l'inspecteur est exécutoire sur le champ, même si les parties ne sont pas d'accord. La décision peut cependant être contestée auprès du bureau de révision;
- dans certains cas, l'employeur peut demander à un autre travailleur de remplacer celui qui exerce son droit de refus. Il doit toutefois informer ce travailleur de l'e-

xistence d'un droit de refus et des raisons qui en ont été données. Ce travailleur peut, à son tour, refuser d'exécuter le travail;

- le travailleur qui exerce son droit de refus continue de toucher son salaire. Même s'il refuse d'exécuter une tâche, il est en effet réputé être au travail. De même, si d'autres travailleurs sont affectés par l'arrêt de travail, ils continuent à être payés. Eux aussi doivent cependant accepter d'accomplir d'autres tâches que leur confie leur employeur et qu'ils sont en mesure d'accomplir.

Aucune sanction ne peut être exercée contre un travailleur parce qu'il s'est prévalu de son droit de refus, à moins qu'il n'ait agi de façon abusive.

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer aux numéros suivants: (514) 359-2100 ou 1-800-668-2204.

**GYM TONIC**  
Voilà le tonique qui vous redonne l'énergie!  
Voyez page A-12

**CA**  
SYLVAIN MARION  
COMPTABLE AGRÉÉ

**SYLVAIN MARION**  
b.a.a.c.a.

211, rue Fortin, Saint-Jean-sur-Richelieu  
Tél.: 358-5569  
Cell.: 898-5762

**CARTES PROFESSIONNELLES INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES**

Excavation

**LES EXCAVATIONS J.M. PRAIRIE & FILS INC.**  
PEPINE - PELLE - CAMION - BULLDOZER  
SABLE - TERRE TAMISÉE - GRAVIER  
Champs d'épuration

**GARAGE**  
445, chemin du Clocher  
L'Acadie (Québec) J0J 1H0  
Tél.: (514) 358-1275

**BUREAU**  
907, chemin du Clocher, L'Acadie (Québec) J0J 1H0  
Tél.: (514) 346-5063 - Fax: (514) 347-2620

Reservez votre carte dès aujourd'hui et atteignez un rendement supérieur. Plus de 50 000 lecteurs par semaine.

Renseignez-vous!

Si vous êtes intéressé à insérer votre carte d'affaires, communiquez avec Gabrielle Agarla au 347-0323

1994 fut une bonne année pour les producteurs de lait

## Avec le GATT, la vigilance est de rigueur

1994 aura finalement été une bonne année pour les producteurs de lait. Malgré tout, les producteurs laitiers doivent demeurer vigilants, car les conséquences des accords du GATT supposent une refonte majeure du système de mise en marché. C'est du moins ce que laisse entendre Jean Grégoire, le président du Syndicat des producteurs de lait de la région de Saint-Hyacinthe

Jean Grégoire, un producteur laitier de Saint-Alexandre, est également vice-président de la Fédération

yves MALLETTTE

des producteurs de lait du Québec. Il révèle en effet que le renforcement de la solidarité entre les producteurs est plus essentiel que jamais dans le contexte actuel.

M. Grégoire, fera d'ailleurs le point sur la politique laitière lors d'une assemblée d'information organisée à l'intention des producteurs des secteurs Pré-Vert et Venise. Cette réunion se déroulera le vendredi 13 janvier, au club Belgo canadien de Sabrevois, à compter de 20h30.

### ■ Aux aguets

Lors de la dernière année laitière, le revenu cible des producteurs a augmenté de près de \$2 l'hectolitre. De plus, ils ont vu la hausse temporaire de 2.5% du quota national de mise en marché décrétee à la fin de 1993 devenir permanente en 94. Et contrairement à ce qu'on s'attendait au moment où on a dû augmenter les quotas à cause d'une consommation accrue, la tendance semble se maintenir. M. Grégoire ne serait donc pas surpris s'il y avait une autre hausse des quotas l'été prochain.

Mais il ne faut pas s'asseoir sur ses lauriers pour autant, prévient Jean Grégoire. La sécurité du revenu des producteurs laitiers repose en grande partie sur le système de mise en marché et ce système de mise en marché doit être remodelé pour se conformer à la nouvelle donne qui résulte des accords du GATT.

«Avec la disparition de l'article XI de l'Uruguay Round disparaissant la protection des quotas à l'importation. On a remplacé ça par des tarifs très élevés. Mais il ne faudrait pas se laisser endormir par ces tarifs. Il y a tout lieu de croire que des pays vont quand même tenter de pénétrer notre marché en payant ces tarifs très élevés. Ça, nous ne pouvons l'empêcher», affirme Jean Grégoire.

Selon M. Grégoire, c'est en consolidant la solidarité entre les producteurs et en renforçant le partenariat entre les transformateurs et les gouvernements qu'on réussira à s'en sortir. Déjà, avant chaque séance de négociation nationale, les producteurs laitiers du Québec, les transformateurs et les représentants du gouvernement provincial se rencontrent pour définir une position commune. «C'est déjà ça de pris», révèle M. Grégoire.

Le président du Syndicat des

producteurs de lait de la région de Saint-Hyacinthe affirme qu'il est bien difficile de prédire l'avenir et qu'il faut donc se tenir prêt: «C'est certain que notre système ne sera plus aussi étanche qu'avant. Nous dépendrons davantage des gouvernements, dont le rôle sera de surveiller l'application des grilles tarifaires à pour les produits importés. Il faut s'attendre à des vagues et il faudra s'organiser collectivement pour passer au travers. Individuellement, ce sera impossible».

### ■ Relève

Lors de l'assemblée d'information du 13 janvier prochain, il sera également question d'une proposition d'amendement au règlement des quotas. Jean Grégoire affirme qu'il n'est pas question d'abolir le programme d'aide pour la relève, mais de constituer une banque de quotas au lieu de faire des «coupures» sur le pourcentage vendu par un producteur.

Quand un producteur laitier vend du quota, il y a une retenue de 20% qui va à la relève (5%), à l'intégration (12%) et à la réserve générale (3%). En tout, 1.6% du quota global au Québec va à la Relève. On voudrait élever ce chiffre à 2%, sans qu'il y ait de «coupures» pour les producteurs qui vendraient du quota. Pour ce faire, on demanderait simplement à ceux qui ont profité du programme de rembourser le quota ainsi obtenu après dix ans. Par exemple, aux membres de la Relève qui ont profité du programme en 1986, on leur demanderait de rembourser leurs quotas sur trois ans, à compter de 1996.



Même si 94 a été une bonne année, Jean Grégoire affirme que les producteurs de lait doivent être plus solidaires que jamais. (Photo Jacques PAUL)

«Après dix ans, nous croyons qu'un membre de la Relève est bien établi. Nous pensons qu'en trois ans, cette personne pourrait racheter son quota sans trop de problème», explique Jean Grégoire. Le producteur de Saint-Alexandre précise que cette position a été élaborée en collaboration avec l'organisation de la Relève elle-même. Il semble y avoir un consensus sur le principe de la remise échelonnée sur trois ans. Les discussions se poursuivent concernant le pourcentage global

qui devrait être disponible.

L'organisation provinciale de la Relève agricole aurait accepté le 2%, mais à la Relève agricole de Missisquoi-Iberville, on aurait souhaité que ce pourcentage s'élève plutôt à 3%.

Les normes de qualité du lait, le prélevé de mise en marché en 94-95 et les pénalités pour les livraisons hors quota seront aussi au menu de la réunion d'information du 13 janvier, au Belgo.

Deux fois moins de neige que d'habitude en décembre

## Un mois plus doux que la normale

Décidément, le beau temps du dernier tiers de l'année 94 aura été un fait marquant. Décembre s'est en effet inscrit dans la lignée de novembre, octobre et septembre grâce à une température plus douce que la normale et à une présence du soleil plus assidue que d'habitude.

yves MALLETTTE

Pour décembre, les gens du bureau météorologique de Saint-Hubert rapportent en effet une température mensuelle supérieure à la normale établie, rappelons-le, à partir des statistiques des 30 dernières années.

### ■ Décembre

La normale de décembre indique une température de -2.7 degrés Celsius alors que la moyenne s'est élevée à 0.2 degré le mois dernier. Environnement Canada retient plus particulièrement la journée du 4 décembre qui a été la plus chaude du mois avec une température de 9.4 degrés. La journée la plus froide a été celle du 13 décembre alors que le mercure est descendu à -22.8 degrés. Rappelons également que la journée de Noël se prêtait bien aux activités extérieures, question de



La chute de neige la plus importante du mois s'est produite les 10 et 11 décembre. (Photo Jacques PAUL)

digérer la dinde. À Noël en effet, le mercure a atteint un maximum de 4.7 degrés.

Les accumulations de neige ont aussi été deux fois moins importantes que d'habitude en décembre. Il

est tombé 32.6 cm de neige comparativement à une normale de 62.6 cm, avec un total de 17.4 cm pour les deux jours. Dans leur rétrospective du mois, les spécialistes de la météo d'Environnement Canada, mettent également en relief les 19.4

mm de pluie enregistrés le 5 décembre.

### ■ Froids records

Les derniers mois de 94 ont donc servi de compensation, si on peut

dire, pour un difficile début d'année. Tous ont encore frais à la mémoire janvier 94 qui fut le mois le plus froid de l'histoire de la météo. Février n'avait pas été beaucoup plus doux.

Ce n'est pas par sadisme, mais seulement à titre de complément d'information, qu'on rappelle à nos lecteurs que la température moyenne de janvier 94 avait été de -16.9 degrés Celsius. Lors de premier mois de l'année, trois records de températures minimales avaient été éclipsés. Poursuivons ce petit élan de masochisme en se rappelant plus particulièrement les journées du 26 et du 27 janvier 94 alors que le mercure était descendu jusqu'à -32.3 et -34.7. Cependant, nous n'irons pas jusqu'à vous remémorer les minimum atteints en considérant le facteur de refroidissement éolien...

Quant à gambader dans les souvenirs météorologiques, on n'aura pas oublié non plus qu'entre le 27 janvier et le 28 janvier 1994, on a assisté à un fait cocasse important. En effet, entre ces deux jours, le mercure avait grimpé de rien de moins que 43 degrés, passant de -34.7 à 8.3 degrés du jour au lendemain. Le 28 janvier, il était tombé 14 mm de pluie...

## Familles recherchées

Le service d'Emploi agricole de la Fédération de l'UPA de Saint-Hyacinthe est à la recherche de familles

**yves MALLETTE**

agricoles intéressées à recevoir un stagiaire pour une durée de six mois. Le programme consiste à accueillir un jeune d'un pays étranger, à lui donner un salaire pour les travaux exécutés en plus de lui fournir le gîte moyennant une pension.

La Fédération procédera au jumelage des stagiaires et des familles d'accueil au début de mars. Le début des stages devrait coïncider avec la période des travaux d'ensemencement. Notons qu'il existe également un programme de stages agricoles pour jeunes Québécois à l'étranger. Pour connaître toutes les conditions d'admissibilité pour devenir une famille d'accueil ou pour obtenir de plus amples informations sur l'autre programme, on communique avec Claudette Poirier au 774-9154.

## Les as de la Relève

La Relève agricole Missisquoi-Iberville a couronné récemment les gagnants des concours de cultures de 1994. Dans la catégorie soya, c'est Daniel Walaszczyk, d'Henryville, qui a remporté les grands honneurs. Au classement, M. Walaszczyk est suivi de Luc Bessette (Saint-Alexandre), en deuxième position, et de Josée Couture (Saint-Bernard-de-Lacolle) en troisième position. Dans la catégorie maïs, c'est René Bessette, de Saint-Alexandre, qui a remporté la palme. Marc Choquette, de Saint-Armand, a terminé en deuxième position, suivi de Philippe Alix, de Saint-Sébastien, en troisième position.

## Attirer l'attention

La Direction du développement des marchés du MAPAQ rapporte que l'association «Grocery Manufacturers of Canada» a interrogé la clientèle des supermarchés pour connaître la meilleure façon d'attirer l'attention sur un nouveau produit. La majorité (63%) a répondu que le prix est ce qui attire le plus l'attention sur un nouveau produit. Viennent ensuite la curiosité (47%), le produit en montre (29%), le coupon rabais (24%) et la publicité (23%).

L'Association a aussi demandé aux personnes interrogées ce qu'elles désiraient le plus retrouver sur les étiquettes nutritionnelles. 77% des répondants ont désigné le pourcentage de gras. Suivent le nombre de calories (67%), la quantité de sucre (57%), le pourcentage de cholestérol (52%) et la liste des additifs (49%).

## Gros prêteur

La Société du crédit agricole est le plus gros prêteur agricole au Canada, avec 55.000 prêts évalués à 3,3 milliards de dollars. Cette société d'État fédérale a pour mission d'offrir à la collectivité agricole des services financiers spécialisés de façon à favoriser l'essor du Canada rural.

## Transfert

On compte au Canada quelque 125.000 exploitants agricoles âgés de 54 ans ou plus, qui détiennent des biens agricoles évalués à plus de 36 milliards de dollars. Voilà pourquoi le ministère de l'Agriculture et de l'Agro-alimentaire constate qu'un mécanisme s'impose pour aider la relève à acheter la terre des agriculteurs qui souhaitent prendre leur retraite. C'est dans ce sens que la Société du crédit



chantillonnage de petits insectes. Au lieu de compter le nombre de thrips de l'oignon par feuille, on fait le cumul, comme avec les degrés-jour. À l'aide d'un seuil économique qu'ils ont aussi déterminé, cette méthode permet de savoir quand un arrosage insecticide est vraiment nécessaire.

La méthode d'échantillonnage, utilisable également pour le comptage des pucerons et des acariens, tient compte de façon égale des dommages effectués par un insecte durant cent jours par rapport à ceux commis par cent insectes, mais pendant une seule journée.

## Le miel

Le Québec compte 893 apiculteurs qui se partagent 31.579 colonies d'abeilles. La production moyenne de miel par colonie est de 55 kg. Une colonie d'abeilles peut parfois produire plus de 150 kilos en une seule saison. Pendant qu'on y est, mentionnons que la production québécoise de 1993 s'élève à 1.857 tonnes de miel pour une valeur totale de 5,4 millions de dollars.

## Nouveau sac

Le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec révèle que la Table sectorielle de la pomme de terre a recommandé à la Direction des normes et des programmes à la qualité des aliments et à la santé animale du gouvernement du Québec (tout un nom!) d'autoriser l'ajout d'un emballage de 15 livres pour la commercialisation des pommes de terre Québec no 1 «grosses».

Tous les membres de la Table ont reconnu que ce nouveau format, qui sera réservé exclusivement pour la catégorie pommes de terre Québec no 1 «grosses» (de 3 à 4 pouces), répondra à la demande d'un segment du marché de détail.

agricole a mis le programme Prêt agricole familial. Au Québec, le transfert des fermes d'une génération à une autre est depuis longtemps une préoccupation majeure des organisations agricoles et du gouvernement.

## Petits insectes

Des chercheurs d'Agriculture Canada à St-Jean-sur-Richelieu ont mis au point une nouvelle méthode d'é-

# Index AGRICOLE du Haut-Richelieu

**BOURGEOIS**  
PONTIAC - BUICK  
GMC  
Michel Robert  
Représentant  
NAPIERVILLE  
245-7722

**CENTRE AGRICOLE  
PETIT BERNIER INC.** PRODUITS DE MARQUE  
PIONEER  
Démarrez en beauté  
avec les engrais  
liquides Alpine  
Semences de maïs et  
de soya  
Herbicides  
Insecticides  
Fongicides  
Réservoirs et pièces  
526, rue Petit-Bernier, Saint-Jean 347-9077

**ARPENTECH**  
CONSULTANTS  
Plan de fosses à fumier  
Plan d'installations sanitaires  
Plan de fertilisation  
Cours d'eau, nivellement  
Genie agricole  
Genie municipal  
Lucien Méthé, T.P.  
Saint-Luc 348-6761  
François Boutin  
Ing. agricole

**BANQUE ROYALE**  
Centre d'affaires  
Services bancaires  
à l'agriculture  
135, rue Richelieu, Saint-Jean  
Téléphone 358-6004

**BANQUE CIBC**  
Farnham: 293-5371  
Bedford: 248-3365  
Lacolle: 246-3852

LOCATION: Court et long terme  
VENTE: Neufs et usagés  
Entretien spécial de réparation  
Contrat de service unité mobile  
Chariots à gaz, propane, diesels  
et électrique  
pièces toutes marques  
Service professionnel  
LOCATION • SERVICE  
• VENTES/SALES  
**PRÉ MEC**  
Pré-Mec chariots élévateurs  
4, rue Lafrance, Iberville  
Tél.: (514) 347-5898 Mtl. (514)  
954-0054

**LAGUË DIESEL**  
Les experts  
en service  
d'injection diesel  
Farnham: 293-5244  
Stanadine Bosch, C.A.V.  
«Diesel system»  
Nous réparons toutes  
les sortes de pompes,  
injecteurs et turbos  
Donald Tougas, gerant

**MOTEUR ÉLECTRIQUE  
GOYETTE INC.**  
VENTE ET RÉPARATION: MOTEUR ÉLECTRIQUE  
Pompe à eau  
Génératrice  
Ventilateur de ferme  
Outils électriques  
575, rue Riendeau, Iberville Tél. et fax: 347-7377

**RAYMOND CLÉROUX  
C.A.M. Fisc.  
Associé**  
Cléroux & Gaboury  
COMPTABLES AGRÉÉS  
322, rue Principale, Farnham  
84, rue Richelieu, Saint-Jean 1-800-363-1937  
358-5008  
293-8123

**EXPERTS-CONSEILS**  
Génie agricole  
Génie civil  
Gestion de cours d'eau  
Génie municipal: route, égout, aqueduc  
SELON LES EXIGENCES DES MINISTÈRES  
773-6155 - Fax: 773-4881

**FILION  
NETTOYEUR  
D'ETABLES**  
Pas besoin de ciment  
MAILLONS DOUBLES  
jusqu'à 300 pi  
CROCHETS  
Garantie de 12 ans  
jusqu'à 500 pi  
9" pi  
VISA  
(518) 563-1407

Laissez entrer l'avenir  
**UN CADEAU  
POUR LA VIE**  
Permettez-moi de vous montrer  
comment l'assurance-vie est un  
cadeau que vos petits-enfants pourront  
utiliser tout au long de leur vie.  
**Sun Life  
du Canada** Bur.: 525-1924  
Yvon Chaperon, agent principal Rés.: 246-3246

Au coin du feu avec  
l'invincible  
**POËLE ÉCOLOGIQUE  
DURIVAGE**  
Fonctionne aux granules de  
bois ou de maïs  
Dépositaire de granules de bois franc  
279, rang Latrenière, Route 221, Saint-Edouard, 454-6399  
Saint-Alexandre 296-8866

Tél.: 245-3624  
Sans frais: 877-5558  
Fax: 245-0153  
**AGRICOTECH INC.**  
Luc Fortin  
Directeur des ventes  
Vendeur autorisé de  
matériel agricole, tracteurs  
de pelouse et jardin  
748, rang du Côteau, Saint-Jacques-le-Mineur

**Plomberie M.B.**  
Rénovation  
Pompes  
Fosses septiques  
Résidentiel - commercial  
Prix compétitif 346-8060  
Service 24 h - Évaluation gratuite Pag. 888-5356

Tout genre  
de transport  
en vrac  
et excavation  
**TRANSPORT B-R FORTIER INC.**  
Terre • Sable • Gravier  
395, rang des Patriotes, Napierville 245-7327

**ENCANS**  
ACHAT ET VENTE de matériel  
roulant et de fermes complètes  
Pour un service compétent  
travaillez avec une équipe  
dynamique qui compte plus  
de 30 années d'expertise dans  
le domaine agricole.  
Encanteurs  
Bilingues  
1274, rue Sud, Cowansville  
Tél.: 266-0670  
Cell.: 594-1019

**Roland  
Boudreau  
Inc.** DEPUIS 1948  
• Résidentiel  
• Commercial  
• Industriel  
**PROPANE**  
AUTO-PROPANE DISPONIBLE  
EN VRAC OU CYLINDRE  
SERVICE D'URGENCE  
291-3353  
346-9245

**Prokit  
Structural Inc.** 347-3999  
347-3940 (fax)  
1-800-663-3999  
1000, boul. d'Iberville, Iberville

**Banque de Montréal**  
3 SUCCURSALES POUR VOUS SERVIR  
• 49, rue Saint-Jacques, Saint-Jean-sur-Richelieu  
• Carrefour Richelieu, Saint-Jean-sur-Richelieu  
• Carrefour Laplante, Iberville  
Josée Viens,  
directrice des  
comptes  
Tél.: 347-0408 • Fax: 347-7271

LE CANADA FRANÇAIS, le mercredi 11 janvier 1995

À Iberville, dès lundi prochain

## Un 22<sup>e</sup> tournoi pee-wee

C'est lundi prochain que se fera la première mise au jeu du 22<sup>e</sup> tournoi de hockey pee-wee d'Iberville. Les responsables de l'activité comptent encore sur la générosité des Ibervillois pour héberger des hockeyeurs de l'extérieur pendant le tournoi.

Un total de 44 équipes, dont plusieurs de la région, prendront part à la compétition qui se déroule-

yves MALLETTE

ra du 16 au 29 janvier. Ce sont des Johannais qui auront l'honneur de disputer la première des 78 joutes au programme du tournoi au Palladium d'Iberville. Les Red Wings de Saint-Jean affronteront en effet une équipe de La Prairie, dans la classe C, le lundi 16 janvier, à 17 heures. Dans le B, Bedford jouera ensuite contre Brossard, à 18 heures. Suivront, à 19h15 et à 20h30, deux parties mettant aux prises des équipes de classe A. Marieville jouera contre Farnham et ensuite Granby fera face à Saint-Hubert.

La soirée du lendemain commencera aussi par un match de classe C, à 17 heures, alors que Chambly jouera contre Varennes. À 18 heures, on assistera à un face à face Napierville-Acton Vale, dans la classe B. Le match qui suivra, à 19h15, en sera aussi un de classe B alors que Saint-Hilaire rivalisera contre Granby. La journée se terminera par un match de la classe A opposant les Flames de Brossard aux Voyageurs de Saint-Jean à compter de 20h30.

### ■ Hébergement

La majorité des équipes participantes proviennent de la région du Haut-Richelieu et de la région

montréalaise. Mais il y a quand même certaines formations qui proviennent de coins beaucoup plus éloignés du Québec. Voilà pourquoi les organisateurs du tournoi pee-wee comptent sur les Ibervillois pour héberger certaines de ces équipes.

N'ayez crainte, on ne s'attend pas à héberger une équipe complète chez une famille. Habituellement, une famille héberge deux joueurs. Jusqu'à maintenant, les gens ont assez bien répondu à l'appel du comité organisateur, mais il manque encore une dizaine de familles pour héberger tout le monde.

Cécyle Rouleau, la responsable de l'hébergement, précise que les besoins se rapportent plus particulièrement à la fin de semaine du 27 janvier, précisément pour le vendredi soir et le samedi soir. Mme Rouleau fait savoir qu'outre offrir le gîte pour un soir ou deux, on demande aux familles de nourrir leurs jeunes invités et de les reconduire à l'aréna. Les intéressés peuvent joindre Mme Rouleau au 346-0878.

### ■ Entrée

Lester Smith, le président du comité organisateur du tournoi pee-wee d'Iberville, invite toute la population de la région à encourager les jeunes joueurs pendant le tournoi.

Le prix d'entrée est le même que l'an dernier, soit \$3 pour les adultes

et \$1 pour les enfants. Il est toutefois possible de se procurer un passeport vendu au coût de \$10 qui donne accès à toutes les joutes pendant toute la durée du tournoi.

Le match marquant l'ouverture officielle du tournoi sera disputé le vendredi 20 janvier, en présence de nombreux dignitaires, dont Luc Trudeau, président de LUCAR (produits pétroliers) qui a accepté d'assumer la présidence d'honneur du 22<sup>e</sup> tournoi de hockey pee-wee d'Iberville. Rappelons en terminant que le tournoi met en présence des équipes pee-wee de classes C, B, A, CC et BB.



Lester Smith, le président du tournoi pee-wee, et Pierre Dussault, le président de la Ligue de hockey mineur d'Iberville, invitent la population à assister aux matchs du 22<sup>e</sup> tournoi pee-wee d'Iberville. (Photo michel LAFLAMME)

Au tournoi bantam de Saint-Jean, fin janvier

## 60 équipes sont attendues

Plusieurs équipes seront à surveiller lors de la 29<sup>e</sup> édition du Tournoi national de hockey bantam de Saint-Jean qui se tiendra du 24 janvier au 5 février. Des 60 équipes qui prendront part au tournoi, sept proviennent de la région dont, les Remparts du Richelieu, champions de la classe AA au tournoi de Sherbrooke.

Denis Rondeau, président du tournoi bantam de Saint-Jean, est fier de dire qu'encore une fois cette

mario TREMBLAY

année, Saint-Jean accueillera des équipes compétitives dans chacune des quatre classes au programme: «En regardant la liste des équipes participantes, on s'aperçoit qu'il y en a plusieurs qui sont en tête de leur classement ou qui ont gagné des tournois cette année. Le public devrait encore être gâté».

### ■ Classes

Les 60 équipes participantes seront réparties de la façon suivante: 24 AA, 18 BB, 8 CC et 10 A. Dans la classe AA, les Remparts du Richelieu seront à surveiller, surtout après leur victoire surprise à Sherbrooke. Mais Denis Rondeau indique que plusieurs bonnes formations seront aussi de la partie: «Les Sélects du Nord et l'équipe ontarien-

ne de Cumberland n'ont subi qu'une seule défaite cette saison dans leurs ligues respectives. L'Express de la Rive-Sud, région de Québec, est toujours à surveiller. Année après année, cette équipe offre de bonnes performances au tournoi».

Les Canadiens d'Ottawa sud et le Titan d'Ottawa Valley, deux autres équipes ontariennes, sont aussi au nombre des 24 équipes que l'on retrouvera dans la classe AA. Fredericton sera aussi de retour alors que deux formations de la région de Québec, les Gouverneurs de Sainte-Foy et les Citadelles de Québec, feront leur début à Saint-Jean.

Dans la classe BB, seuls les Patriotes de Saint-Jean représentent la région inscrite. L'équipe de la région de Chaudière, championne du tournoi l'an dernier, ainsi que Saint-Hyacinthe sont les équipes que le public devra surveiller de façon particulière.

Trois équipes de la région participeront au tournoi dans la classe CC: les Chevaliers d'Iberville, les Forts de Chambly et les Castors de

Marieville. «Iberville devra être prise au sérieux. Les Chevaliers sont en tête de leur division actuellement», note M. Rondeau. Dans la classe A, les Lynx de Saint-Jean apparaissent parmi les favoris. Les Lynx A ont récemment remporté le championnat du tournoi de Montreuil. Une autre équipe de Saint-Jean, les Voyageurs, essaieront de les vaincre.

### ■ Bénévoles

Tout près de 80 bénévoles travailleront pour la durée du tournoi qui s'échelonne sur 12 jours, présentant un total de 106 matchs au Colisée et à l'aréna municipal. «Cette année, nous avons un peu retravaillé nos comités afin de donner moins de travail à nos gens. Ainsi, il n'y aura pas d'activités spéciales pendant le tournoi. Nous avons connu certains problèmes par le passé et nous préférons nous concentrer uniquement sur le tournoi», souligne Denis Rondeau.

Mentionnons en terminant que le passeport fait de nouveau son apparition cette année. Le passeport sera disponible au coût de \$15 et permettra d'assister à tous les matchs pendant les 12 jours du tournoi. Autrement, le prix d'entrée est \$4.



### Médaillées à Longueuil

Neuf membres du Club de patinage artistique de Saint-Jean ont gagné des médailles à une compétition qui se déroulait à Longueuil. Parmi les médaillées, trois jeunes sont encore dans la catégorie PCPA. Il s'agit de Catherine Denault (or), Marianne Joubert (bronze) et Sphe Normandeau (bronze). Véronique Casey, Geneviève Sabourin, Véronique Granger et Caroline Denault ont par ailleurs touché l'or tandis que Caroline Joubert remportait une médaille d'argent et Andrée-Ann Partridge, une médaille de bronze. (Photo jacques PAUL)



Les Remparts du Richelieu, champions AA au tournoi de Sherbrooke, seront à surveiller au tournoi de Saint-Jean. (Photo jacques PAUL)

Deux joueurs de Cowansville s'ajoutent aussi à l'équipe

# Martin Rodrigue se joint aux Chevaliers

Les Chevaliers auront du renfort pour la deuxième moitié de la saison. Le gardien Martin Rodrigue, libéré par les Lynx de Saint-Jean, se joint à eux alors que deux joueurs venant des Patriotes de Cowansville s'ajoutent aussi à la formation. Jacques Chaput ne cache pas que ces additions sont les bienvenues au sein d'une équipe en manque de ressources.

Martin Rodrigue, 20 ans, deviendra le gardien numéro 1 de

**mario TREMBLAY**

l'équipe. M. Rodrigue avait fait partie des Chevaliers avant de se joindre aux Lynx de Saint-Jean la saison dernière. Martin Rodrigue a toutefois accepté l'offre des Chevaliers à la dernière minute. lui, qui espérait signer un contrat professionnel dans la «East Coast League».

Avec son arrivée, les Chevaliers compteront sur un duo solide puisque Martin Rodrigue sera assisté par le jeune Martin Benoit. Éric Bellerive, suspendu à deux reprises cette année, devient le troisième gardien de l'équipe. Les deux joueurs des Patriotes de Cowansville Alain Luneau, un attaquant, et Claude Benjamin, un défenseur. Ces deux joueurs sont âgés de 18 ans.

## ■ Profondeur

L'entraîneur des Chevaliers croit que ces nouveaux joueurs apporteront plus de profondeur à l'équipe. «Martin Rodrigue connaît bien l'organisation et il sera un des piliers de l'équipe. Il revient chez nous avec une bonne attitude. Nous étions satisfait du travail de Martin Benoit, mais il lui fallait de l'aide. Avec les deux Martin devant le filet, nous serons bien nantis», affirme Jacques Chaput.

Ce dernier a aussi parlé en bien des deux joueurs des Patriotes de Cowansville: «Robert Millette, l'entraîneur des Patriotes, utilise beaucoup ses joueurs de 19 et 20 ans. Lunéau et Benjamin n'avaient pas la glace désirée. Les Patriotes ont manifesté une très bonne collaboration quand nous leur avons demandé de libérer ces joueurs», mentionne M. Chaput.

Selon Jacques Chaput, Claude Benjamin,

natif de Farnham, apportera la robustesse tant désirée à la ligne bleue alors que Juneau est considéré comme un marqueur naturel. Les équipes de la ligue junior AA avaient jusqu'à hier, mardi, pour finaliser leur formation.

L'entraîneur des Chevaliers est convaincu que l'équipe s'est améliorée considérablement et qu'elle peut maintenant rivaliser avec les meilleures formations du circuit, d'autant plus que le championnat provincial aura lieu à Iberville cette année, les Chevaliers veulent être plus que représentatif.

Les Chevaliers ont failli enrôler un quatrième joueur en la personne de Pierre Gauthier, lui aussi libéré par les Lynx peu avant la période des Fêtes. Cependant, l'ailier gauche de 19 ans, a opté pour les Gee Gee's d'Ottawa de la Ligue universitaire. Comme les trois nouveaux Chevaliers, M. Gauthier, un joueur de Saint-Jean, s'était entraîné avec l'équipe à quelques reprises avant Noël.

## ■ Victoire

Mais avant ces changements, les Chevaliers ont disputé un match et un



Les nouveaux joueurs des Chevaliers devraient être à l'œuvre dimanche prochain, lors de la visite de Notre-Dame au Palladium. (Photo Jacques PAUL)

bon, selon Jacques Chaput. Ses joueurs ne l'ont pas déçu en offrant une de leurs bonnes performances de l'année, mercredi dernier, en battant Montréal-Nord 5-3. «Nous avons joué un hockey de base. Nous nous sommes contents de créer les ouvertures et d'en profiter. Nous avons aussi évité le banc des punitions. C'est de cette façon que nous devrions toujours jouer», fait remarquer M. Chaput. Ce dernier croit que certains

joueurs voyaient leur avenir avec l'équipe se jouer à l'approche de la date du 10 janvier.

Patrick Cyr a inscrit deux buts dans cette victoire des Chevaliers. Christophe Lagarde, Robert Martin et Patrice Farella ont complété.

Quatre joueurs des Chevaliers ont par ailleurs participé au match des étoiles du circuit dimanche dernier. Les joueurs des Chevaliers ont aidé leur équipe, la section Lepore, à l'emporter

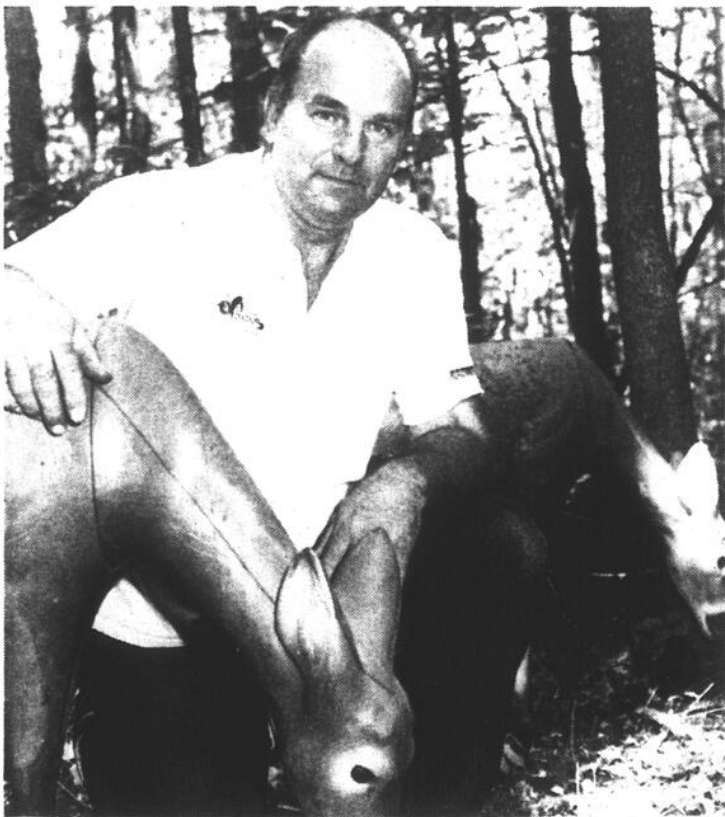
6-4 aux dépens de la section Pépin. Mathieu Thérizols, Christophe Lagarde, Patrice Farella et Steve Létourneau étaient les représentants d'Iberville. M. Thérizols a été le meilleur avec un but et une passe alors que M. Farella a récolté une

mention d'assistance. Jacques Chaput était un des entraîneurs de la section Lepore.

## ■ À venir

Les Chevaliers ne disputeront qu'une seule rencontre cette semaine. Ce sera dimanche prochain, 15

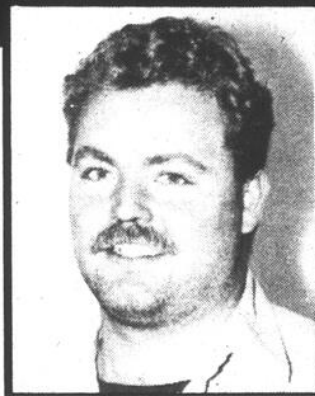
janvier, à 19h30, alors que Notre-Dame de l'Assomption sera le visiteur. Cette formation n'a que trois victoires cette saison. Quant aux Chevaliers, ils occupent le quatrième rang du classement, à un point seulement du Abuntsié.



## 2<sup>e</sup> à un 24 heures de tir à l'arc

Quatre membres du club d'archers Arcus de Saint-Jean ont participé au «24 heures de Québec», une compétition de type FITA au cours de laquelle les participants tirent 360 flèches. Denis Blais (photo) a terminé 2<sup>e</sup> avec 3,419 points. Dominique Saint-Jean a terminé en 4<sup>e</sup> position. Maryse Audette a par ailleurs ravi la première position chez les femmes grâce à une performance qui lui a également permis d'enregistrer un record provincial. Dans la même catégorie, Ghislaine Blais, une autre membre d'Arcus, a terminé en 2<sup>e</sup> position. (Photo bruno PETROZZA)

## TECHNICIEN DU MOIS



Steve Bernaquez

Tout au long du mois de décembre 1994, M. Steve Bernaquez a démontré son dynamisme et son professionnalisme pour ainsi se mériter le titre de «technicien du mois».

La direction de Dery Toyota est heureuse de souligner cet excellent travail. Bravo!



**359-9000**

1055, boul. du Séminaire Nord  
Saint-Jean-sur-Richelieu

12796-022-NL

## FAITES VITE!

**POUSSEZ-LA, TIREZ-LA  
OU REMORQUEZ-LA  
JUSQUE CHEZ NOUS!**

**Le nouveau look SUZUKI**

**GRATUITS**

- Garantie 3 ans/80 000 km
- Garantie 10 ans/400 000 km (moteur)
- Assistance routière 24 heures

**VOTRE MINOUNE VAUT 1000\$**

peu importe sa condition à l'achat d'un véhicule neuf

**SWIFT 1995**  
à partir de  
**189\$/mois\*** (48 mois)

- 2 coussins gonflables
- Cache-bagages
- Essuie-glace intermittents
- Essuie-glace arrière
- Freins ABS en option

**SIDEKICK JA 1995**  
à partir de  
**245\$/mois\*** (48 mois)

- 4 x 4
- Freins antiblocage (arrière)
- Essuie-glace intermittents
- Servofreins

\* 1 000\$ comptant ou échange équivalent. Transport, préparation et taxes en sus. Plan achat/rachat, 100 000 km inclus. Valeur résiduelle (Swift) 3 937,50\$ et (Sidekick) 6 667,50\$.

**AUT-RICHELIEU**  
**SUZUKI**  
ST-JEAN PQ

**359-4222**

**370, rue Berthier**  
Saint-Jean-sur-Richelieu

# Les Lynx ont été plus forts que les Tigres

Le congé d'une dizaine de jours n'a pas semblé affecter les Lynx de Saint-Jean. À leur premier match de 1995 dimanche dernier, les hommes de Claude Thérien n'ont fait qu'une bouchée des Tigres de Victoriaville.

Les nouveaux Lynx ont eu en effet la tâche facile en remportant le match par la marque de 7-3. L'allure

**mario TREMBLAY**

du match ne justifiait pas la peine d'écrire une lettre à sa mère. Sans rien enlever à la performance des Lynx, disons que bien des équipes mineures de la région auraient pu offrir une meilleure opposition que les Tigres dimanche soir.

## ■ Explosion

Privés d'Alexandre Daigle, retourné à Ottawa le temps qu'on lui trouve une autre équipe dans la Ligue junior majeure, les Tigres ont joué sans aucune conviction. Le désir de vaincre n'était pas présent et les Tigres ressemblaient à une équipe qui avaient déjà lancé la serviette.

Malgré la faible opposition, il a fallu 27 minutes aux Lynx pour se mettre en marche. Malgré 18 tirs au but en première période, les Lynx ne réussissaient pas à jouer avec enthousiasme. La marque était de 1-1 lorsque les Johannais ont ouvert les valves en marquant cinq buts sans riposte, dont trois en moins de trois minutes. Le pauvre gardien Patrick Charbonneau n'y pouvait absolument rien, étant laissé seul à maintes reprises.

## ■ Confiance

Claude Thérien, l'entraîneur des Lynx, a admis qu'en début de match, son club était rouillé et qu'il a fallu un certain temps avant de reprendre son synchronisme: «Nous

avons beaucoup de nouveaux joueurs. Notre inactivité de 10 jours ne nous a pas permis de former un esprit de corps suffisant sur la glace. Heureusement que nos adversaires n'étaient pas au sommet de leur forme. Lorsque nous avons constaté que malgré une première période ordinaire, nous avions réussi à nous en sortir, mes joueurs ont cru qu'en ouvrant la machine en deuxième période, la tâche serait plus facile. C'est ce qui est arrivé».

Si Claude Thérien avait des doutes sur le synchronisme de ses joueurs, il n'en a pas eu longtemps sur leur esprit d'équipe. Certains joueurs, même parmi les plus petits, n'ont pas hésité à jeter les gants. Le plus furieux combat mettait aux prises deux poids coqs: Yannick Turcotte et Dean Stock. Le petit attaquant des Lynx a bien paru face à un adversaire plus habitué à ce style de hockey.

Claude Thérien continue par ailleurs d'être déçu du jeu de Georges Laraque. M. Laraque attend toujours la décision du comité d'appel concernant sa suspension de neuf matchs, décision qui doit être rendue cette semaine.

## ■ Brûlé

Steve Brûlé, à qui on n'a rien à reprocher depuis plusieurs semaines, a dirigé l'attaque des Lynx avec un but et trois passes. Eric Gauvin, son compagnon de trio, a aussi bien fait avec un but et deux passes. Shane Doiron (deux fois), Roni Valenti, Jean-François Boutin et Patrice Paquin ont complété la marque pour les Lynx. Le Johannais Patrick Charbonneau a fait face à 38



À son premier match avec les Lynx, Frédéric Cassivi n'a pas été sérieusement mis à l'épreuve. (Photos rémy BOILY)

tirs en deux périodes. Il a été remplacé par David Dubuc.

Quant à Frédéric Cassivi, le nouveau gardien des Lynx, il n'a pas été trop occupé à son premier match à Saint-Jean, repoussant 24 tirs. Par contre, Claude Fillion, aussi obtenu du Halifax, a connu un bon départ avec l'équipe. «Il a joué un très bon match. Il frappe fort, n'hésite pas à jeter les gants et joue

avec assurance. Un match ne fait pas une saison, mais il m'a impressionné», commentait Claude Thérien à propos de son nouveau joueur.

## ■ À venir

Les Lynx auront une semaine fort chargée avec la présentation de quatre matchs. D'abord, ce soir (mercredi), ils visiteront les Bisons



Claude Fillion a connu un bon début avec les Lynx.

à Granby. Depuis le début de la saison, l'animosité grandit sans cesse entre ces deux équipes et ont doit s'attendre à beaucoup d'action.

Même chose vendredi soir, alors que les Lynx recevront le Titan de Laval et ses nombreux matamores. Dimanche soir, les Lynx seront à Val d'Or et finalement, mardi soir, le Laser de Saint-Hyacinthe sera à Saint-Jean.

## par la bande

Les Lynx n'ont pu mettre la main sur Alexandre Daigle (qui devrait poursuivre sa carrière à Hull si le conflit chez les pros ne se règle pas), mais ça ne les a pas empêché d'être actifs jusqu'à la dernière minute sur le marché des transactions. Mardi midi en effet, les Lynx ont acquis Bruno Gladu des Voltigeurs de Drummondville en retour de leur choix de 5<sup>e</sup> ronde au prochain repêchage. Il s'agit d'un ailier gauche de 19 ans.

Les Lynx ont également obtenu les services de Patrick Gladu, un autre ailier gauche de 19 ans (6'4", 225 livres), en retour de leur choix de 9<sup>e</sup> ronde au prochain repêchage. Sébastien Bérubé, un autre joueur de 19 ans que les Lynx avaient acquis lors de l'échange impliquant Jimmy Provencher est aussi concerné dans cette transaction.

Simon Provencher a été laissé de côté par son entraîneur dimanche dernier. «Je suis très déçu de son jeu depuis quelques matchs. Ceux qui l'ont vu lors de son arrivée avec l'équipe se demandent ce qui s'est passé avec lui. Il n'est pas du tout le même joueur. S'il ne s'implique pas physiquement, il n'est pas d'une grande utilité», explique Claude Thérien. L'entraîneur des Lynx n'est pas plus enchanté du travail d'Eric Moreau depuis son arrivée.

Frédéric Cassivi, le nouveau gardien des Lynx, a été un choix

de neuvième ronde des Sénateurs d'Ottawa au dernier repêchage. Cette année, à Halifax, il avait maintenu une moyenne de 4,63 en 24 matchs. Quant à Fillion, il a une fiche de un but et neuf passes et a passé 133 minutes au banc des pénalités, tout ça en seulement 28 rencontres.

Claude Thérien avait bien hâte de voir la période de transactions se terminer: «C'est difficile de travailler match après match avec des nouveaux joueurs. Cela crée aussi une pression dans le vestiaire. Les joueurs se demandent qui sera le prochain. Je ne suis pas fâché que tout soit terminé».

La direction des Lynx espère rencontrer des responsables de la municipalité de Saint-Jean dans les prochains jours pour clarifier leur statut. On sait que récemment, certaines autorités municipales ont mis en doute le caractère d'organisme à but non lucratif qu'ont toujours eu les Lynx. Quand on lui demande de prouver que les Lynx sont un organisme à but non lucratif, Léo-Guy Morissette répond que les Lynx fonctionnent toujours sous la même charte que l'an dernier et cette charte stipulait que les Lynx sont un organisme à but non lucratif. Si les Lynx fonctionnent sous la même charte, même si les propriétaires ne sont plus les mêmes, c'est que la transaction avec les anciens actionnaires des Lynx n'est pas encore tout à fait complétée.

## Entre autres, les Lynx ont offert un pourcentage des revenus aux guichets

# Daigle ne veut pas jouer à Saint-Jean

Ceux qui rêvaient de voir Alexandre Daigle dans l'uniforme des Lynx de Saint-Jean devront rêver à autre chose. Les Lynx ont fait une offre aux Tigres de Victoriaville, mais le porte-couleurs des Sénateurs d'Ottawa a refusé de jouer à Saint-Jean.

L'an dernier, Alexandre Daigle jouait avec les Sénateurs d'Ottawa. Mais à cause du lock-out imposé par

**mario TREMBLAY**

les propriétaires des équipes de la Ligue nationale et en raison de son âge, M. Daigle a pu se joindre aux Tigres de Victoriaville, son club d'appartenance au sein de la Ligue de hockey junior majeur du Québec. Constatant qu'ils n'avaient pas de chance d'aller bien loin cette année, les Tigres avaient laissé savoir qu'ils étaient disposés à échanger leur joueur étoile.

## ■ Offre

La semaine dernière, les Lynx ont nié être impliqués dans la course pour obtenir Alexandre Daigle. Ils avaient bien tâté le terrain, mais les Tigres étaient trop gourmands à leur goût. Constatant que les propriétaires de l'équipe de Victoriaville étaient devenus plus raisonnables, les Lynx sont revenus à la charge dimanche dernier, lors de la visite des Tigres à Saint-Jean.

Les Lynx croient avoir fait la meilleure offre pour obtenir le talentueux joueur de centre. L'offre de dernière minute a dû être déclinée par les Tigres à la suite du refus de Daigle de jouer à Saint-Jean. Les Lynx auront finalement été dans la course pour Alexandre Daigle jusqu'à lundi après-midi. C'est à ce moment que Robert Sauvé, l'agent d'Alexandre Daigle, a mentionné à Léo-Guy Morissette que son protégé n'irait pas jouer à Saint-Jean. M. Daigle a clairement fait savoir qu'il préfère s'aligner avec un des quatre clubs de tête: Laval, Hull, Beauport ou Sherbrooke.

Pourtant, dimanche soir, le directeur général des Lynx, semblait très optimiste. «Je crois avoir fait la meilleure proposition d'affaire que les Tigres pouvaient recevoir. La balle est dans leur camp», mentionnait-il alors. Cependant, M. Morissette avait oublié que Daigle avait son mot à dire dans la transaction. Le lendemain, il n'avait pas la langue dans sa poche: «Je trouve odieux qu'Alexandre Daigle chois-

sisse le club avec lequel il veut jouer».

## ■ Jeunes

Naturellement, Léo-Guy Morissette n'a pas voulu nommer les joueurs qu'il a offerts. Sauf que des jeunes joueurs comme le voulaient les Tigres ne sont pas légion dans le camp des Lynx. On peut facilement déduire que Léo-Guy Morissette aurait offert Eric Drouin, 16 ans, et Eric Normandin, 17 ans. Le patron des Lynx révèle aussi avoir offert un joueur de 19 ans, deux choix de première ronde ainsi qu'un pourcentage aux guichets.

Notons cependant que la transaction impliquait un autre joueur des Tigres, soit Mathieu Raby, un défenseur 19 ans. «Nous n'avions pas les moyens d'offrir beaucoup d'argent aux Tigres, car nous encaissons déjà des pertes cette année. Par contre, j'étais prêt à prendre le risque de céder un pourcentage des revenus puisque selon nous, la présence d'Alexandre Daigle à Saint-Jean aurait eu un impact incroyable aux guichets. Je suis aussi persuadé qu'avec Daigle, nous aurions pu atteindre notre but: remporter la Coupe du Président» conclut Léo-Guy Morissette.

## Au tournoi de hockey collégial de Joliette

# Le CMR s'est incliné en finale

Il n'y avait que les Faucons de Lévis-Lauzon pour arrêter les Remparts du CMR au tournoi de hockey collégial de Joliette. La troupe de Jean-Pierre Toupin a en effet connu un excellent tournoi, mais il a fallu qu'elle affronte deux fois plutôt qu'une la meilleure formation collégiale au Québec.

Les Remparts ont quand même atteint la finale du tournoi, di-

**mario TREMBLAY**

manche, s'inclinant 7-1 face aux puissants Faucons qu'ils

avaient affrontés dans le premier match de ce tournoi à double élimination. Lors de cette rencontre, les Remparts avaient perdu 8-2. Les Faucons ont cependant eu besoin de cinq buts en troisième période pour se sauver avec la

victoire.

### ■ Finale

Lors de la finale, par contre, les Faucons ont dominé du début à la fin. En tout, Lévis-Lauzon a dirigé 51 tirs au but contre le gardien Mario Caron, choisi joueur du match chez les Remparts. M. Caron a été repêché par les Bisons de Granby en 93. De son côté, le CMR n'a lancé qu'une douzaine de fois vers le but adverse.

Jean-Pierre Toupin, l'entraîneur des Remparts, ne pouvait que s'incliner devant cette magnifique machine: «Les Faucons ne forment pas seulement la meilleure équipe collégiale au Québec, mais elle pourrait révaliser avantageusement avec plusieurs formations de calibre junior AA. Selon plusieurs dépisteurs rencontrés pendant le tournoi, les Faucons sont au moins aussi forts, que le National de Joliette qui fait la

pluie et le beau temps dans le Tier-II. Ce n'est pas peu dire».

### ■ Tournoi

Mis à part les deux matchs contre Lévis-Lauzon, les Remparts ont connu un bon tournoi. Après leur défaite face aux Faucons, les Remparts se retrouvaient dans le pool B. Ils avaient la chance de se retrouver en finale, s'ils gagnaient leurs deux matchs suivants. Ce qu'ils ont fait.

Ils ont d'abord eu raison de John Abbott 7-5 vendredi soir avant de vaincre l'Université Carleton 5-4 dimanche matin. Pour le CMR donc, les résultats sont plus que satisfaisants. «Notre participation au tournoi ne visait qu'à nous mettre en forme avant d'entreprendre la deuxième partie du calendrier du collégial majeur. Nous sommes contents de ce que nous avons accompli. Nous nous sommes fait battre par une très grosse machine de hockey», indique l'entraîneur des Remparts.

Outre Mario Ca-



Jean-Pierre Toupin, entraîneur des Remparts, est très content de la performance de son équipe au tournoi de Joliette. (Photo rémy BOILY)

ron, Ali Laaouan (match numéro 1), Éric Arsenault (match numéro 2) et Benoit Poutré (match numé-

ro 3) ont été sélectionnés réciproquement comme joueur du match chez les Remparts.

### ■ À venir

Le CMR ne reprendra ses activités au sein de la Ligue collégiale majeure que le mercredi 18 janvier alors que le Collège Français sera le visiteur à 19h30. Entre-temps, les Remparts participeront à une série de matchs hors-concours au Collège militaire en fin de semaine. L'équipe de la marine américaine sera au rendez-vous ainsi que le «Erie Community College» (E.C.C.) de la région de Buffalo. Le Collège Dawson sera aussi du groupe.

Il y aura deux matchs samedi et deux autres dimanche. Samedi matin, 11 heures, le CMR affrontera le E.C.C. alors qu'en après-midi à 14 heures 30, la marine américaine affrontera Dawson. Le lendemain, à 11 heures, E.C.C se frottera au Collège Dawson alors qu'à 14h30, les Remparts affronteront la marine américaine. La population est invitée à assister à ces rencontres. Il n'y a pas de prix d'entrée.

## Les Lynx à Moncton?

# Morissette nie tout

Depuis le temps, les partisans des Lynx sont habitués. Comme c'est le cas à tous les ans, la machine à rumeur s'est remise à rouler à

**mario TREMBLAY**

propos de l'avenir des Lynx à Saint-Jean. Certains laissent croire que l'équipe pourrait déménager à Moncton dès l'an prochain. Léo-Guy Morissette, principal actionnaire des Lynx, a sursauté lorsqu'il a pris connaissance de cette nouvelle.

Depuis le début de la saison, Léo-Guy Morissette répète souvent qu'il est déçu de l'assistance lors des matchs des Lynx au Colisée. Mais il affirme qu'il est quand même prématuré de parler d'un déménagement: «C'est de la bouillie pour les chats. Malgré ce que certaines personnes peuvent en dire, je n'ai pas l'intention de transférer l'équipe dans une autre ville. Mon but, c'est de doter la région de Saint-Jean d'une équipe dont elle sera fière. Tout le mouvement de personnel qu'on a fait récemment va dans ce sens».

Même s'il est déçu des assistances, le président et directeur général des Lynx doit reconnaître que les choses vont en s'améliorant. Jusqu'en décembre en effet, on note une augmentation de 1.961 spectateurs comparativement à la même date l'an dernier.

### ■ Court terme

Ceux qui ne croient pas à un déménagement des Lynx ne peuvent cependant pas s'empê-

cher de manifester un peu d'inquiétude en pensant à la saison prochaine. Il est clair que les Lynx visent à court terme avec toutes les transactions qu'ils ont effectuées. Actuellement, l'équipe compte sur 14 joueurs de 19 ans. La relève ne se bouscule pas aux portes. Voilà pourquoi plusieurs pensent que la prochaine saison risque d'être difficile. Selon Léo-Guy Morissette, ceux qui s'inquiètent connaissent bien mal l'organisation des Lynx.

«Nous avons dans nos rangs de très bons jeunes joueurs qui pourront nous aider l'an prochain. Devant le filet, on n'a qu'à penser à Martin Bradette et à Jean-Marc Pelletier, deux bons espoirs. Casey Wolak, qui est dans le midget AAA, est aussi très bon. De plus, nous avons aussi d'excellents choix de repêchage en banque, sans oublier qu'avec les nombreux 19 ans dans nos rangs, nous pourrions transiger avec certaines équipes en manque de 20 ans. Il n'y a pas de quoi s'en faire», indique M. Morissette.

Léo-Guy Morissette s'inspire du modèle du Titan de Laval qui aligne des joueurs de 19 et 20 ans et qui revient toujours avec des équipes fortes.

En terminant, Léo-Guy Morissette affirme que les dirigeants font tout en leur pouvoir pour que les Lynx soient les plus représentatifs possible. Il rappelle cependant que l'appui de la population de la région est essentielle pour que les Lynx atteignent leurs objectifs.

«Nous faisons tout afin de gagner la Coupe du Président dès cette saison. Il faut maintenant que les gens nous encouragent», conclut-il.



## Une Fondation du tennis junior

Jean Moreau, Francine Marchesseault, Alain Camaraine, Lucie Maurer, André Roy et Pierre-André Labrosse (le président), forment l'exécutif de la nouvelle Fondation du tennis junior du Haut-Richelieu. L'organisme a comme mission d'offrir un soutien financier à la nouvelle Académie de tennis junior du Haut-Riche-

lieu qui offre des cours de tennis aux jeunes, met sur pied des ligues et organise des tournois. Toutes les activités de l'Académie et de la Fondation du tennis junior se déroulent au Club de tennis et de racquetball de Saint-Jean. (Photo rémy BOILY)

# SUPER

# SPECIAL

## 626 CRONOS DX 1994

<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Moteur 2 litres DACT 16 soupapes</li> <li>■ Boîte automatique à 4 rapports</li> <li>■ Direction assistée</li> <li>■ Freins assistés</li> <li>■ Suspension indépendante aux 4 roues</li> <li>■ Pneus toutes saisons</li> <li>■ Bavolets avant</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ 2 retroviseurs extérieurs harmonisés</li> <li>■ Vitres teintées</li> <li>■ Essuie-glace à balayage intermittent</li> <li>■ Antenne électrique</li> <li>■ Serrures de portières éclairées</li> <li>■ Radiocassette AM FM 6 haut-parleurs</li> <li>■ 2 coussins gonflables</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Colonne de direction inclinable</li> <li>■ Éclairage d'accueil</li> <li>■ Compte-tour et montre numérique</li> <li>■ Témoin lumineux pour liquide lave-glace et insuffisance de carburant</li> <li>■ Dégivreur arrière à minuterie</li> <li>■ Dossiers arrière rabattables 60/40</li> </ul>
--	--	--

**PRIX RÉGULIER**

~~20 245\$~~

16 995\$

TTP en sus. Tout rabais inclus.

QUINTIN MAZDA

L'illustration peut différer

385, rue Laberge, Saint-Jean-sur-Richelieu 349-6767

Vainqueurs au tournoi international bantam de Sherbrooke

# La force des Remparts: le concept d'équipe

Depuis le début de la saison, on entend souvent parler très favorablement des Remparts du Richelieu bantam AA. Cette équipe est dirigée par Marc Raymond, ancien entraîneur adjoint avec les Lynx de Saint-Jean. Les Remparts viennent de connaître leur heure de gloire en remportant le prestigieux tournoi international de Sherbrooke, un des mieux cotés au Québec.

La victoire des Remparts du Richelieu bantam AA au tournoi international de Sherbrooke a cons-

**Mario TREMBLAY**

titué une énorme surprise. «Nous n'apparaissions pas parmi les favoris. D'autant plus qu'à notre premier match, nous nous étions fait battre par Nepean qui, la veille, avait subi une râclée. Cependant, nous avions joué un bon match en bombardant le gardien adverse d'une cinquantaine de lancers. Cependant, rien ne laissait présager que nous sortirions gagnants du tournoi», avoue Marc Raymond, l'entraîneur-chef des Remparts.

## ■ Confiance

Après leur revers contre Nepean, les Remparts se sont ressaisis en battant les Norois de Montréal 6-1 et l'Autriche 8-1. En raison du différentiel des buts pour et des buts contre, les Remparts se sont taillés une place en demi-finale. «Notre victoire contre Montréal nous a convaincus que nous pouvions battre n'importe qui. Il fallait continuer à jouer comme nous en étions capables», mentionne M. Raymond.

En demi-finale, les Remparts affrontaient Sherbrooke, la forma-

tion préférée des spectateurs. Jouant sous une pression énorme, les Remparts ont enlevé le match en prolongation, 5-4, pour s'assurer d'une place en finale.

Cette fois, les Remparts devaient se frotter aux Élite de Salaberry, invincibles dans le tournoi. Le style défensif et discipliné des Remparts a eu raison des Élite par la marque de 3-0. «Dès notre première séquence de jeu, nous avons compté. Il était important pour nous de prendre les devants tôt dans le match et d'imposer notre rythme. C'est ce que nous avons fait», dit Marc Raymond.

## ■ Importance

Marc Raymond reconnaît l'importance de remporter un tournoi aussi prestigieux que celui de Sherbrooke: «A mes yeux, le tournoi de Saint-Jean demeurera le plus important puisque c'est chez nous. Mais j'admets que de gagner à Sherbrooke représente beaucoup. D'abord, parce que le calibre des équipes est supérieur en raison, notamment, de la présence des équipes européennes. Gagner à Sherbrooke est aussi une grosse affaire à cause d'importante couverture médiatique de l'événement». Comme tout entraîneur, M. Raymond veut donner tout le crédit

de la victoire à ses joueurs: «Ce sont eux qui ont gagné ce tournoi. Ils ont accepté de jouer selon notre système et ils doivent recevoir tout le crédit».

Plusieurs dépisteurs de la Ligue midget AAA et de la Ligue de hockey junior majeur du Québec ont remarqué le travail des joueurs des Remparts. Pour un, Mario Carrière, de l'Intrépide de Gatineau, a souligné à Marc Raymond le concept d'équipe qu'il a réussi à inculquer à ses Remparts.

«Il m'a dit que ce n'était pas facile de trouver des joueurs qui acceptent de jouer un rôle effacé dans un contexte de jeu d'équipe. Il a remarqué que mes joueurs pensaient à l'équipe avant de penser à leurs statistiques individuelles. C'est ce que je veux implanter et je suis heureux que certaines personnes le remarquent», souligne Marc Raymond.

Gaétan Pélissier, des Frontaliers de Magog, a aussi bien aimé ce qu'il a vu de la part des joueurs du Richelieu, paraît-il. Cette victoire pourrait donc ouvrir la porte du junior majeur ou du midget AAA à plusieurs joueurs des Remparts. Ces derniers seront donc à surveiller au tournoi de Saint-Jean qui débute dans une dizaine de jours. Auparavant, ils prendront part au tournoi de Trois-Rivières en fin de semaine prochaine.



Marc Raymond, l'entraîneur des Remparts, donne tout le crédit à ses joueurs pour le championnat de Sherbrooke. (Photo Jacques PAUL)

## derrière le banc

# L'entraîneur doit donner l'exemple

**N.D.L.R.:** Les responsables de l'Association canadienne de hockey amateur ont rédigé une série d'articles conçus particulièrement pour les entraîneurs bénévoles de hockey. Il s'agit de conseils qui visent à renseigner de façon pratique, facile et utile les «coachs» sur les nombreux aspects de l'entraînement et des joutes de hockey. A l'intention des nombreux bénévoles des ligues de hockey mineur de la région, nous reproduisons ces articles dans cette chronique.

L'influence qu'ont les entraîneurs s'étend bien au-delà de l'aréna. En inculquant à vos joueurs le respect des règles, des officiels et de leurs adversaires, vous contribuez à leur développement en tant qu'athlètes, mais plus important encore, en tant que personnes.

## ■ Règles

Les règles de jeu sont nécessaires pour que la compétition soit équitable et agréable. Vous devez enseigner à vos joueurs l'importance des règles et vous y soumettre vous-même.

Expliquez clairement à vos joueurs que vous attendez d'eux qu'ils obéissent aux règles en tout temps. Par exemple, insistez sur le fait qu'un joueur ne doit jamais frapper un adversaire par derrière, ou utiliser son bâton de façon illégale.

Obéir aux règles signifie également faire preuve de respect envers

les officiels qui les font respecter. Les officiels ont reçu une formation et contribuent à rendre le jeu plus équitable et agréable pour tous. Vous devez donner l'exemple en respectant et en acceptant les décisions des officiels, même si vous n'êtes pas d'accord avec eux. Si vous devez vous adresser à un officiel, faites-le de façon professionnelle après le match, en l'absence de vos joueurs.

Invitez un officiel à une de vos séances d'entraînement pour que les jeunes puissent discuter des règles avec lui. Ou encore, demandez à vos joueurs d'agir à titre d'officiels lors d'entraînements. Ils comprendront alors que les officiels sont humains et qu'ils font parfois des erreurs comme tout le monde.

Vos joueurs doivent également comprendre que les adversaires méritent aussi le respect, et que sans eux il n'y aurait pas de match. Les joueurs ne doivent jamais blesser un adversaire ou le tourner en ridicule, et doivent savoir reconnaître les bonnes performances de l'équipe adverse et faire preuve d'esprit sportif en tout temps.

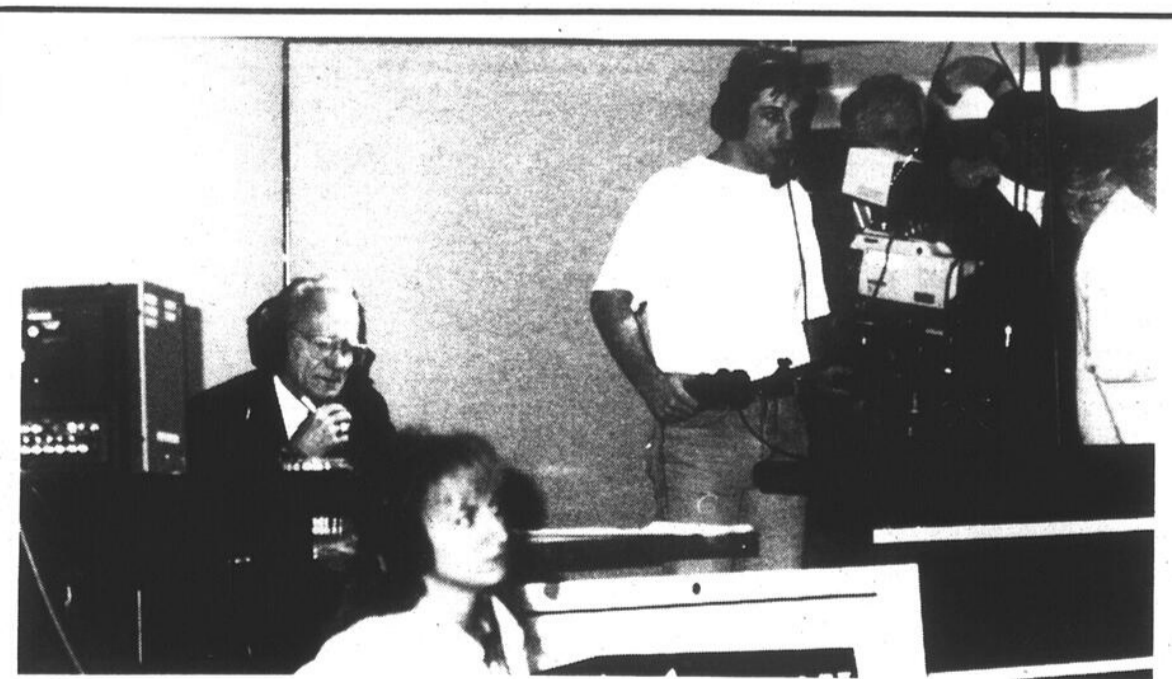
Les jeunes apprennent par l'exemple. L'exemple que vous donnez à vos joueurs n'aura pas uniquement un effet sur leur participation à long terme au hockey, mais aussi sur leur développement comme êtres humains.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les façons d'améliorer vos habiletés comme en-

traîneur ou entraîneur, veuillez communiquer avec l'Association canadienne de hockey en composant

le (613) 748-5613 ou avec l'Association canadienne des entraîneurs au (613) 748-5624. Vous pouvez

également leur écrire au 1600, promenade James-Naismith, Gloucester (Ontario) K1B 5N4.



## L'Heure des quilles à la télé du Haut-Richelieu

C'est hier que commençait la télédiffusion de l'émission l'Heure des quilles à la Télévision du Haut-Richelieu, la télé communautaire. Jusqu'au 7 avril, on pourra voir chacune des émissions quatre fois par semaine: le mardi à 16 heures, le mercredi à 19h30, le jeudi à 18 heures

et le vendredi à 17 heures. Ces émissions ont été enregistrées avant les Fêtes dans la salle de quilles Multi-Sport. Claude Dumont et Réal Dextradeur sont les commentateurs. (Photo rémy BOILY)

Des patinoires à Saint-Luc, Saint-Athanase et Iberville

# Les joies du patinage à l'extérieur

Il n'y a pas que les résidents de Saint-Jean qui peuvent profiter de patinoires extérieures. Des surfaces glacées entretenues et aménagées pour le hockey ou le patinage libre sont également accessibles à Iberville, Saint-Luc et Saint-Athanase.

Les Ibervilleois peuvent même profiter d'une troisième patinoire.

mario TREMBLAY

noire extérieure cette année. A Saint-Luc, tous les quartiers de la municipalité sont dotés d'une aire glacée alors qu'à Saint-Athanase aussi, tous les secteurs de la municipalité ont leur patinoire extérieure.

## ■ Iberville

À Iberville, une troisième patinoire extérieure est donc en opération cette année. Cette patinoire, située à l'école Sacré-Coeur, est ouverte pour le patinage libre les mardis et jeudis, de 18h30 à 21 heures. Pour le hockey, elle est accessible les lundis et mercredis, aux

mêmes heures. Les fins de semaines, le patinage libre se tient de 13 à 16 heures et le hockey, de 18h30 à 21 heures.

À la Commission des loisirs d'Iberville, on explique que c'est à la demande des parents du secteur qu'une patinoire a été ajoutée. Un comité a été formé afin de d'opérer la patinoire et d'y assurer la surveillance requise.

La Commission des loisirs, remet simplement une subvention au comité responsable, comme elle le fait dans le cas de la patinoire de l'école Hamel qui, elle aussi, est gérée par un comité de parents.

Les deux autres patinoires extérieures d'Iberville sont situées à l'école Hamel ainsi qu'à la Palestre.

Sur les terrains de la Palestre, deux patinoires sont ouvertes au public, une pour le patinage libre et l'autre pour le hockey. L'horaire est le suivant: du lundi au vendredi, de 18 à 21 heures ainsi que les samedis et dimanches, de 13 à 21 heures. Ces patinoires sont gérées par la Commission des loisirs d'Iberville. À l'école Hamel, les Ibervilleois devraient avoir accès à la patinoire, tous les jours de la semaine, de 19 à 21 heures. Cependant, l'horaire définitif n'est pas encore établi.

## ■ Saint-Luc

À Saint-Luc, des patinoires avec bandes sont aménagées dans les parcs suivants: Pierre-Benoît, Gérard-Morin, Du Domaine, Des Poètes et des Prés-Verts. Les amateurs de patinage pourront profiter des surfaces glacées dans les parcs Pierre-Benoît, Côte-à-Gladu, France, Arc-en-Ciel et au Pavillon Jeunesse.

Aux parcs Pierre-Benoît, Gérard-Morin et au Pavillon Jeunesse, les patineurs pourront se réchauffer à l'intérieur d'un chalet. Ces endroits sont ouverts du lundi au vendredi, de 15h30 à 22 heures, et les samedis et dimanches, de 9 à 22 heures.

## ■ Saint-Athanase

Enfin, à Saint-Athanase, six patinoires extérieures sont mises à la disposition de la population. Il y a une patinoire au parc du Domaine Fredette, au coin des rues Phaneuf et Fredette et une autre au parc de Vimy, rue Bellerive Sud, en face de l'épi-

cerie. Une troisième patinoire est installée au parc situé au coin des rues Mario et Tessier, à la limite de la municipalité de Richelieu.

Aussi, les gens des environs de la rue Forget ont accès à une patinoire puisqu'une aire glacée est en opération au bout de la rue, Chemin

Saint-Alexandre. Une cinquième patinoire est en place, rang Saint-Edouard. Finalement, une partie du stationnement de l'hôtel de ville (90,

route 104) a été allouée pour y aménager une patinoire.

La population de Saint-Athanase peut patiner tous les jours, sur les six patinoires

de la municipalité, de midi à 22 heures. Jusqu'à 18 heures, on permettra le patinage libre alors qu'à partir de 18 heures, on fera place au hockey.



## Champions à Granby

Les Patriotes pee-wee A de Saint-Jean ont remporté le championnat du tournoi provincial de hockey de Granby récemment. (Photo Jacques PAUL)



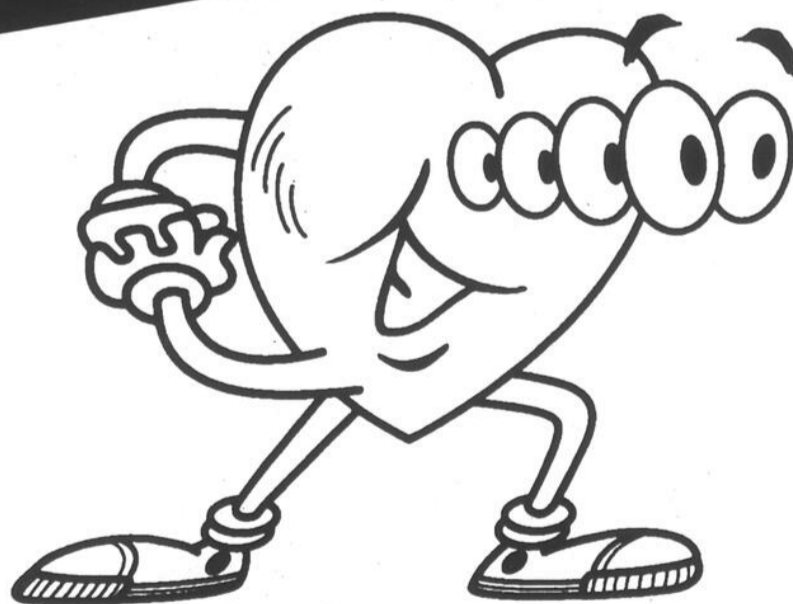
La population de Saint-Luc, Saint-Athanase et Iberville peut profiter de nombreuses patinoires extérieures. (Photo Jacques PAUL)



## Voyage payant

Denis Gougeon, de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix, a attendu 15 minutes seulement à sa première partie de chasse avant de voir son concitoyen Robert Bergeron abattre un orignal dont le panache mesurait 30 pouces. Les autres compagnons de chasse de M. Gougeon étaient Rock Bergeron, de Carignan, et Alain Mailloux, d'Henryville. Les chasseurs ont effectué leur prise dans la Zec Louise-Gosford, à Mégantic.

DU JAMAIS VU EN JANVIER



Écoutez votre coeur  
Venez nous voir

VENTE  
LOCATION

**ST-JEAN**

PLYMOUTH

CHRYSLER

390, RUE LABERGE  
SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU

348-7366

NEUF  
ET D'OCCASION

LE CANADA FRANÇAIS, le mercredi 11 janvier 1995

A-45

12902 C32 BF

## Changement d'âge au hockey

Les nouvelles divisions d'âge au hockey québécois qui entreront en vigueur la saison prochaine continuent

Yves MALLETTE

de susciter les discussions dans les arènes de la région. Dans l'ensemble, on considère bien logique de faire coïncider la date de référence au hockey avec celle de l'école. Sauf que les parents continuent à croire que leurs enfants perdront une année de hockey.

C'est que lors de la saison 95-96, l'année de transition, les jeunes qui devaient normalement accéder à une catégorie supérieure accéderont à cette catégorie, mais seront considérés comme des joueurs de 2<sup>e</sup> année. Et ceux qui devaient jouer, par exemple, leur 2<sup>e</sup> année atome la saison prochaine, passeront directement au pee-wee. C'est vrai que les enfants joueront un an de moins au hockey organisé s'ils abandonnent ce sport avant d'atteindre la catégorie junior. C'est en effet au junior que les jeunes rattrapperont l'année qu'ils joueront en moins dans une catégorie à cause du changement des âges.

## Les Lynx junior A

Les Lynx junior A de Saint-Jean ont subi un revers de 7-3 mercredi dernier à Sainte-Julie. Les Lynx n'ont pas gagné à leurs 10 derniers matches. Les Johannais disputeront deux matches d'ici le 17 janvier. Dimanche soir d'abord, à 21 heures, ils recevront Saint-Lambert au Colisée. Lundi soir, les Lynx joueront à Candiac.

## Farnham gagne

Les Jets de Farnham ont remporté la finale CC du tournoi international midget de Saint-Léonard. Ils ont triomphé de Loretteville en finale, par la marque de 6-1.

## Club de ski de la Base

Le Club de ski de la base militaire fonctionne à plein régime avec quelque 175 membres. Les responsables soulignent qu'il y a encore de la place au sein du club pour la population civile. La carte de membre se vend \$40 et la carte familiale \$60. Avec le Club de ski BFC de Montréal, garnison Saint-Jean, les sorties se font les mercredis et les samedis. Les personnes à contacter sont Yvon Gouge (358-7267) ou Maurice Dion (358-7262).

## Gingras 2<sup>e</sup>

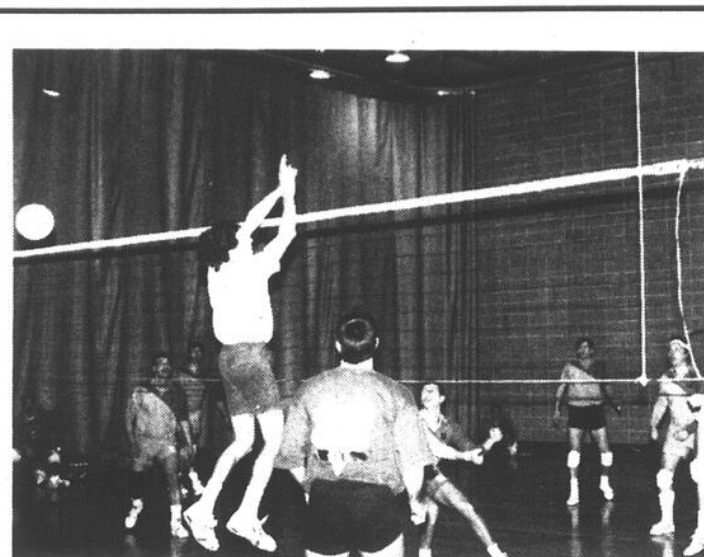
Pierre Gingras, de Saint-Grégoire, a terminé deuxième lors d'une course de motoneige disputée à Eganville en Ontario. Il a été devancé par Jacques Villeneuve. Cette course était toutefois courue hors-championnat.

## Natation à la Base

Les responsables des loisirs à la Base militaire de Saint-Jean offrent des cours de natation aux enfants de la région. La session commence le 14 janvier et les gens ont jusqu'au 13 janvier pour s'inscrire. Les cours dispensés sont ceux du programme des écussons de la Croix-Rouge. Information: 358-7267.

## Sports à Iberville

Lors de la session d'activités d'hiver, la Commission des loisirs d'Iberville propose plusieurs activités sportives aux adultes. Il y aura notamment du volley-ball, du badminton, du basket-ball et du golf. Un club de marche sera aussi mis sur pied. Une nouveauté pour les enfants de 7 à 14 ans: un cours de karaté. Les inscriptions se prennent les 11 et 12 janvier, de 13 à 21 heures, aux locaux de la Commission (874 Saint-Georges). Les autorités de la Commission des loisirs rappellent également aux Ibervilleois qu'il est toujours possible de se procurer un laissez-passer pour les périodes de patinage libre au Palladium.



## À l'Omnium Barlu-Black

Les amateurs de volley-ball de la région sont invités à s'inscrire au premier Omnium Barlu-Black, un tournoi mixte (au moins deux femmes par équipe) qui se déroulera le samedi 4 février à la polyvalente Marcel-Landry. On accepte un maximum de 20 équipes, 10 dans la classe compétitive, autant dans la classe récréative. Le coût d'inscription est \$125 par équipe. Le montant total des bourses offertes pourrait s'élever à \$600. Pour s'inscrire, on communique avec Gilles Audette (348-5945), Mario Readman (358-9080) ou Carole Labonté (346-5826). (Photo Jacques PAUL)

## Judo à Saint-Luc

Les responsables du Club de judo du Haut-Richelieu invitent la population de Saint-Luc à s'inscrire à la prochaine saison d'activités. Les gens intéressés pourront s'inscrire ce soir (mercredi) entre 18h30 et 20h30 au Pavillon du parc Pierre-Benoît, 80 rue Clermont. La saison s'échelonne du 23 janvier au 15 avril.

## Tir à l'arc

Le Club des archers Saint-Jean-Iberville tiendra son deuxième tournoi intérieur de la saison le dimanche 15 janvier prochain. Les inscriptions se prendront sur place avant la compétition entre 8h30 et 10 heures. Le Club est situé au 207 Séminaire, coin Saint-Charles. Pour information: 347-3457 ou 357-1182.

## Tournoi à Napierville

Il y aura de nouveau un tournoi de hockey intermédiaire pour adultes à Napierville cette année. L'événement se déroulera au Centre sportif régional Louis-Cyr du 22 au 26 février. Des équipes de classes A, B et C sont acceptées à ce tournoi de type double-élimination. Le coût de l'inscription est \$300 par équipe. Pour s'inscrire ou obtenir tous les détails, les intéressés communiquent avec Normand Poissant au 245-7523. La date limite pour les inscriptions est le 12 février.

## Balle-donnée en raquettes

Les organisateurs d'un tournoi de balle donnée en raquettes, qui se tiendra à la fin février ou au début mars à Saint-Mathieu, sont à la recherche de 16 formations. La bourse globale qui s'y rattache est de \$1.000. Pour renseignements: Patrick (632-3818) ou Benoît (659-9243).

## Jeux du Québec

La région Rive-Sud, est à la recherche de personnes désireuses de se joindre à la mission qui verra à l'encadrement de la délégation régionale lors de la tenue des Jeux du Québec. On recherche des secrétaires, des agents d'information, des responsables de l'animation et de l'hébergement et des missionnaires animateurs. Pour assumer ces tâches, il faut être disponible du 1<sup>er</sup> au 12 mars. Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae à la Mission des Jeux du Québec, région Rive-Sud, 16675 rue Desrochers, Saint-Hyacinthe (Québec) J2T 3K3.

## Sports à Saint-Luc

La date limite de réception des inscriptions aux activités de la programmation d'hiver du service des Loisirs de Saint-Luc est le 13 janvier. C'est par la poste que les Luçois sont invités à s'inscrire. Il suffit de remplir le coupon d'inscription qui apparaît dans l'édition de janvier du Luçois. Le menu sportif est très élaboré à Saint-Luc, autant pour les enfants, les adolescents que pour les adultes.

## d'un volant à l'autre

Jean-François Guay

## Ventes d'automobiles au Canada en 94

# Les géants américains sont gagnants

S'il fallait se fier aux trois grands de l'automobile (GM, Ford et Chrysler), on croirait que la récession fait partie du passé. Ainsi, la semaine dernière, en dévoilant le volume de leurs ventes canadiennes pour le mois de décembre et pour l'ensemble de 1994; les trois manufacturiers américains ont annoncé des gains importants par rapport à 1993.

### Hausses

Pour l'année 1994, la grosse compagnie GM a connu une hausse de ses ventes d'environ 8,4 pour cent par rapport à l'an dernier. Les ventes totales de 1994 ont atteint 409.708 véhicules, une augmentation de 31.653 véhicules. De plus, les dirigeants de GM sont confiants que les consommateurs s'intéresseront davantage aux produits GM en 1995.

En effet, la nouvelle cuvée compte des nouveaux modèles populaires comme les Metro/Firefly et Cavalier/Sunfire qui attireront

probablement de très nombreux acheteurs. Les nouveautés dans la section utilitaire, les Blazer/Jimmy et le Tahoe (un Suburban raccourci), permettront, croit-on, d'occuper une plus grande part du marché de cette catégorie toujours en extension.

Du côté de Ford, le numéro deux américain a connu une augmentation du volume de ses ventes de 7,8 pour cent en 1994 par rapport à 1993. Les ventes sont passées de 253.469 véhicules à 273.183 voitures et camions. L'arrivée du nouveau Explorer, des Contour/Mystique et de la Lincoln Continental laisse présager que les ventes de Ford feront des gains sur tous les fronts en 1995.

Quant à l'enfant prodige Chrysler, il enregistre une hausse de 9,2 pour cent de ses ventes en 1994 par rapport à celles de 1993. Ainsi, Chrysler a vendu 247.752 véhicules en 1994, ce qui le sépare de seulement 25.431 ventes de son plus proche rival Ford. Selon la compagnie, la popularité des mini-four-

gonnettes Caravan/Voyager, de la camionnette intermédiaire Dakota et de la grosse camionnette Ram explique cette augmentation. Par ailleurs, le lancement de la nouvelle mini-fourgonnette Caravan/Voyager au Salon de Détroit la semaine dernière, elle sera au Salon de l'auto de Montréal demain le 12 décembre, laisse présager des jours encore meilleurs pour le numéro 3 américain.

### Japonais

La vente des produits japonais a diminué de 4 pour cent en 1994 par rapport à 1993. Ainsi, le total des ventes japonaises a été de 294.469 véhicules. Si l'on compare ces chiffres avec ceux des grands manufacturiers américains, dont le total est de 930.643 voitures et camions, la proportion dépasse le trois pour un en faveur des Américains. Toutefois, pour se consoler, les manufacturiers japonais ont vu leurs ventes de décembre 1994 augmenter de 8 pour cent par



L'année dernière encore, la camionnette Serie F de Ford fut le véhicule le plus vendu au Canada. Ses ventes ont en effet dépassé les 500.000 unités.

rapport à la même période de 1993. Ces chiffres laissent peut-être présager que les ventes japonaises pourraient effectuer un retour en force pour 1995.

En conclusion, il faut reconnaître que l'industrie nord-américaine est en meilleure santé que jamais et tout indique que la situation ira en

s'améliorant. Du côté japonais, l'évaluation trop élevée de leur monnaie, le yen, fait du tort considérable à leur industrie automobile. Aux cours des prochains mois, il sera intéressant de surveiller comment le gouvernement japonais régira sa crise financière pour contrer la stratégie du Sénat et du Congrès américains.

# tableaux indicateurs

## HOCKEY

### Hockey Hydro-Québec - Molson O'Keefe

Classement	Nom	PJ	V	D	N	BP	BC	Pts
	TVA Electrique	16	10	5	1	116	79	78
	Choinière & Martel	16	9	4	3	113	101	74
	Resto Café Lux	16	6	8	2	101	99	63
	St-Luc Pizzeria	16	4	12	0	81	130	41

### Les compteurs des Lynx

Nom	PJ	B	A	Pts	PEM
Steve Brûlé	43	30	38	48	30
Hugo Turcotte	39	22	19	41	23
Jean-François Boutin	42	15	19	34	44
Patrice Paquin	27	15	18	33	95
Rony Valenti	44	16	16	32	146
Eric Gauvin	32	10	21	31	43
Georges Laroque	42	11	16	27	184
Shane Dorton	43	10	14	24	134
Eric Moreau	37	9	14	23	31
Jan Melichereik	44	7	15	22	6
Frédéric Barbeau	45	6	15	21	57
Yanick Turcotte	41	6	11	17	37
Eric Normandin	42	6	10	16	23
Patrick Charbonneau	44	7	8	15	55
Simon Provencher	41	4	8	12	133
Claude Fillion	29	1	10	11	144
Sebastien Lessard	17	2	8	10	0
Eric Drouin	42	1	5	6	27
François Lévesque	31	2	0	2	10
Pierre Gauthier	3	0	0	0	2
Equipe Lynx	12	0	0	0	20

### Ligue Sénior Saint-Jean-Iberville

**Résultat du 5 janvier**  
Luigi Pizzeria 9 Plaza Marieville 4  
Coupal & Brassard 8 SaxoFun 8

**Classement**

Equipe	PJ	G	P	N	BP	BC	Pts
Luigi Pizzeria	14	9	5	0	92	74	18
SaxoFun	14	6	7	1	95	82	13
Coupal & Brassard	14	6	7	1	82	86	13
Plaza Marieville	14	6	8	0	63	85	12

**Les 12 meilleurs compteurs**

Nom	PJ	B	A	Pts	Pu-n.
B. Raymond, Saxo	13	21	24	45	6
S. Savoie, L.P.	11	15	21	36	6
B. Gagnon, Saxo	10	13	23	36	0
Y. Boulanger, L.P.	11	14	13	27	6
J. Lamoureux, Saxo	11	12	15	27	48
C. Brassard, C.B.	10	13	11	24	4
D. Brassard, C.B.	12	13	11	24	8
M. Arcand, C.B.	11	12	11	23	8
M. Landrault, L.P.	11	11	12	23	4
J. Poirier, Saxo	13	8	13	21	38
D. Poirier, Saxo	13	5	16	21	14
M. Grenier, Mariev.	12	10	10	20	22

**Samedi le 14 janvier à 21h30**  
Coupal & Brassard vs Luigi Pizzeria, Colisee  
Pl. Marieville vs SaxoFun, Iberville.

## QUILLES

**Arcs-en-Ciel Boule-Vard**

Nom	Pts
Carole Lamarre	456
Carmelle Courchesne	456

**Classement 5 janvier**

Nom	G	Pts
S. Lacasse	22	5928
C. Langlois	17	5845
R. Blais	16	5944
G. Houle	16	5892
J. Desjardins	16	5788
D. St-Germain	14	5975
J. Lavertu	10	6029
L.P. Lévesque	10	5735
A. Goyette	9	5941
M. Patenaude	6	5798
J. Menard	6	5733
L. Suarez	2	5332

### CCM Sport Maska

**Classement 6 janvier**

Nom	PJ	PP	Qui
Imprevus	38	26	28417
Pros	35	29	28643
Supers Cats	33	31	28318
Inconnus	30	33	28147
Dynamiques	30	33	27980
Women	25	39	28050

**Plus haut simple**  
Andre Goyette 264  
Sylvie Gaudreau 234

**Plus haut triple**  
Andre Goyette 661  
Diane Dextradeur 580

**Plus haute moyenne**  
Andre Goyette 189  
Carmelle Courchesne 156

### Classique Féminine

**Classement 11 janvier**

Nom	PJ	PP	Qui
A. Duhamel & Fils Inc	58	37	8973
Naturalizer	57	39	8901
Const.	56	39	9097
Energie Plus	56	39	9097
A & W	54	41	8897
Carr. Richelieu	53	43	8632
Salon d'esthé.	46	49	8593
Richelieu	45	50	8922
Salon d'esthé.	45	50	8922
M. Tremblay	45	50	8812
C.G.A.	45	51	8915
Ctre Multisport	43	52	8624
Gar. du Meuble	43	52	8624
L. Papineau	42	53	8909
O.O.D.	42	53	8909
Forge	28	68	8504
Beauchemin	28	68	8504

**Plus haut simple**  
Susie Blain 248

**Plus haut triple**  
Susie Blain 635

**Plus haute moyenne**  
Lynda L'Ecuyer 187

### Classique II Saint-Jean

**10 janvier**

Nom	PG	PP	Qui
Quillo-Rama	20	3	13591
Multisport	16	7	13309
Impex	15	9	12988
Viande Y.	12	12	13499
Tremblay	12	12	13078
Père Vincent	11	13	13410
Taxi Union	9	15	13081
PizzaDelic	9	15	12731
Rest.	8	16	13553
Chez Mado	7	17	12907
Weston	7	17	12907

**Plus haut simple**  
Benoit Couture 300

**Plus haut triple**  
Benoit Couture 769

**Plus haute moyenne**  
Benoit Couture 227

### Classique de Saint-Jean

**11 janvier**

Nom	PG	PP	Qui
Multisport	13	3	2083
Coq Rapide	13	3	1972
Barnabe Auto	13	3	1963
J.C. Lamrande	13	3	1837
S. Hébert	11	5	1909
G. Lussier	9	7	1916
Rousselet	7	9	1807
Radiateur	5	11	1900
N. Campbell	5	11	1900
M. Hébert T.V.	5	13	1866
Thuot &	3	13	1850
Beauchemin	3	13	1850
Trudeau Sport	3	13	1769
Y. Demers	3	13	1647

**Plus haut simple**  
Robert Gagné 258

**Plus haut triple**  
Noel Mayea 741

**Plus haute moyenne**  
Claude L'Ecuyer 227

### Ligue Commander

**Position**

Nom	Pts
Flameche	167
Les Pros	159
Chevalier	159
Blue Jays	159
Vertuose	149
Panthera	149
Cobra	135
Arc-en-Ciel	127

### Le Fun

**8 janvier**

Nom	Pts
Pierre Lusignan	86
Claude Vézeau	70
Maurice Fontaine	68
Micheline Barsalou	64
Carl Caumartin	60
Bruno Goulet	58
Daniel Legault	54
Lorraine Meunier	52

**Plus haut simple**  
Claude Vézeau 236  
Annette Cédars 189

**Plus haut triple**  
Jos Meunier 570  
Annette Cédars 514

### Les Copains du mardi

**Classement 4 janvier**

Nom	PJ	Pts	Qui
Angles	51	85	21470
Canards	51	74	21307
Pinsons	51	70	27451
Serins	51	70	21080
Faucons	51	69	21073
Moineaux	51	66	21719
Gislands	51	66	25224
Perdrix	51	66	20149
Valmuis	47	51	37382
Snowbirds	46	52	37065
D2-B2	38	59	35811
Moustiques	35	62	36254
Pin-Busters	33	64	36161

**Plus haut simple**  
Norbert Hébert 259  
Micheline Martel 203

**Plus haut triple**  
Joe Brassard 666  
Suzanne Gill 554

**Plus haute moyenne**  
Serge Racicot 196  
Camille Martel 167

### Gens du Bout

**10 janvier**

Nom	PG	PP	Tot
G. Reeves	46	22	33829
P. Picard	38	30	33294
M. Patenaude	37	31	33196
A. Langevin	37	31	33040
L. Grenon	36	32	32881
T. Goyette	35	32	32940
H.G. Surprenant	35	33	33419
F. Robert	34	34	33142
R. Godin	30	37	33309
J.M. Delorme	30	37	32910
J. Lafaille	29	38	32558
R. Grenon	19	49	32865

**Plus haut simple**  
Réal Godin 252  
Germain Vézeau 224

**Plus haut triple**  
Maurice Patenaude 640

**Blanche Bouchard** 530

**Plus haute moyenne**  
Maurice Patenaude 185  
Rita Grenon 157

### Industrielle

**5 janvier**

Nom	PG	PP	Tot
Bar National	40	24	36868
Iberville	40	24	36647
Le P. Laurier	37	26	36728
Westinghouse	37	26	36728
Bar	34	30	36725
St-Jacques	32	31	35906
Pte aux Cafés	31	33	36756
Carros Ohgny	29	35	36577
Bon Buffet	28	36	36270
N. Elect. Coil	28	36	36270
C.M. Lasnier	27	37	35133
R.B.L.	21	43	36114

**Plus haut simple**  
Alain Lebeau 288

**Plus haut triple**  
Alain Lebeau 755

**Plus haute moyenne**  
Richard Ducharme 221

### Joyeux Copains L'Allée-Retour

**Le 21 décembre**

Nom	Qui	Pts
Pharmacie Viau-Oumet	12858	90
Art. Promo	12455	84
D. Dupuis	12401	78
G. Campbell	12370	68
Rest. St-Hubert	12381	68
A. Methe	12381	68
Transport Meunerie	12640	68
Mobile Hébert	12505	60
Excellence	12418	60
Garage Harvey	12505	60

**Plus haut simple**  
Diane Bourgeois 182  
Mario St-Gelien 224

**Plus haut triple**  
Andrée Dufour 494  
Mario St-Gelien 582

**Saison**  
Andrée Dufour 153  
René Hébert 176

**Meilleures moyennes**  
Andrée Dufour 213  
Réjean Côté 246

**Meilleurs triples**  
Andrée Dufour 534  
François Roland 618

### Les Requins

**11 janvier**

Nom	PG	PP	Qui
R. Gagné	4	0	2419
R. Ouellette	3	1	2486
G. Robert	3	1	2435
R. Olivier	3	1	2373
G. St-Pierre	3	1	2372
J. Lahare	1	3	2405
G. Lussier	1	3	2330
C. Dumont	1	3	2278
N. Mayea	1	3	2267
Y. Duhamel	0	4	2172

**Plus haut simple**  
Luc Brault 258

**Plus haut triple**  
Luc Brault 715

**Plus haute moyenne**  
Claude Dumont 224

### Ligue RBL Ventilation

**9 janvier**

Nom	G	P	Qui
Pasquier	46	29	31352
Puce du H.R.	43	32	31854
C.S. Portes & Fenêtres	43	32	31416
C.T.S. Enrg.	42	32	31279
Esth. Cajol	40	34	31294
G.G. Auto	38	37	31352
C.S. Construction	33	42	31329
R.B.L.	32	43	31202
Boulevard	29	46	31218
Sal. Jeanne	28	47	31101

**Plus haut simple**  
Sebastien Denis 262  
Gisele Durant 226

**Plus haut triple**  
Sylvain Ross 685  
Francine Perron 608

**Plus haute moyenne**  
Richard Brodeur 199  
Therese St-Pierre 167

### Maison Éthier

**8 janvier**

Nom	Pts	Qui
Rest. Normand	22	
St-Luc Auto Ser.	37	
Vice	32	
Location P.G.F.	32	
Salon Fun. Obj.	28	

**Semaine**  
Huguette Ouellette 198  
Maurice Lord 191

**Plus haut simple**  
Huguette Ouellette 506  
Jean-Claude Ouellette 555

**Saison**  
Jean-Claude Ouellette

**Nous sommes déménagés,  
mais nous vous offrons  
toujours le même  
excellent service !**



**DÉPARTEMENT DU SERVICE**

**OUVERT LE SOIR**

**LUNDI au JEUDI  
jusqu'à 2h30 A.M.**

**VENDREDI  
jusqu'à 17H00**

**FREINS**  
**123<sup>95</sup>**  
**95**  
**\$**

- Remplacement des plaquettes avant.
- Ajustement du niveau d'huile.
- Vérification élaborée des étriers, du maître-cylindre et des freins arrière.
- Service sur place.
- Pièces et main-d'oeuvre garanties 12 mois.

**VIDANGE D'HUILE**  
**24<sup>95</sup>**  
**95**  
**\$** #

en moins de 29 minutes ou  
**LA PROCHAINE EST GRATUITE ! \***

\*S'APPLIQUE À LA PLUPART DES VOITURES ET CAMIONNETTES

- Remplacement du filtre, lubrification du châssis et plein d'huile à moteur GM Goodwrench.
- Vérification et remplissage des liquides suivants: freins, servodirection, lave-glace, différentiel (Pr. at.), boîte de transfert (4 RM), boîte de vitesses.
- Inspection complète: pneus (pression et usure), filtre à air, liquide de refroidissement, boyaux, essuie-glace, courroie d'entraînement, batterie (câbles et brides), phares et feux.

**SILENCIEUX**  
**103<sup>95</sup>**  
**95**  
**\$** †

**SYSTÈME D'ÉCHAPPEMENT COMPLET**

- Remplacement des tuyaux arrière et intermédiaire, du silencieux et des attaches.
- Silencieux garanti à vie.
- Pièces et main-d'oeuvre incluses (garantie 1 an).
- Conçu spécialement pour les véhicules GM. Autres marques aussi disponibles.
- Service sur place.

**MISE AU POINT**  
**139<sup>95</sup>**  
**95**  
**\$**

Pour véhicules 3 et 4 cylindres.  
6 cyl. 159,95\$\* / 8 cyl. 169,95\$\*

- Vérification par ordinateur.
- Remplacement des bougies, des filtres à air et à essence.
- Vérification complète du système d'allumage, du circuit de charge, du calage et du ralenti.
- Inspection des raccords de la batterie, de la tringlerie et du volet d'admission, du système d'injection de carburant et de l'ajustement des courroies.
- Inspection visuelle des soupapes R.G.E. et R.G.C.
- Nettoyage du volet d'admission et essai routier.
- Service sur place.

**GM Goodwrench  
Service Plus**

**RONDEAU**  
PONTIAC - BUICK - CADILLAC - GMC Liée

**180, RUE MOREAU, SAINT-LUC Tél.: 359-9990**

TPS et TVQ ne sont pas incluses.

† Prix base sur les Cavalier et Sunbird 1987 à 1989. Voyez votre concessionnaire pour tous les détails.

\* À l'exception de l'huile synthétique.